



Observatoire Régional de l'Avifaune
| Bretagne

Les oiseaux allochtones en Bretagne : situation et évolution récente des connaissances



2016-2020



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT



**Côtes
d'Armor**
le Département



Région
BRETAGNE



©M. Destouesse

Les oiseaux allochtones en Bretagne : situation et évolution récente des connaissances



Rédaction : Yann Février

Relecture : Philippe J. Dubois, Guillaume Gélinaud, Pierre Yésou

Données : issues de la Base participative www.Faune-Bretagne.org consultée le 30/12/2020



L'Observatoire Régional de l'Avifaune :

Impulsé en 2018 par l'État et la Région Bretagne, piloté par Bretagne Vivante, en collaboration avec le Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor, l'Observatoire Régional de l'Avifaune se veut un outil fédérateur autour de la thématique de l'oiseau en Bretagne. Il joue un rôle central dans l'animation des réseaux, l'acquisition des connaissances, l'organisation des bases de données et la facilitation de leur circulation. Il a pour tâche de coordonner et d'animer le réseau des acteurs régionaux concernant l'avifaune, de structurer la donnée, de la valider scientifiquement et de la mettre à disposition. Il vient en appui aux politiques de préservation du patrimoine naturel et peut apporter conseils et expertises auprès des services de l'État, de la Région, des conseils départementaux, des gestionnaires d'espaces naturels ou encore de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne.



Sommaire

Introduction	5
Méthodologie	7
1. Espèces déjà considérées comme Exotiques Envahissantes (EEE) en Bretagne (Pelotté et al., 2019)	8
Cygne tuberculé	9
Cygne noir	13
Bernache du Canada.....	15
Erismature rousse	18
Perdrix rouge	21
Ibis sacré	23
Synthèses concernant les EEE déjà identifiés en Bretagne	26
2. Autres espèces exotiques présentes en Bretagne	28
Dendrocygne fauve.....	29
Oie cygnoïde.....	31
Oie à tête barrée	33
Ochette d'Egypte	35
Ochette de Magellan.....	37
Tadorne casarca	39
Canard à collier noir.....	41
Canard de Chiloé	43
Canard carolin.....	45
Canard mandarin	47
Canard musqué/de Barbarie.....	49
Nette demi-deuil.....	51
Canard des Bahamas	53
Colin de Virginie.....	54
Faisan vénéré	55
Faisan de Colchide	57
Faisan doré	60
Paon spicifère	61
Pélican gris	62
Tourterelle rieuse	63
Perruche omnicolore.....	64
Perruche à collier	65
Perruche ondulée.....	67
Calopsitte élégante	69
Conure veuve.....	71
Roselin familier	72
Diamant mandarin.....	73
Synthèse concernant les autres espèces exotiques présentes en Bretagne	75
Bibliographie	77

Introduction

Espèce exotique, espèce invasive, espèce envahissante, espèce allochtone, espèce nuisible... tout un vocabulaire à la connotation plus ou moins marquée et qui désigne souvent les mêmes animaux qui ont su profiter de nos modes de vie, de consommation ou d'aménagements pour se faire une place dans des régions biogéographiques éloignées de leur lieu d'origine. Une espèce parfois menacée dans son aire de distribution « normale » peut ainsi devenir l'ennemi public numéro 1 quand elle se développe dans d'autres contrées (c'est le cas par exemple du Mouflon de Barbarie, considéré comme « vulnérable » dans son habitat d'origine mais comme « espèce invasive » en Espagne et aux Etats-Unis). Le cas de l'Ibis sacré en Bretagne a longtemps été semblable. Mais le processus n'est pas systématique. La fameuse règle approximative des 10 % (**Williamson & Fitter, 1996**) illustre assez bien la chose. De nombreuses espèces circulent en effet avec les échanges humains, que ce soit de manière volontaire (introductions, espèces échappées de captivité...) ou involontaire (transport d'œufs ou de larves sur d'autres espèces ou matériaux, transport passif...). La règle illustre le fait que 10 % seulement des espèces qui arrivent sur un nouveau territoire y survivent. Parmi elles, seulement 10 % arrivent à s'y installer durablement, c'est-à-dire à s'y reproduire sur plusieurs générations. Enfin sur ces dernières, seules 10 % se développent au point de devenir envahissantes et plus ou moins problématiques pour les espèces locales. Ainsi, sur 1 000 espèces transportées, seulement 1 deviendra envahissante...

Le terme d'envahissant (ou invasif) désigne « une espèce allochtone dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou accidentelle), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives » (**IUCN, 2000**). Les études scientifiques ont montré que les espèces exotiques envahissantes représentaient aujourd'hui l'une des principales causes mondiales de déclin de la biodiversité derrière la perte d'habitat, sachant que les systèmes insulaires ou déséquilibrés y sont les plus sensibles. Mais toute espèce allochtone ne va pas automatiquement devenir envahissante. Certaines études relatent même des effets positifs sur les écosystèmes, en particulier le renforcement de certaines fonctions de moins en moins assurées par les espèces autochtones en déclin : pollinisation, régulation naturelle de proies... (**Walther et al. 2009**). D'autres études remettent également en cause l'importance et la responsabilité donnée aux allochtones en nuancant que la disparition des espèces natives facilite aussi leur l'installation en libérant certaines niches écologiques (**Didhamet al. 2005**).

L'identification de cette problématique est assez récente sur le plan historique et explique sans doute les difficultés à la gérer efficacement. Le commerce international est l'une des principales causes de prolifération des espèces allochtones ce qui explique aussi la difficulté et le manque de réactivité pour enrayer ces phénomènes. Certaines activités de loisir comme la chasse, la pêche et l'élevage d'animaux exotiques (reptiles, oiseaux, poissons) avec le succès des *Nouveaux Animaux de Compagnie* (NAC) constituent également des voies d'entrée importantes d'espèces allochtones dans les écosystèmes et font que cette problématique est soumise à des considérations autres que seulement scientifiques.

Sur le plan réglementaire, la définition récente des *Espèces Exotiques Envahissantes* (EEE) et la Stratégie nationale relative aux EEE élaborée en 2017, donnent un cadre à l'identification et aux plans de prévention ou d'actions sur ces espèces, qu'il s'agisse d'invertébrés, de plantes ou de vertébrés. La France s'est engagée à plusieurs reprises à limiter l'introduction et le développement de ces espèces. En particulier, l'un des objectifs de la *Convention sur la diversité Biologique de 2010* vise à « identifier et classer en ordre de priorité les EEE et leurs voies d'introductions d'ici à 2020 afin d'empêcher leur introduction et leur établissement ». Certaines EEE sont également classées comme « susceptibles d'occasionner des dégâts », ce qui permet une gestion « radicale » quoique pas toujours efficace en autorisant diverses formes de destruction.

Si les exemples d'espèces envahissantes sont légion et faciles à illustrer en Bretagne chez les plantes (Renouée du Japon, Jussie, Griffes de sorcière, Laurier palme, Herbe de la pampa...) ou chez les insectes (Frelon asiatique, Punaise asiatique, Coccinelle asiatique...), on parle bien moins souvent du cas des oiseaux. Une synthèse régionale publiée en 2019 a permis de considérer 6 espèces comme EEE, dont 2 « avérées » (l'Ibis sacré et l'Erismature rousse), 3 « potentielles » (la Bernache du Canada, le Cygne tuberculé et la Perdrix rouge) et 1 « à surveiller », le Cygne noir (**Peloté et al., 2019**). Toutefois, un grand nombre d'espèces exotiques ou allochtones sont aujourd'hui présentes sur le territoire. Certaines installées de manière durable et présentant parfois une expansion notable. Elles représentent de potentielles futures EEE, et nécessitent donc une attention particulière. L'idée de cette synthèse régionale, menée dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Avifaune, est justement de faire un état des lieux des connaissances naturalistes et ornithologiques sur les espèces d'oiseaux allochtones en Bretagne. Il s'agit de faire un point sur les données disponibles, leur pertinence dans l'état des connaissances actuelles et la situation nationale ou internationale et si possible statuer sur une évolution des populations concernées. Ce document s'est appuyé pour cela sur les outils de connaissance actuels et classiques de l'avifaune bretonne et notamment des bases de données opportunistes mais également sur les différentes synthèses nationales ciblées sur les oiseaux.

Méthodologie :

Pour analyser l'importance des espèces allochtones et leur évolution en Bretagne, il a été procédé à une synthèse sous forme de monographies d'espèces. Compte tenu du développement des saisies d'observation sur le portail Faune-Bretagne mis en place en 2014, la période retenue correspond à un pas de temps de 5 ans sur la période 2016-2020 inclus. Les données analysées sont celles extraites de la base Faune-Bretagne ainsi que quelques autres sources de données éventuelles (informations directes d'observateurs, rapports d'activité de réserves...).

Un point est fait sur les connaissances passées de chacune des espèces, à partir des données issues de bases naturalistes, d'atlas publiés et des différentes synthèses nationales publiées (**Dubois, 2007** ; **Dubois, 2012** ; **Dubois & Cugnasse, 2015** ; **Dubois et al., 2016**). Les catégories de la CAF (Commission de l'Avifaune Française) sont rappelées, ainsi que l'inscription éventuelle à la liste européenne des EEE.

Les données 2016-2020 sont ensuite présentées et détaillées, notamment l'importance des populations, les évolutions observées au cours des 5 années, les éventuels indices de reproduction...

Pour chaque espèce, une cartographie est présentée : en l'occurrence les mailles 10x10 km (projection Lambert II étendu) occupées par l'espèce sur la période 2016-2020. Un code couleur indique également le nombre de données cumulées fournies sur chaque maille. Sur la carte, sont également indiqués le nombre total de mailles différentes occupées en Bretagne sur la période et le nombre total de données enregistrées. Pour les espèces qui cumulent un nombre de données suffisant, sont également présentés un graphique d'évolution du nombre de données (annuel) et une présentation du nombre de données cumulées par décade au cours des 5 années. Le premier permet d'indiquer d'éventuelles tendances d'évolution de l'espèce en Bretagne qu'il convient de confirmer plus finement en cumulant les différents facteurs disponibles (nombre de mailles occupées, nombre de données, effectifs...).

Le second graphique permet d'illustrer d'éventuelles apparitions saisonnières et d'aider à la compréhension du développement ou du cycle de ces espèces dans la région.

Pour certaines espèces, d'autres figures ou graphiques sont présentées pour illustrer certains résultats pertinents (zooms départementaux, cartes annuelles...).

Bien évidemment, il s'agit là d'un travail de synthèse qui vise à améliorer la connaissance de ces espèces mais qui présente des limites. En premier lieu la représentativité des données qui n'est pas exprimée et difficile à juger. Combien d'espèces allochtones présentes ou échappées n'ont pas été observées ou n'ont pas fait l'objet d'une saisie sur la base Faune-Bretagne. Il manque également à ce jeu de données, l'ensemble des observations réalisées par des agents publics ou des prestataires divers dans le cadre de suivis d'espaces ou d'espèces (Réserves naturelles, comptages d'oiseaux d'eau...) ou parfois dans le cadre même du suivi et de la régulation de ces espèces (interventions de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage devenu Office Français de la Biodiversité). En attendant que cette mutualisation des données soit effective à l'échelon régional, cette synthèse des données opportunistes représente toutefois un bon échantillonnage et une bonne hiérarchisation des enjeux ou problématiques sur les oiseaux allochtones en Bretagne. Il sera intéressant de prévoir une mise à jour comparative ultérieure afin de juger des évolutions de populations.

1. Espèces déjà considérées comme exotiques envahissantes avérées, potentielles ou à surveiller en Bretagne (Pelotté *et al.*, 2019).

Cygne tuberculé *Cygnus olor*

CAF	EEE_UE
A/C	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Nicheur	Nicheur	Nicheur	Nicheur

Région biogéographique d'origine : Asie centrale

Risques de confusion : Cygne sauvage, Cygne de Bewick

Origine dans la région considérée : Très présente en élevage et zoos (échappés) + populations férales dans toute l'Europe avec mouvements migratoires possibles.

Situation à plus large échelle (Europe/France) :

Le Cygne tuberculé est désormais largement réparti en France et en Europe, colonisant l'ensemble des milieux aquatiques stagnants (étangs, lacs, marais). Il a connu une très forte progression nationale à la fin du XXe siècle qui se poursuit encore.

Situation en Bretagne avant 2016 : Le cygne tuberculé était autrefois une espèce jugée peu commune et d'origine férale, ce qui ne motivait déjà pas les observateurs à sa recherche. Mais sa progression reste spectaculaire avec 6 mailles indicées sur l'ensemble de la Bretagne sur la période 1980-1985 puis 60 mailles en 2004-2008 (**GOB, coord. 2012**).

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Le Cygne tuberculé fait désormais partie de l'avifaune « classique » des zones humides bretonnes. Imposant et peu discret, il est souvent aisément détecté et noté par les observateurs. L'espèce a totalisé plus de 13 000 données sur les 5 années considérées avec une présence notée sur une majeure partie du territoire (163 mailles). L'espèce est très bien implantée et généralement sédentaire. Les cas de reproduction sont nombreux puisque la moitié des mailles occupées fournissent des indices de reproduction (84 au total). Pour cette espèce peu discrète, il est d'ailleurs intéressant de constater le fort taux d'indices certains (49 mailles indicées de manière certaine).

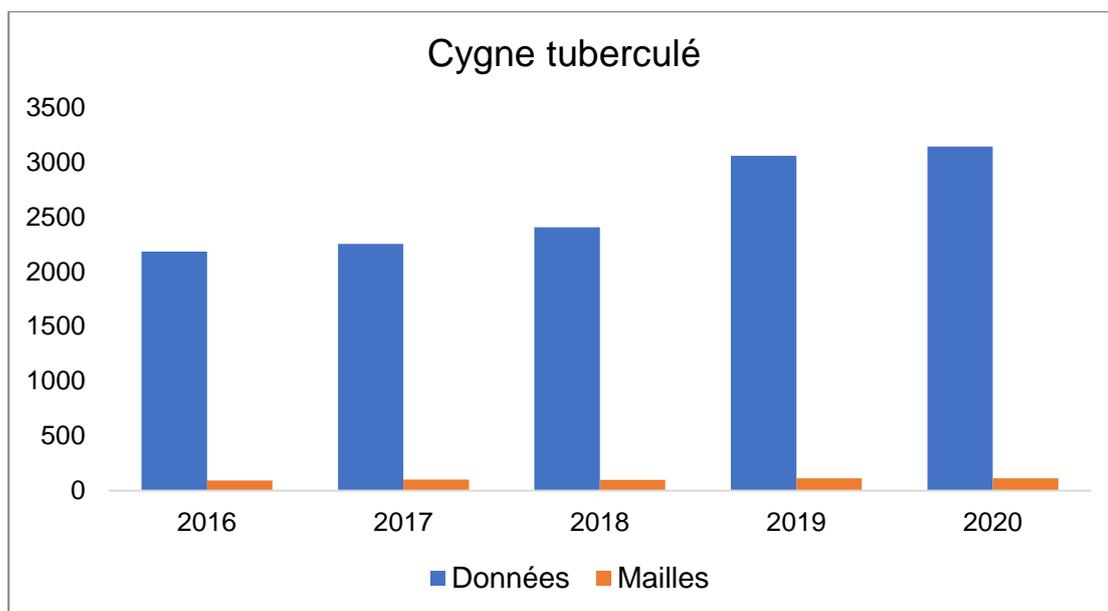
La comparaison avec les enquêtes passées sur les oiseaux nicheurs montre bien l'expansion géographique et numérique de l'espèce en Bretagne. En 2004-2008, on comptait ainsi 60 mailles indicées (dont 34 certaines) en notant déjà une forte augmentation par rapport aux enquêtes précédentes (**GOB, coord. 2012**).

Les origines des populations présentes restent indéterminées et regroupent sans doute diverses provenances, des renforcements d'oiseaux échappés, des oiseaux originaires d'autres bastions français... Il est aujourd'hui difficile de pouvoir distinguer des populations strictement férales des autres populations plus durablement installées.

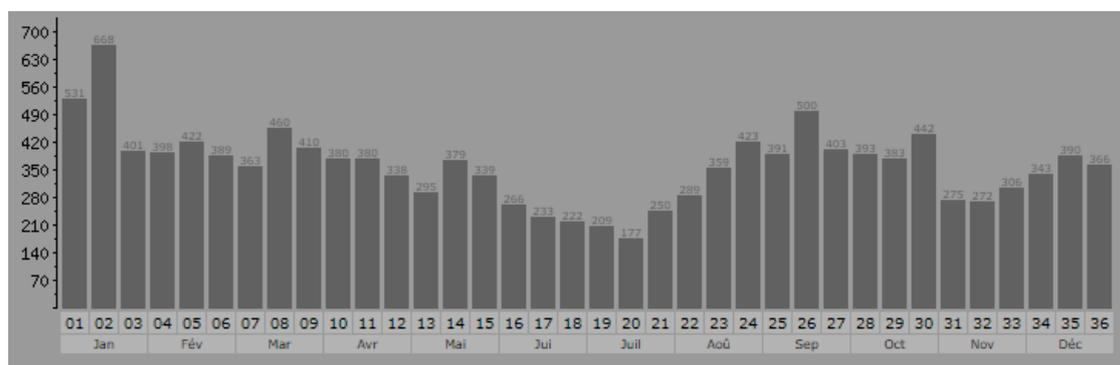


Cette espèce pose donc un problème de classification puisque selon les auteurs ou les listes réglementaires, elle apparaît soit dans la faune « indigène », soit dans la catégorie « exotique » ou férale. Ce qui change clairement les objectifs de protection ou de gestion de l'espèce.

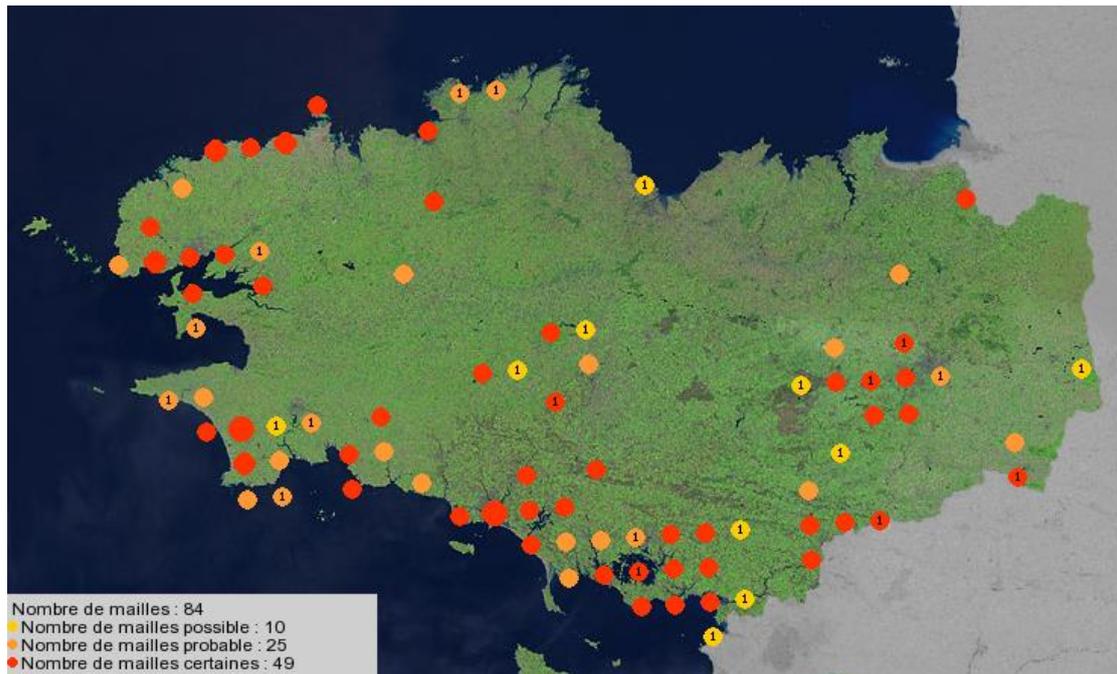
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : A l'échelon régional, l'espèce semble surtout montrée du doigt pour son caractère dominant sur l'avifaune et ses comportements territoriaux qui pourraient impacter d'autres espèces et notamment anatidés nicheurs ou autres oiseaux d'eau. Des nuisances liées à l'agressivité de certains individus sont également rapportées sur certains plans d'eau avec des cas extrêmes de fermetures de site, demande de dérogation à la destruction...



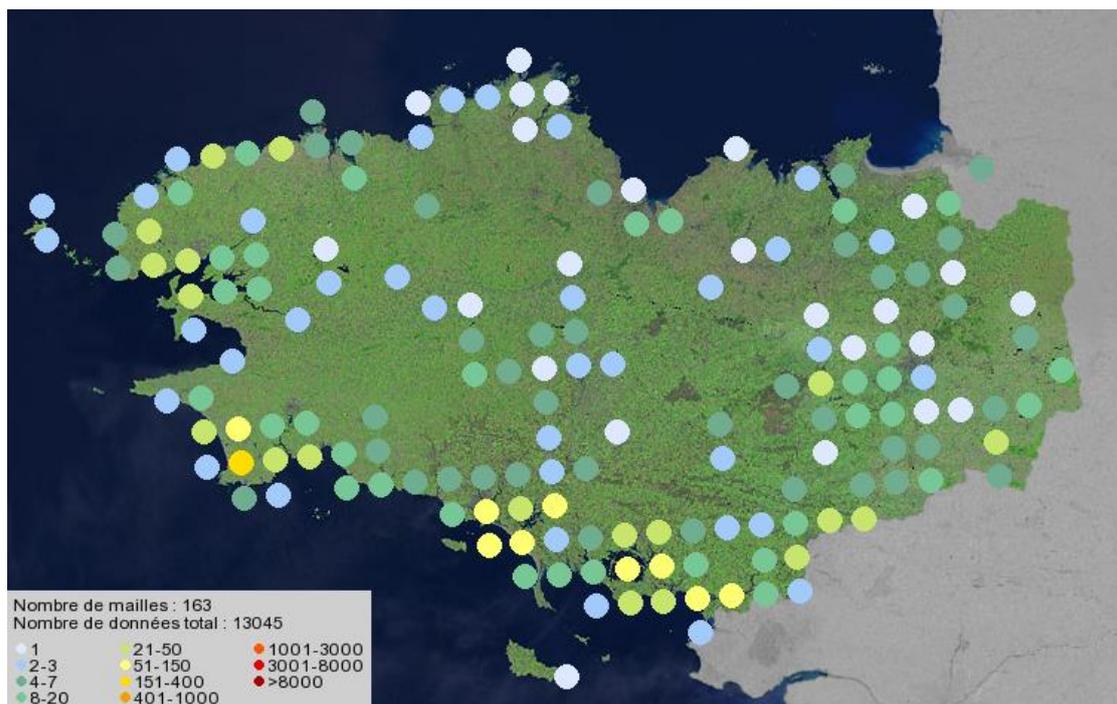
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées de Cygne tuberculé enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020



Cartographie des indices de reproduction de Cygne tuberculé enregistrés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions de Cygne tuberculé enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Cygne noir *Cygnus atratus*

CAF	EEE_UE
E	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Nicheuse ?	Présence	Présence	Nicheuse

Région biogéographique d'origine : Australie

Risques de confusion : Aucune

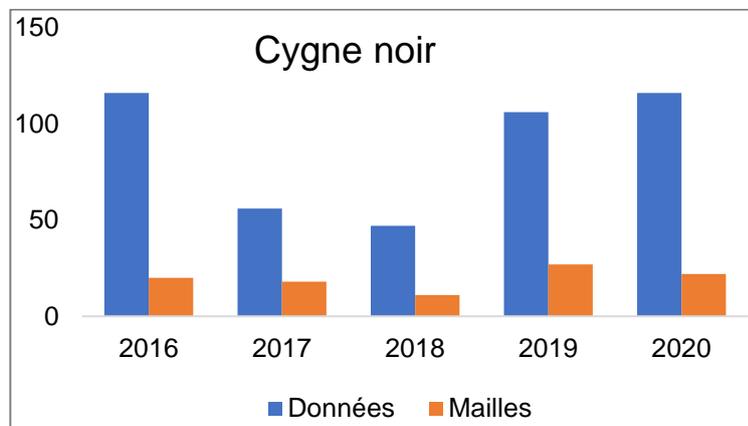
Origine dans la région considérée : Présente en élevage et zoos (échappés) + populations férales.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Introduit en Europe de l'ouest depuis la fin du XVIIIe, principalement en Grande-Bretagne. Observé en France depuis les années 1970, les effectifs sont en nette progression depuis la fin des années 1980, devenant exponentielle au cours des années 2000 (**Dubois et al., 2008**). Son cycle de reproduction décalé à l'hiver (du fait de son origine) a sans doute limité son expansion jusqu'à présent (**Goob., Coord., 2012**).

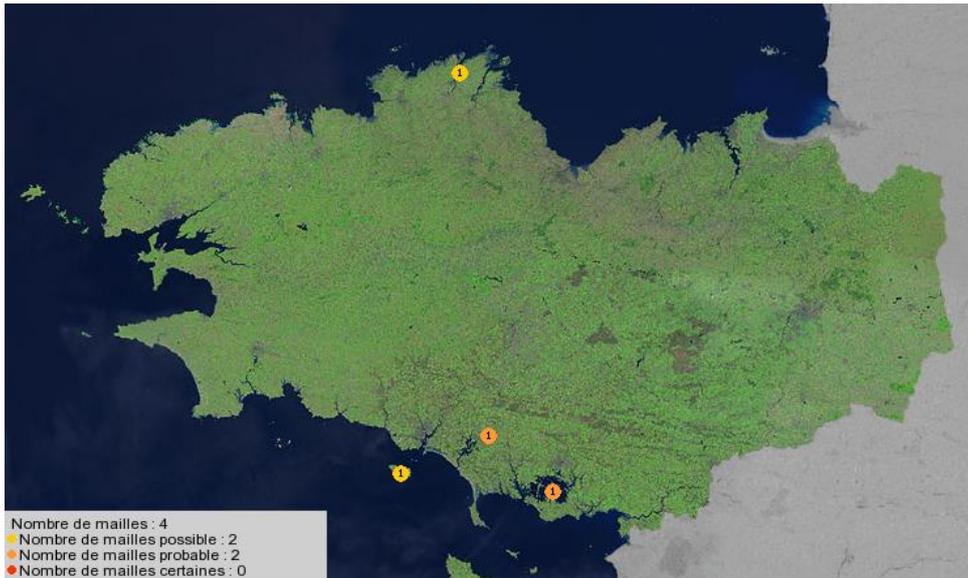
Situation en Bretagne avant 2016 : Les premières reproductions bretonnes datent vraisemblablement du début des années 2000 avec 2 mailles occupées notamment durant l'atlas 2004-2008 dans le Finistère et le Morbihan (**Gob, Coord., 2012**). Depuis, les données de reproduction certaines restent rares.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Le nombre de données annuelles semble désormais supérieur à 100 avec une vingtaine de mailles occupées en moyenne, principalement sur le littoral. Le nombre de sites de reproduction identifiés reste toujours assez limité ce qui peut s'expliquer par son cycle décalé et des échecs sans doute fréquents.

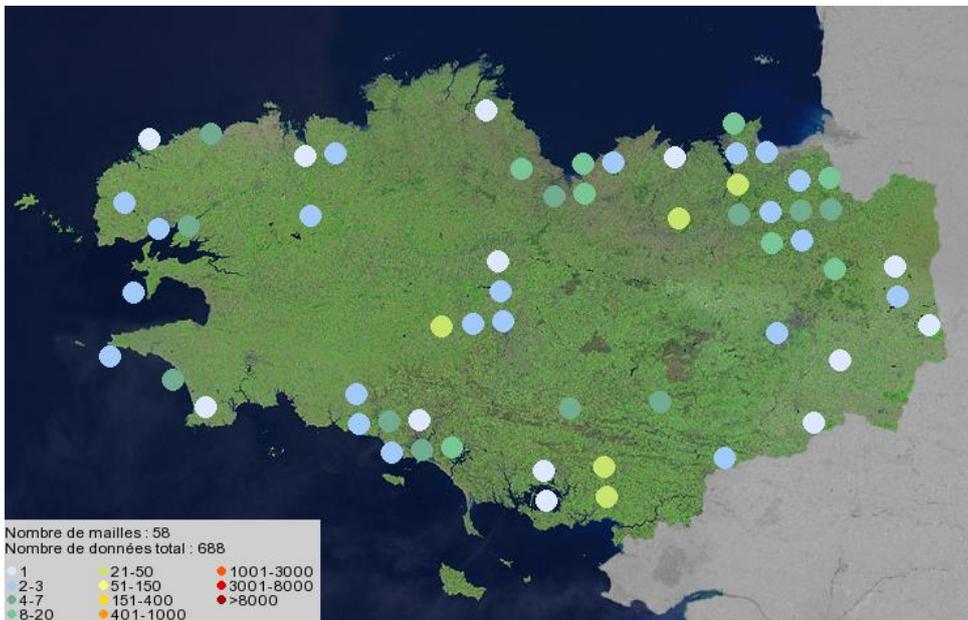
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : A l'instar du Cygne tuberculé, le Cygne noir se montre également agressif vis-à-vis des autres espèces et notamment des reproducteurs autochtones.



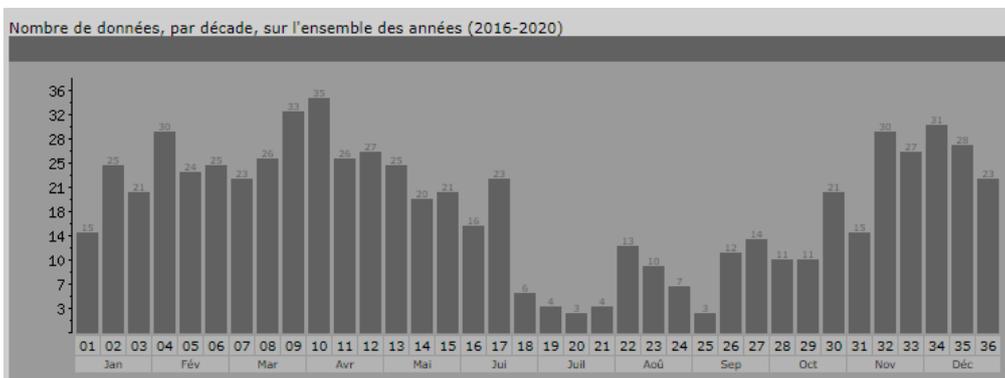
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des indices de reproduction de Cygne noir enregistrés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions de Cygne noir enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées de Cygne noir enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Bernache du Canada *Branta canadensis*

CAF	EEE_UE
C	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Nicheuse	Nicheuse	Nicheuse	Nicheuse

Région biogéographique d'origine : Amérique du Nord

Risques de confusion : Bernache de Hutchins

Origine dans la région considérée : Très présente en élevage et zoos (échappés) + populations férales dans toute l'Europe avec mouvements migratoires possibles.

Situation à plus large échelle (Europe/France) :

La Bernache du Canada fut introduite au XIXème siècle en Grande-Bretagne et au XXème siècle en Europe continentale, dans un but ornemental. Au début des années 2000, la population européenne était évaluée à 160 000 individus (35 000 couples), dont la moitié en Grande-Bretagne (**Dubois, 2007**). En France, des introductions répétées eurent lieu dans les années 1970 et permirent son installation définitive. En forte augmentation dans les années 1980 et 1990, les effectifs de Bernache du Canada atteignaient 5 000 individus au début des années 2000, époque où l'espèce était encore protégée (**Dubois, 2007**). L'espèce est devenue chassable durant l'hiver 2011-2012. Les enquêtes nationales ont permis d'affiner la connaissance de l'espèce et l'effectif français en 2014 est estimé entre 6 900 et 8 200 oiseaux dont 65 à 75 en Bretagne (**Dubois & Cugnasse, 2015**). La région Ile-de-France comprend à elle-seule 2 500 à 3 300 oiseaux. On constate une forte hétérogénéité dans les évolutions locales et régionales sans doute en grande partie imputable aux différents efforts de régulation entrepris (**Dubois & Cugnasse, 2015**).

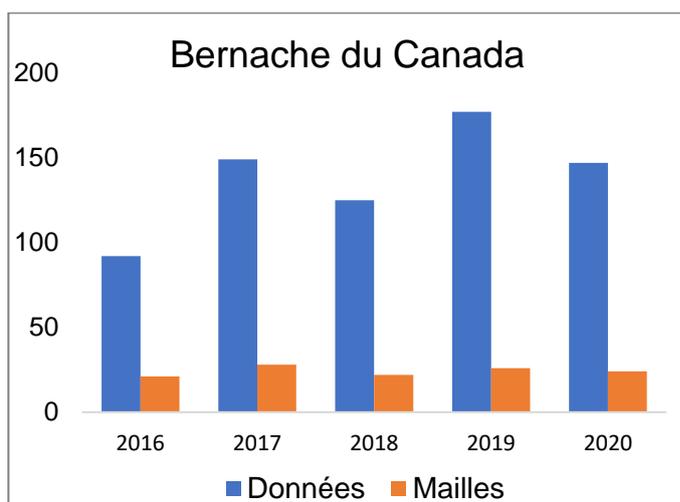
Situation en Bretagne avant 2016 : La première donnée issue des bases participatives date du 30 août 1986 dans le Morbihan. Par la suite des oiseaux sont vus à l'unité ou presque sur quelques sites restreints dans les années 1990 et le premier petit groupe (10 individus) est noté en 2002 près de Rennes. Lors de la première enquête nationale des oiseaux allochtones, 1 couple nicheur est noté à Fouesnant (Finistère) en 2005 et 1 couple nicheur à Guidel (Morbihan) (**GOB, Coord., 2012 ; Dubois, 2007**). Si l'effectif nicheur n'est pas évalué lors de la seconde enquête en 2011, le nombre total d'individus est, lui, estimé entre 160 et 180 individus (**Dubois, 2012**). En 2014, une première reproduction est notée en Côtes-d'Armor à Brévidy (**GEOCA, 2014**)

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : L'évolution du nombre de données sur les 5 années peut laisser penser à une relative stabilité de l'espèce en Bretagne, ce qui ne semble pourtant pas être le cas si l'on se rapporte aux signalements extérieurs aux bases de données avec des accroissements locaux de populations.

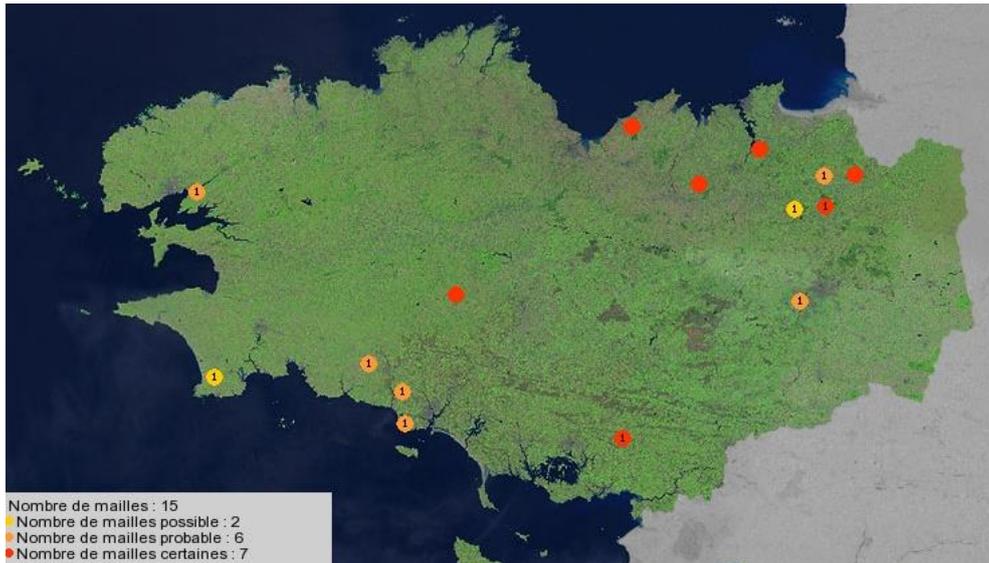
Le désintérêt des ornithologues pour cette espèce, son installation et sa reproduction sur des plans d'eau privés et non accessibles, sa discrétion en période de reproduction, font qu'il est difficile de statuer sur les effectifs et son évolution temporelle. Cette évaluation est également rendue difficile aujourd'hui par les actions de chasse et de régulation ciblée sur l'espèce, qui ont pour effet de diminuer certaines populations locales mais aussi de disséminer des groupes sur le territoire.

On constate globalement une large distribution de l'espèce à travers la région avec 58 mailles (10x10 km) occupées sur la période considérée. Le nord de l'Ille-et-Vilaine semble tout particulièrement concerné, probablement du fait de son important réseau d'étangs plus ou moins boisés qui offrent des conditions d'accueil favorables. Le nombre de sites de reproduction connus reste néanmoins peu élevé et ne reflète sans doute pas la réalité : Guidel (56), Ploemeur (56), Langoëlan (56), Antrain (35), Pléneuf-Val-André (22), Cugen (35), Trébédan (22), Feins (35), Québriac (35), Saint-Pierre-de-Plesguen (35), Saint-Helen (22), Clohars-Carnoët (29). Quelques groupes de plusieurs dizaines d'oiseaux sont désormais observés à travers la région. Les populations locales, outre la reproduction, sont vraisemblablement renforcées à la fois par de nouveaux échappés de captivité mais aussi par les populations férales d'autres régions, voire des îles britanniques où l'espèce est très commune. A noter également que les populations bretonnes font l'objet de régulation par la chasse (depuis 2011) mais aussi et surtout de régulation ciblée par les agents de l'Office Français de la Biodiversité, ce qui conduit à une diminution ou un maintien des effectifs.

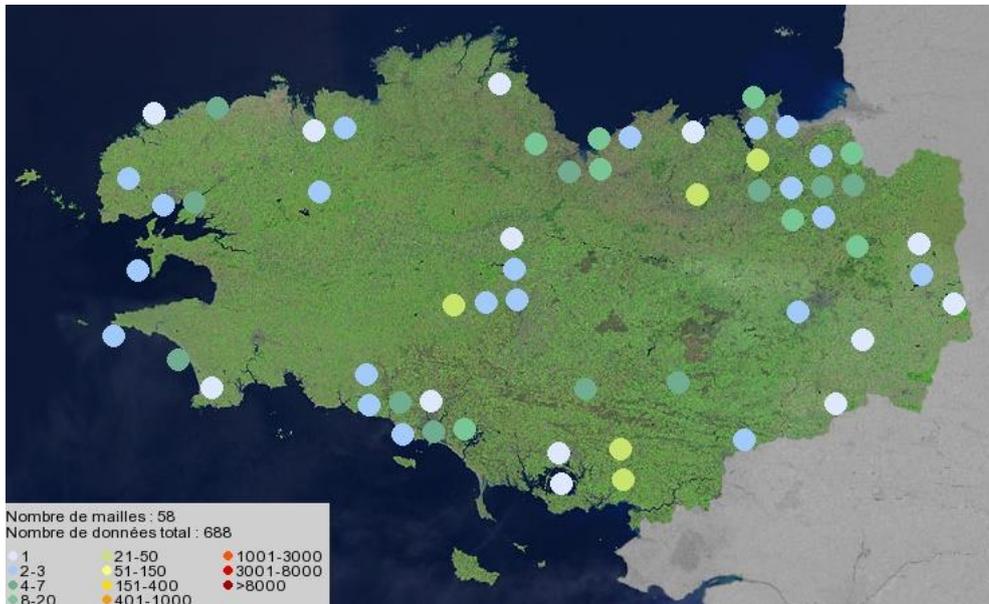
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : A l'échelon national, l'espèce provoque diverses nuisances notamment à cause de ses déjections qui souillent des zones de baignade et polluent les milieux aquatiques. En Bretagne, la compétition interspécifique avec d'autres espèces d'Anatidés est notée, de même que des impacts aux cultures, pour le moment très localisés.



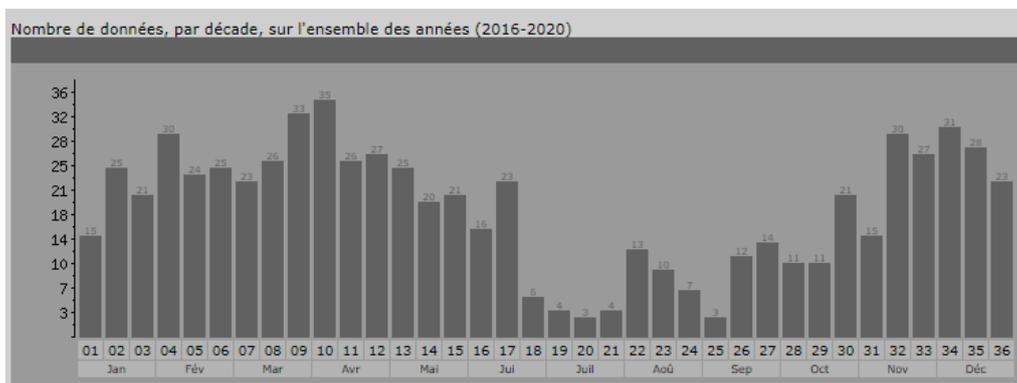
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des indices de reproduction de Bernache du Canada enregistrés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions de Bernache du Canada enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décennie) du nombre de données cumulées de Bernache du Canada enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Erismature rousse *Oxyura jamaicensis*

CAF	EEE_UE
C	Oui

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Absence	Présence	Nicheuse	Nicheuse ?

Région biogéographique d'origine : Amérique du Nord

Risques de confusion : Erismature à tête blanche

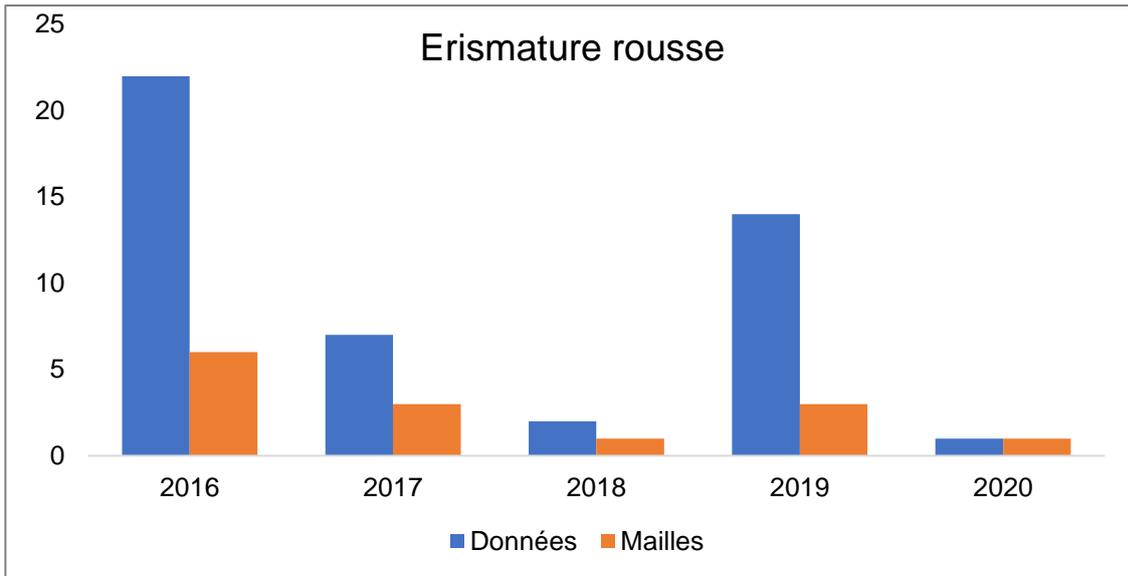
Origine dans la région considérée : Population introduite en Angleterre dans les années 1950-1960 puis essaimant dans toute l'Europe par la suite.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Des quelques dizaines d'individus échappés en Angleterre, ce sont des milliers d'oiseaux que comptent la Grande-Bretagne au début des années 2000 et toute l'Europe se voit colonisée. En France, elle est notée à partir de 1974.

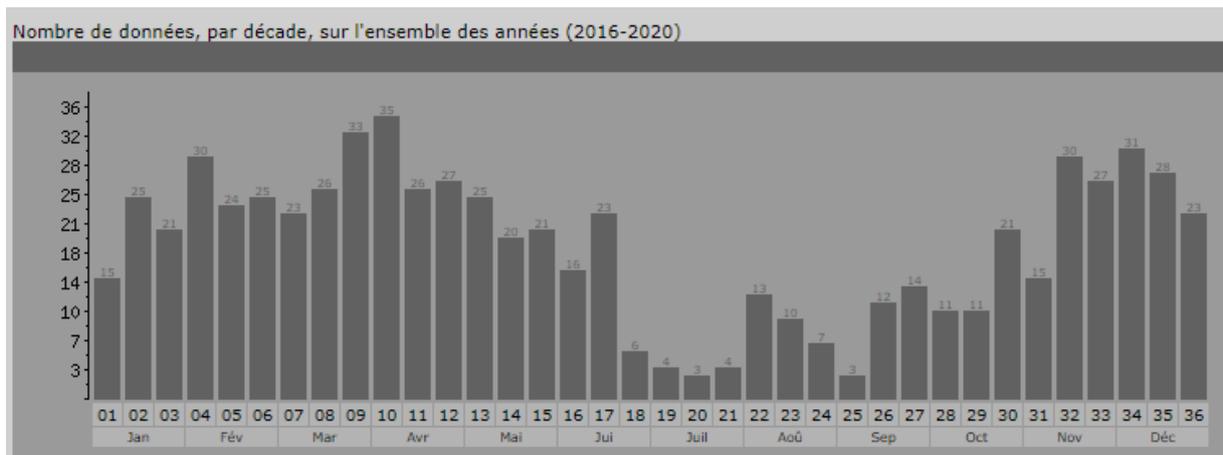
Situation en Bretagne avant 2016 : La première donnée est signalée à Brec'h (56) en 1980. Par la suite, ce sont surtout les départements limitrophes de Loire-Atlantique et de Mayenne qui constituent des foyers de populations nicheuses qui essaient petit à petit en Bretagne. Le littoral du Morbihan et les étangs de l'est de l'Ille-et-Vilaine sont les sites les plus concernés et qui vont présenter des indices de reproduction à partir des années 2000 (GOB, Coord., 2012).

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : La forte pression de régulation imposée à l'espèce en Bretagne a entraîné une forte réduction des effectifs et de la présence globale de l'espèce. Ceci notamment en Ille-et-Vilaine qui représentait le bastion de l'espèce avec plusieurs sites de reproduction. Ce département a vu la régulation d'au moins une dizaine d'individus au printemps 2016, dont des femelles sur le point de pondre (exemple du site de Careil). Ces éléments expliquent le déclin du nombre de données et de mailles encore occupées au cours des 5 années. Quelques oiseaux restent encore visibles souvent à l'unité ou en très petits groupes (maximum de 4 individus ensemble durant les 5 ans), notamment sur les sites classiquement occupés comme Paintourteau (Erbrée – 35) ou Châtillon-en-Vendelais (35). Les quelques rares indices de reproduction datent surtout de 2016. A la fin de la période, l'espèce n'est donc plus considérée comme nicheuse en Bretagne.

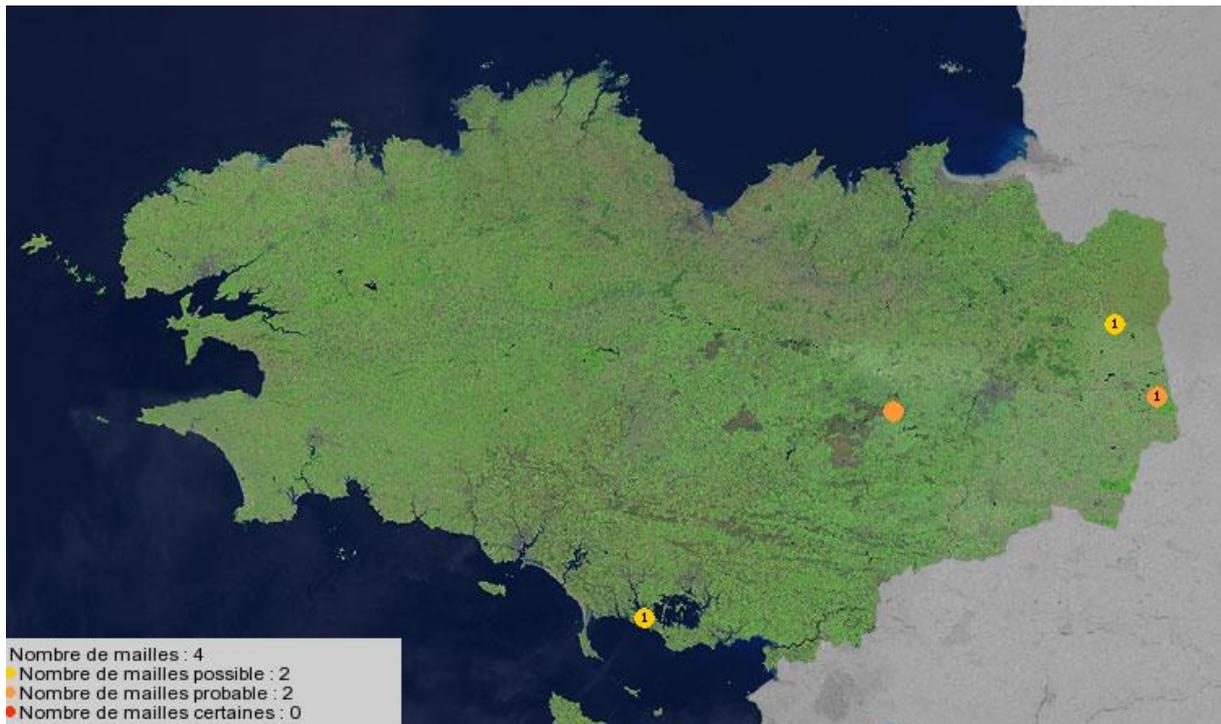
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : La forte pression de régulation imposée en Bretagne et dans les départements limitrophes (Mayenne et Loire-Atlantique notamment) semble avoir réduit très fortement la population d'Erismature rousse puisque l'année 2020 ne compte qu'une seule donnée enregistrée ! La surveillance de cette espèce continue néanmoins.



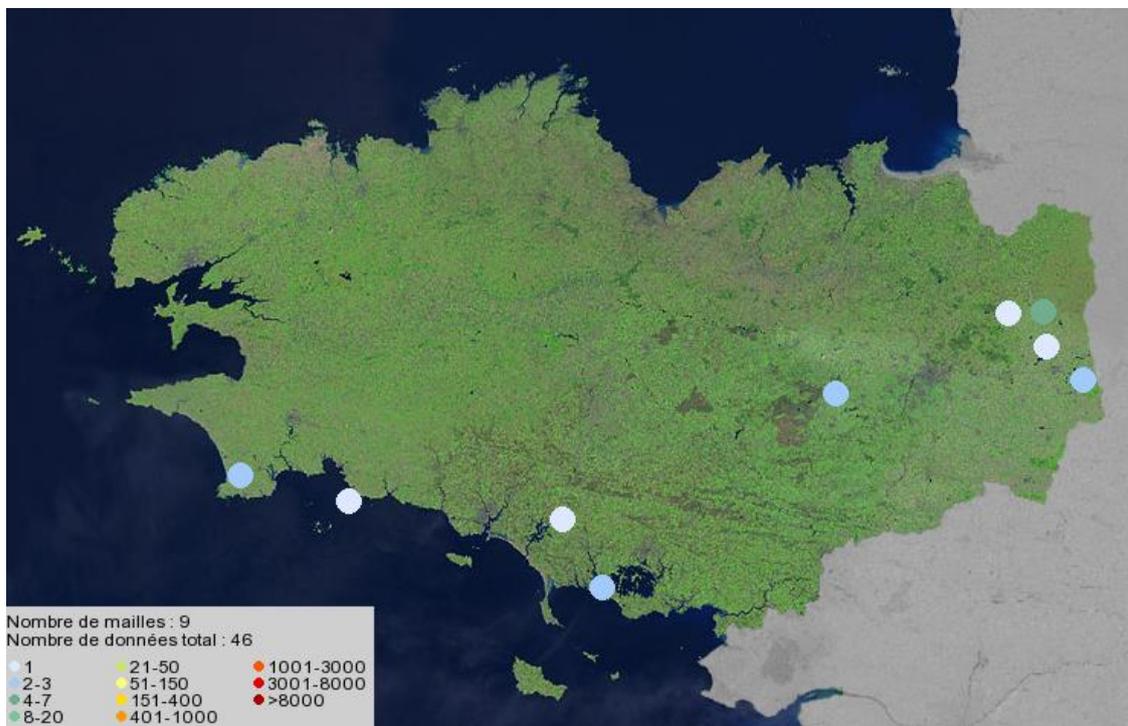
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées d'Erismatures rouges enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020



Cartographie des indices de reproduction d'Erismature rousse enregistrés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions d'Erismature rousse enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Perdrix rouge *Alectoris rufa*

CAF	EEE_UE
C	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Nicheuse ?	Nicheuse	Nicheuse	Nicheuse

Région biogéographique d'origine : Les populations relâchées sont issues de souches diverses (parfois hybrides avec la Perdrix choukar *Alectoris chukar*). Les hybridations en élevage, tout comme les lâchers de Perdrix choukar ont été interdits.

Risques de confusion : Non

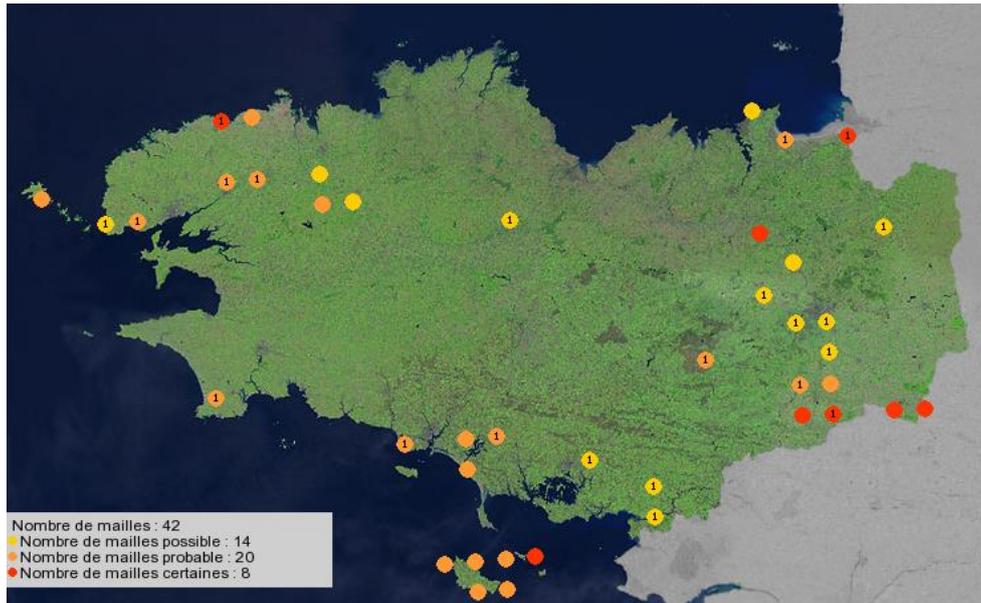
Origine dans la région considérée : Lâchers cynégétiques.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Espèce sédentaire du sud-ouest de l'Europe, naturellement présente dans les zones méridionales. Introduite depuis plusieurs siècles pour la chasse dans de nombreux pays européens dont la France.

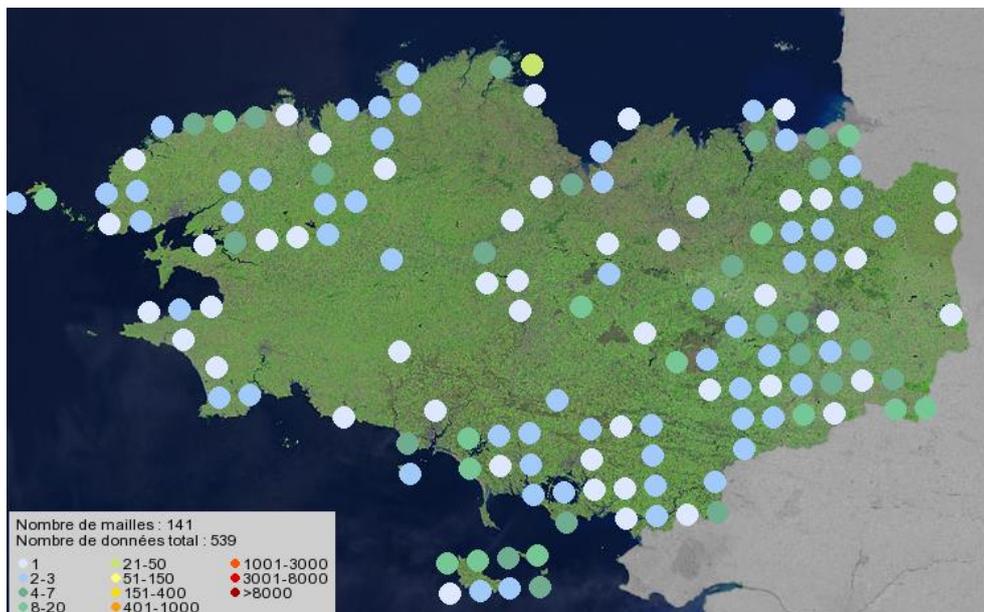
Situation en Bretagne avant 2016 : La Perdrix rouge n'est présente naturellement que dans les zones les plus chaudes du pays et semblait potentiellement présente dans le sud-est de la région Bretagne. Dans les années 1980, elle est d'ailleurs essentiellement notée en Haute-Bretagne mais voit sa distribution s'homogénéiser dans la région du fait des importants lâchers cynégétiques. En Bretagne, toutes les Perdrix rouges sont aujourd'hui issues de populations d'élevage.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : La situation reste globalement identique avec une distribution très large sur la Bretagne continentale et sur les îles, liée à d'importants lâchers d'oiseaux issus d'élevage. Les indices de reproduction sont assez nombreux mais globalement concentrés à l'Ille-et-Vilaine et au littoral morbihannais, possiblement parce que ces zones les plus douces correspondent mieux aux préférences d'origine de l'espèce.

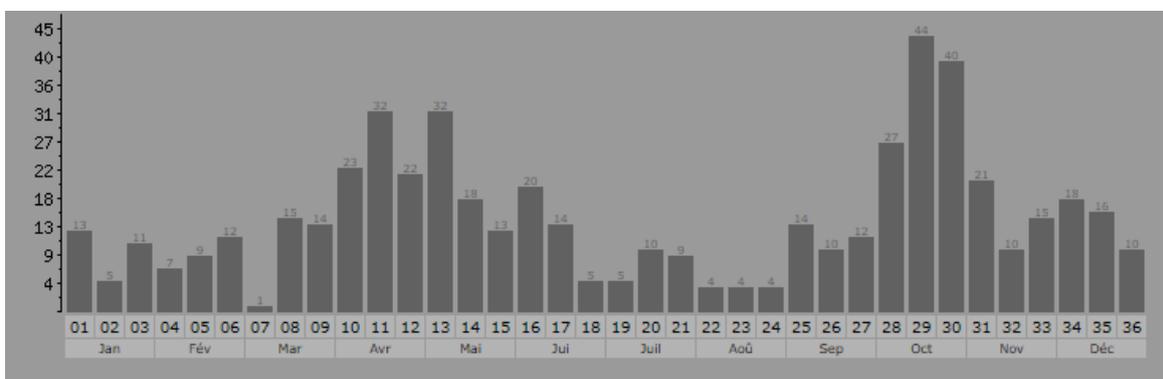
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : L'impact des Gallinacés d'élevage manque d'études scientifiques mais l'ensemble des observations et des retours d'autres régions semble montrer un réel impact sur la petite faune endémique et notamment les reptiles, dont beaucoup d'espèces sont aujourd'hui localisées ou menacées. Il est important de remarquer que d'importants lâchers ont lieu sur ou à proximité d'espaces naturels ou de réserves dont les objectifs sont la protection des espèces endémiques, dont certaines peuvent être menacées. Des études plus précises sur le régime alimentaire de ces oiseaux et sur leurs potentiels impacts sont nécessaires, d'autant que les effectifs lâchés sont très importants (de l'ordre de plusieurs millions à l'échelon français) et participent de manière légale à une possible fragilisation des écosystèmes.



Cartographie des indices de reproduction de Perdrix rouge enregistreés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions de Perdrix rouge enregistreés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistreé par maille)



Evolution saisonnière (par décennie) du nombre de données cumulées de Perdrix rouge enregistreés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Ibis sacré *Threskionis aethiopicus*

CAF	EEE_UE
C	Oui

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Présence	Présence	Présence	Reproduction ?

Région biogéographique d'origine : Afrique subtropicale

Risques de confusion : Aucun

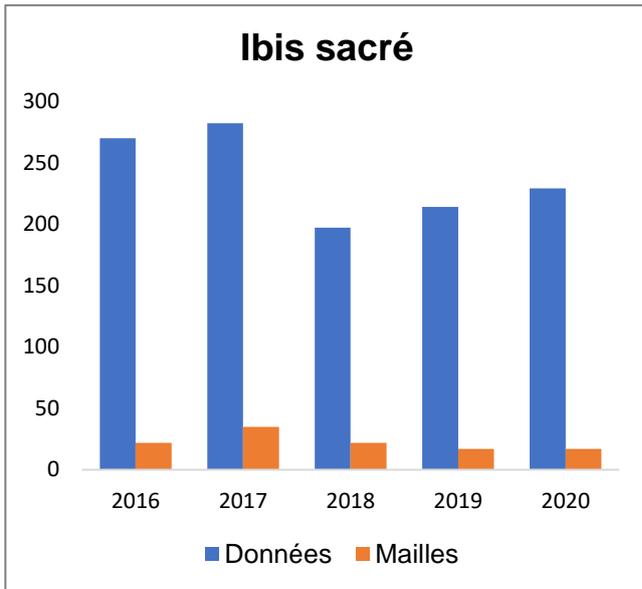
Origine dans la région considérée : Population échappée du parc zoologique de Branféré (56).

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Entre 1975 et 1980, les premiers Ibis sacrés ont été introduits dans le parc de Branféré (56) puis ont essaimé dans le sud-Bretagne pour voir la reproduction de plus de 150 couples en 1994 (**Yésou et al., 2017**). La population s'est ensuite étendue dans l'ouest de la France et sur la façade atlantique, atteignant plus de 1800 couples nicheurs en 2007, année où les premières régulations ont été mises en œuvre (**Yésou et al., 2017**).

Situation en Bretagne avant 2016 : Les suivis de populations nicheuses à partir des années 2000 ont permis de suivre l'expansion puis le déclin de l'espèce en Bretagne, suite à une intense régulation : le Morbihan et la Loire-Atlantique comptait environ 1 100 couples en 2005, 1 700 en 2006, 1 430-1 860 en 2007, 1 400 en 2008 puis 850 en 2009, 670 en 2010... (**GOB, Coord., 2012**). Les nicheurs se sont généralement concentrés sur les marais et îlots déjà occupés par des héronnières ou colonies de grands cormorans. En Bretagne, le littoral morbihannais est resté le bastion de l'espèce à la fois pour la reproduction mais plus globalement tout au long du cycle annuel.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Le nombre de mailles occupées a été divisé par 2 entre 2017 et 2020, ce qui se traduit par une rétractation de la zone principalement occupée autour du littoral morbihannais et une baisse des effectifs. La côte nord notamment, semble moins concernée par l'erratisme d'oiseaux isolés ou de petits groupes. L'absence totale d'indices de reproduction sur les 5 années illustre l'effort de régulation mis en œuvre mais aussi le manque de données ou bilans issus des structures en charge du suivi ou de la régulation (OFB).

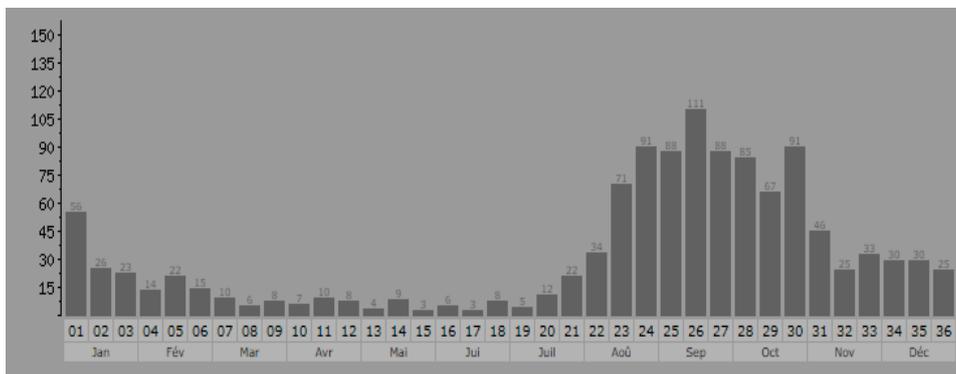
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Quelques études ont pu montrer des impacts sur les colonies de reproduction d'espèces autochtones (consommation d'œufs ou de poussins, compétition interspécifique, hybridation avec des espèces natives...) (**Yésou et al., 2017**). Les régulations importantes menées depuis 2007 dans la région Bretagne ont considérablement réduit l'expansion des populations et les risques d'impact.



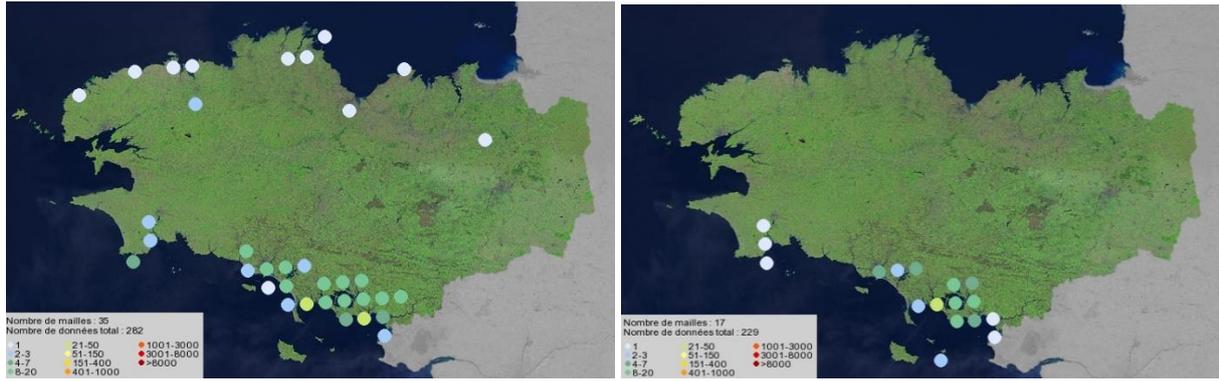
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions d'Ibis sacré enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décennie) du nombre de données cumulées d'Ibis sacré enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020



Comparaison des cartographies de mentions d'ibis sacré enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour les années 2017 (à gauche) et 2020 (à droite) (maille 10x10 km - en couleur le nombre de données cumulées par maille)

Synthèse concernant les espèces considérées comme *Espèces Exotiques Envahissantes* en Bretagne (*Pelotté et al., 2019*) :

Les 2 espèces considérées comme envahissantes avérées à l'échelon régional (Ibis sacré et Erismature rousse) ont fait l'objet d'importantes campagnes de régulation qui ont porté leurs fruits puisqu'un net déclin des observations et des sites occupés ou fréquentés a pu être mis en évidence au cours des 5 dernières années.

Concernant les 3 espèces considérées envahissantes potentielles, la situation est bien différente. La Bernache du Canada et surtout le Cygne tuberculé semblent bien installés sur l'ensemble de la région avec de petites populations reproductrices largement réparties. Le Cygne tuberculé fournit notamment des indices de reproduction sur un quart des mailles 10x10 km de Bretagne. Ces deux espèces sont susceptibles d'avoir un impact sur d'autres espèces d'oiseaux d'eau et notamment d'autres Anatidés avec lesquels ils peuvent entrer en concurrence pour les sites de reproduction comme pour l'alimentation mais aussi sur certaines activités humaines (agriculture, loisirs...). Quelques mentions de Cygnes tuberculés agressifs ont notamment été rapportées ces dernières années avec parfois des blessures infligées à des promeneurs. Le cas de la Perdrix rouge est plus complexe encore du fait de très importants lâchers cynégétiques et de prélèvements qui ne permettent pas de juger réellement de l'importance des populations et de leurs impacts. On peut néanmoins craindre que ces lâchers, notamment dans des espaces naturels relativement préservés et sensibles (cas des îles ou de certains espaces naturels) puissent avoir des impacts ponctuels forts sur les espèces proies (reptiles, invertébrés). Il semblerait important de pouvoir quantifier précisément le nombre et la distribution des lâchers de Perdrix rouge en Bretagne et de fixer des règles de base sur certaines zones sensibles pour lesquelles ce type d'intervention pourrait être bannie.

Le Cygne noir est actuellement la seule espèce envahissante classée « à surveiller » en Bretagne et sa dynamique reste en effet limitée, même si les données sont largement réparties dans la région. Les effectifs restent faibles comparativement au Cygne tuberculé et surtout son cycle reproducteur ne lui permet pas encore de s'installer durablement.

Statut et évolution des espèces classées Espèces Exotiques Envahissantes en Bretagne (Pelotté et al., 2019)

Espèces ou sous-espèce concernée	CAF	EEE UE	EEE Bretagne (Pelotté et al., 2019)	Statut et évolution en Bretagne sur la période 2016-2020
Erismature rousse <i>Oxyura jamaicensis</i>	C	Préoccupante	Avérée	En net déclin du fait de la régulation.
Ibis sacré <i>Threskiornis aethiopicus</i>	C	Préoccupante	Avérée	En déclin du fait de la régulation et se concentrant sur ses bastions du sud-Morbihan.
Bernache du Canada <i>Branta canadensis</i>	C		Potentielle	En développement et bien répartie malgré une régulation sur certains secteurs.
Cygne tuberculé <i>Cygnus olor</i>	AC		Potentielle	Population bien établie et en progression.
Perdrix rouge <i>Alectoris rufa</i>	AC		Potentielle	Situation et évolution mal connues du fait des importants lâchers cynégétiques.
Cygne noir <i>Cygnus atratus</i>	C		A surveiller	Population encore faible mais à surveiller car en progression spatiale et quelques cas de reproduction.

Distribution récente des espèces classées Espèces Exotiques Envahissantes en Bretagne (Pelotté et al., 2019)

Espèces ou sous-espèce concernée	Mailles 10x10 km avec présence 2016-2020	% (=350)	Mailles 10x10 km avec indices de reproductions 2016-2020	% (=350)
Erismature rousse <i>Oxyura jamaicensis</i>	9	2,6 %	4	1,1 %
Ibis sacré <i>Threskiornis aethiopicus</i>	47	13,5 %	?	?
Bernache du Canada <i>Branta canadensis</i>	58	16,6 %	15	4,3 %
Cygne tuberculé <i>Cygnus olor</i>	163	46,6 %	84	24 %
Perdrix rouge <i>Alectoris rufa</i>	141	40%	42	12 %
Cygne noir <i>Cygnus atratus</i>	58	16,6 %	4	1,1 %

2. Autres espèces allochtones non considérées comme envahissantes avérées, potentielles ou à surveiller en Bretagne (Pelotté *et al.*, 2019).

Ont été listées et présentées ici, l'ensemble des espèces considérées comme allochtones en Bretagne ou issus quasi-uniquement de populations férales et non considérées pour le moment comme envahissantes dans la région (Pelotté *et al.*, 2019). Certaines espèces d'Anatidés n'ont pas été prises en compte ici du fait du mélange de population férales et sauvages qui ne permet pas toujours de dissocier les données et donc de statuer.

Dendrocygne fauve *Dendrocygna bicolor*

CAF	EEE_UE
E	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	-	Présence	Présence	-

Région biogéographique d'origine : Amérique, Afrique tropicale, sous-continent Indien et Birmanie

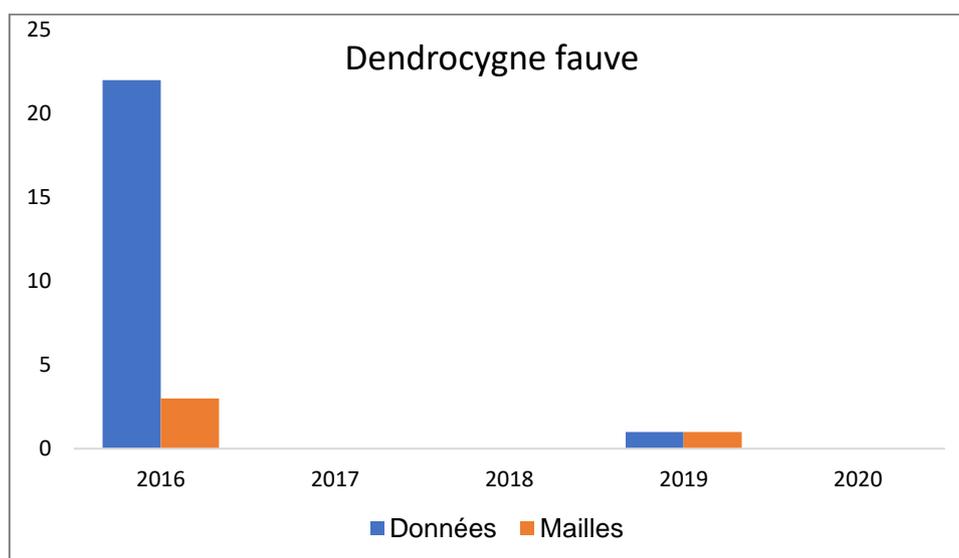
Origine dans la région considérée : Echappé de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Quelques cas de reproduction en France et des observations régulières, souvent à l'unité ou en faibles effectifs (**Dubois et al., 2008**).

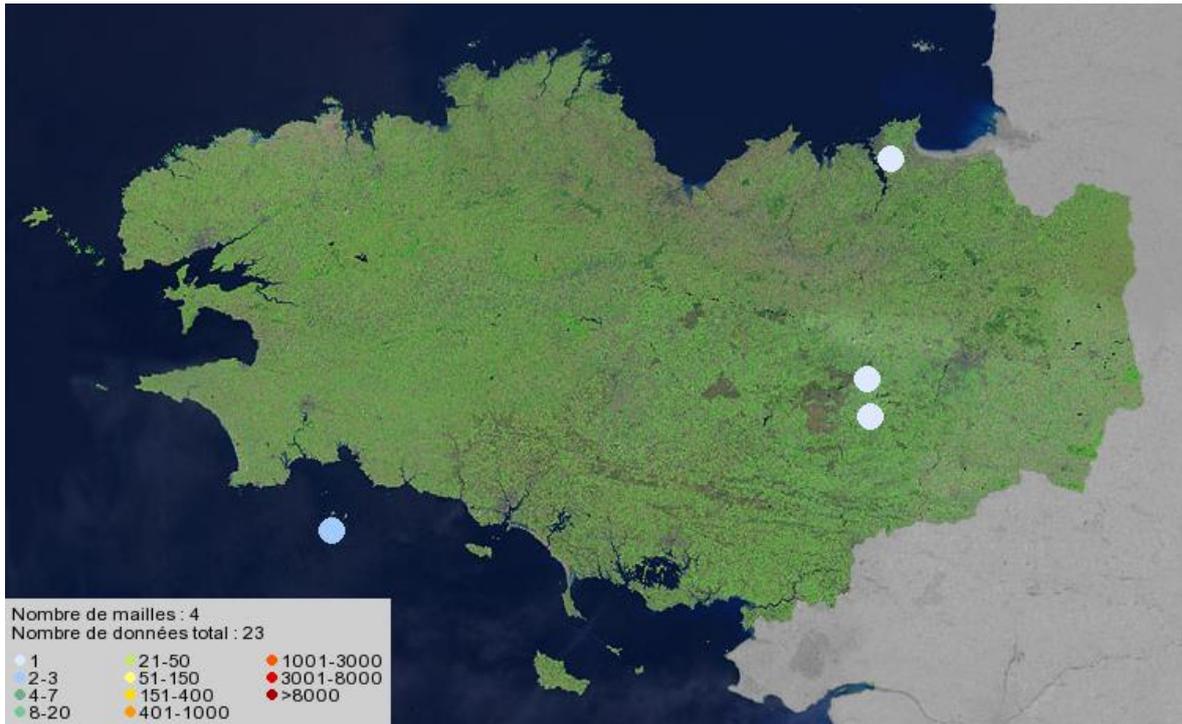
Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Des individus isolés ont été notés à plusieurs reprises en 2016, uniquement sur le département d'Ille-et-Vilaine (étangs intérieurs et marais des Guettes en bord d'estuaire de Rance). Puis 2 individus ont été observés sur l'archipel des Glénan en juin 2020. Le caractère irrégulier de l'espèce et le nombre réduit d'oiseaux limitent probablement les risques de développement de la population. Aucun indice de reproduction signalé.

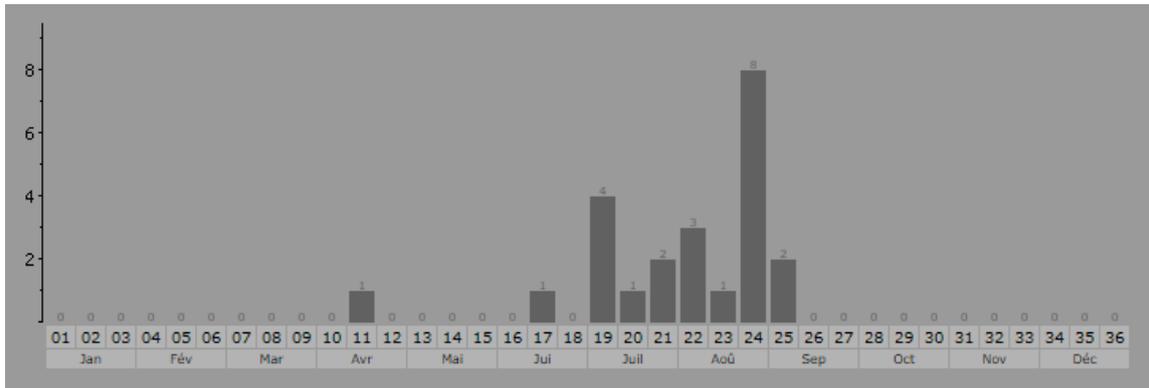
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions de *Dendrocygne fauve* enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées de *Dendrocygne fauve* enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Oie cygnoïde *Anser cygnoides*

CAF	EEE_UE
Non Evalué	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	Présence	Présence	Présence	Présence

Région biogéographique d'origine : Extrême-Orient (Chine-Russie).

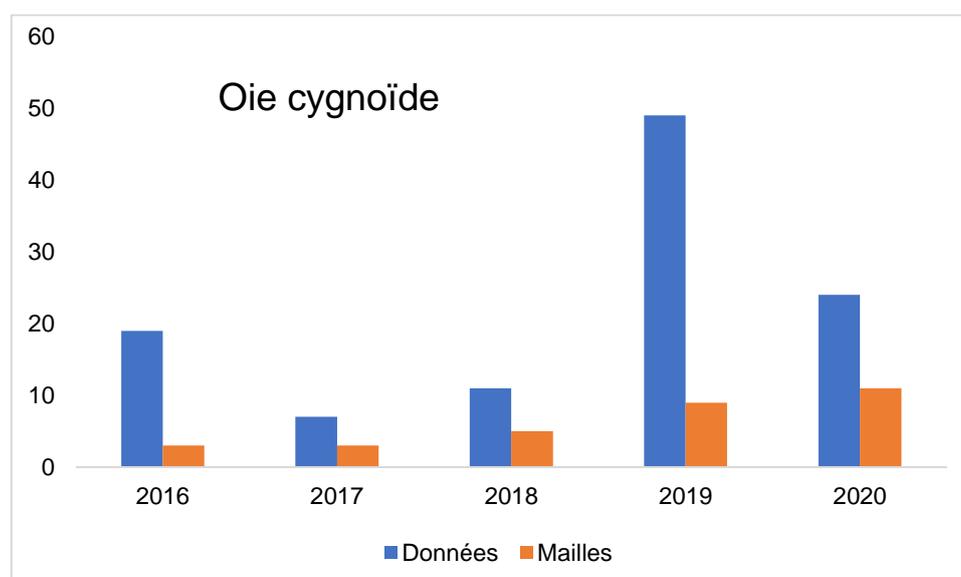
Origine dans la région considérée : Echappé de captivité. Les races aujourd'hui échappées sont différentes et appelées Oies de Guinée ou Oie de Chine.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Il est difficile d'évaluer la présence de cette espèce qui regroupe de nombreuses souches d'élevage qui se retrouvent dans la nature et ne sont souvent pas recensées par les ornithologues.

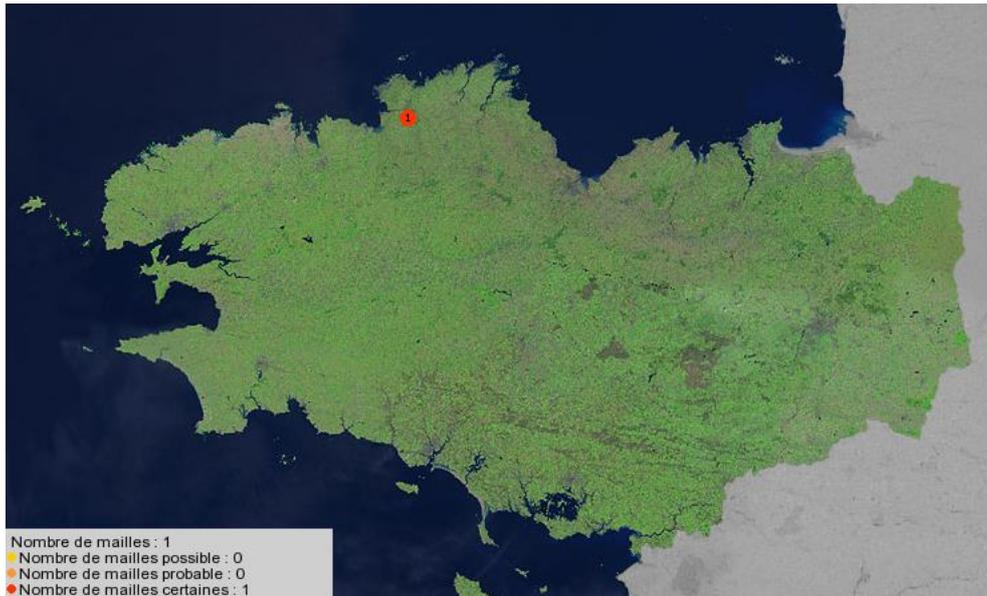
Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Difficile de décrire toute tendance compte tenu d'une sous-estimation des oiseux échappés et du caractère parfois « domestique » de certains oiseaux. Il reste intéressant de les noter toutefois pour constater leur présence et évolution dans les milieux naturels fréquentés. L'année 2019 voit notamment un pic de présence. Un seul cas de reproduction est rapporté dans le secteur de Lannion (Côtes-d'Armor).

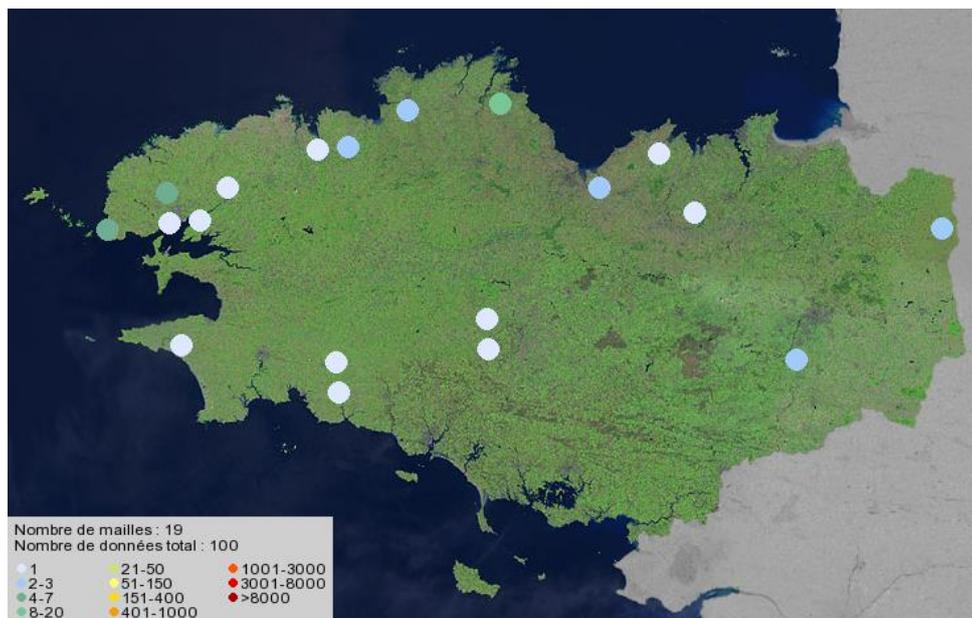
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



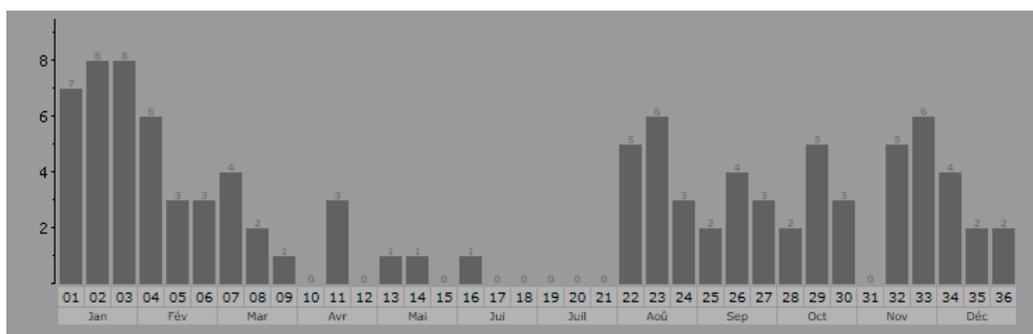
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des indices de reproduction d'Oie cygnoïde enregistrés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions d'Oie cygnoïde enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décennie) du nombre de données cumulées d'Oie cygnoïde enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Oie à tête barrée *Anser indicus*

CAF	EEE_UE
E	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Présence	Présence	Présence	Absence

Région biogéographique d'origine : Asie-Centrale, Mongolie, Chine.

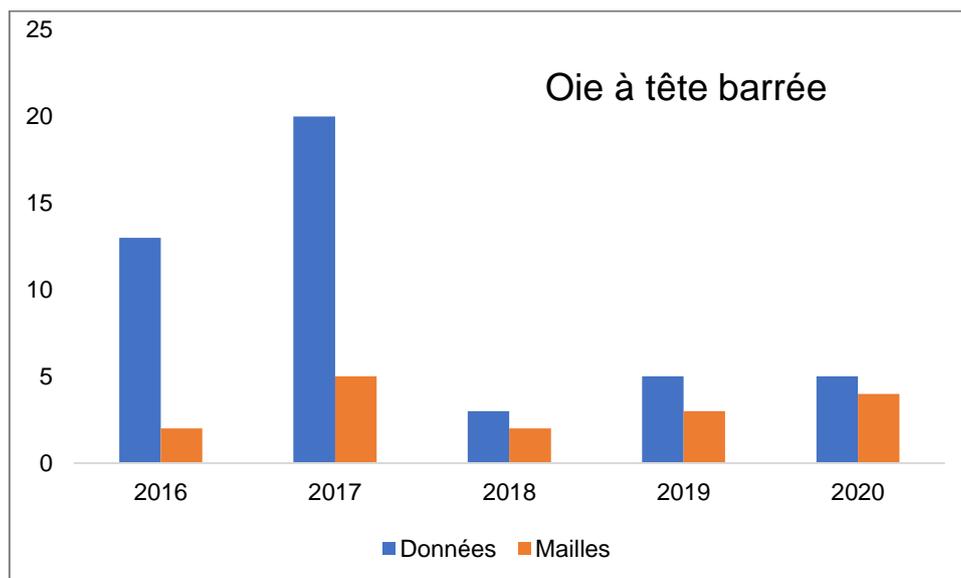
Origine dans la région considérée : Echappé.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Quelques cas de reproduction en France depuis le début des années 2000 pour cette espèce échappée et introduite en petites populations, notamment en Grande-Bretagne.

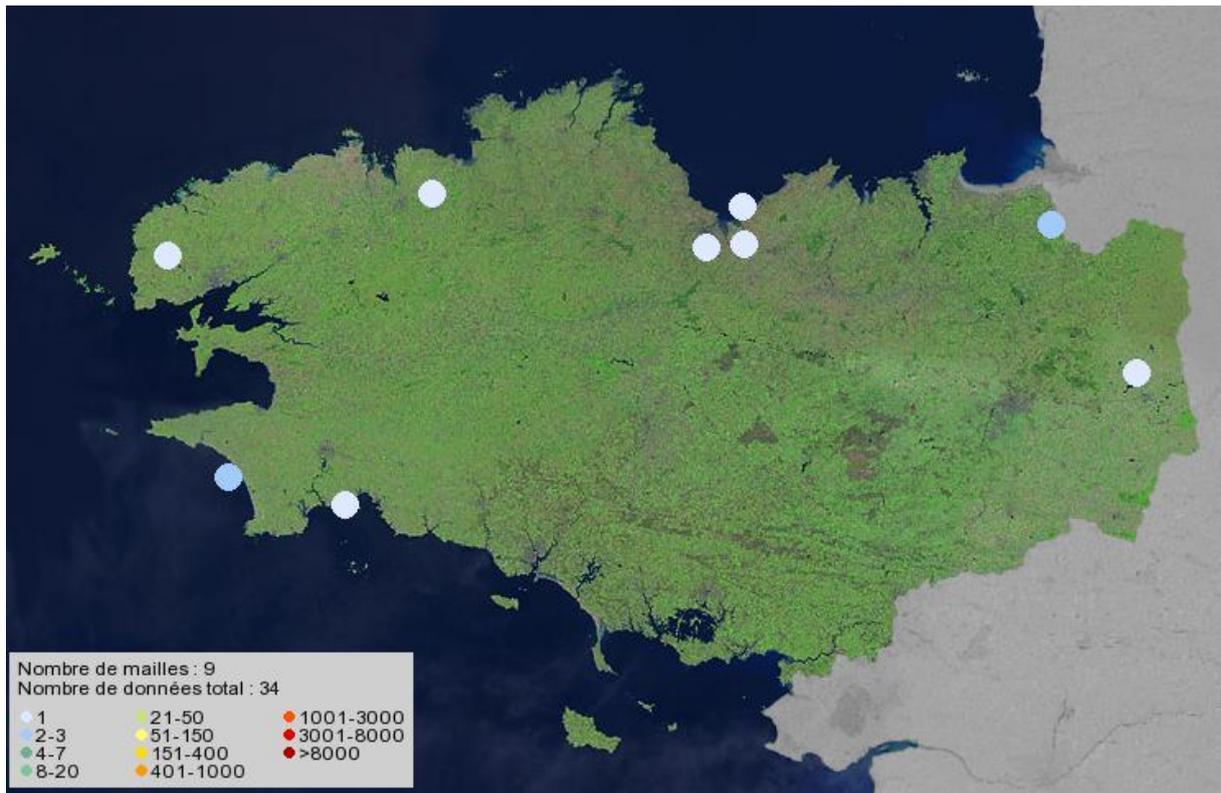
Situation en Bretagne avant 2016 : Observée surtout depuis le début des années 2000, notamment en baie de Saint-Brieuc (**GEOCA, 2014**).

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Après une présence marquée en 2016 et 2017, le nombre de données et de mailles occupées a diminué pour atteindre un seuil peu élevé. De plus, les effectifs restent pour le moment inférieurs à 3 individus, ce qui limite les risques de reproduction en milieu naturel. L'espèce fréquente des zones humides riches en oiseaux d'eau comme la baie de Saint-Brieuc, la baie d'Audierne ou quelques étangs.

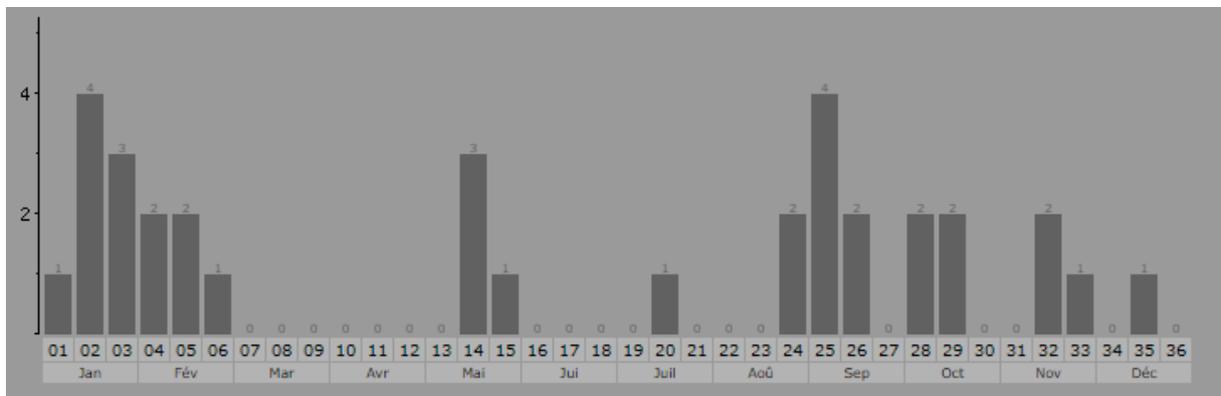
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions d'Oie à tête barrée enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées d'Oie à tête barrée enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Ouette d'Egypte *Alopochen aegyptius*

CAF	EEE_UE
B/C	Oui

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Présence	Absence	Présence	Présence

Région biogéographique d'origine : Afrique sub-saharienne.

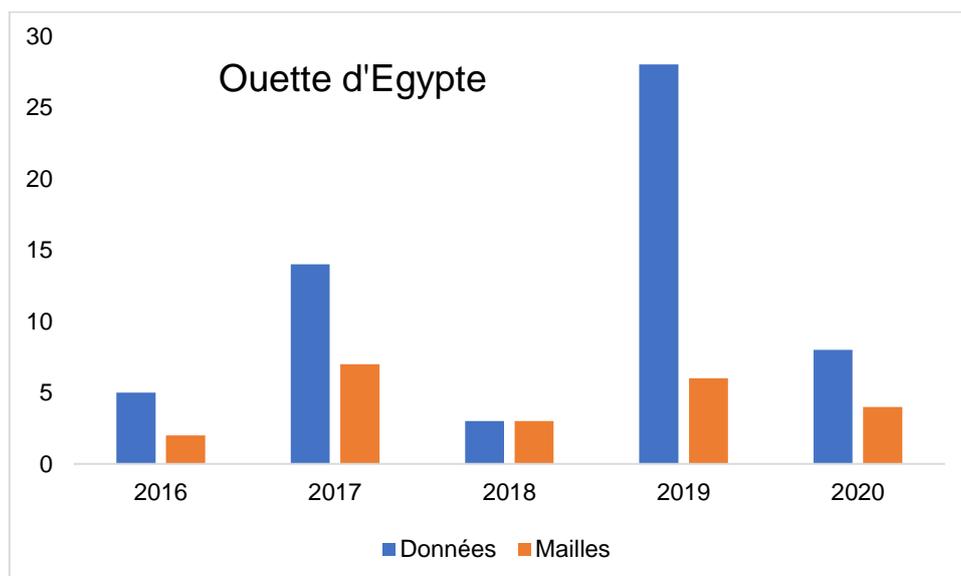
Origine dans la région considérée : Introduite dans plusieurs pays européens. Echappé de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Les populations introduites de plusieurs pays ouest-européens sont en forte expansion depuis les années 1990 (Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas). En France, on comptait quelques dizaines de couples nicheurs pour quelques centaines d'oiseaux au début des années 2000 mais les chiffres sont en expansion (**Dubois et al. , 2008**).

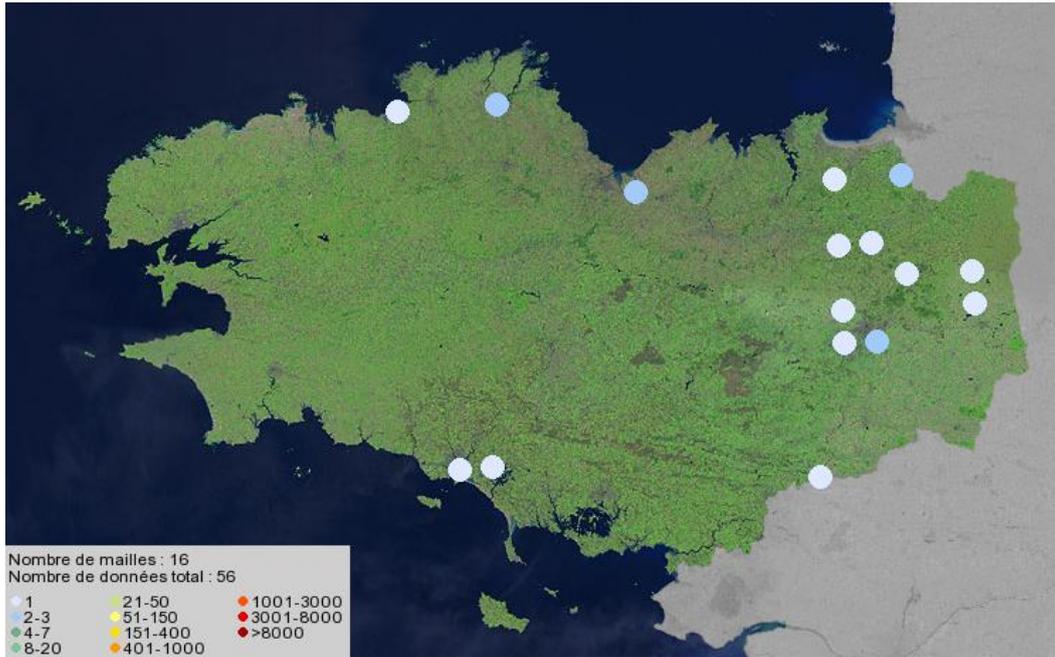
Situation en Bretagne avant 2016 : Notée à partir des années 1990 sur plusieurs zones humides de la région, coïncidant avec l'augmentation notée en France et en Europe.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Des individus isolés ou en groupes très restreints sont notés régulièrement, surtout en Ile-et-Vilaine. L'année 2019 a vu un pic d'observations mais un nombre de mailles occupées assez classique. Aucun cas de reproduction n'a été signalé jusqu'à présent.

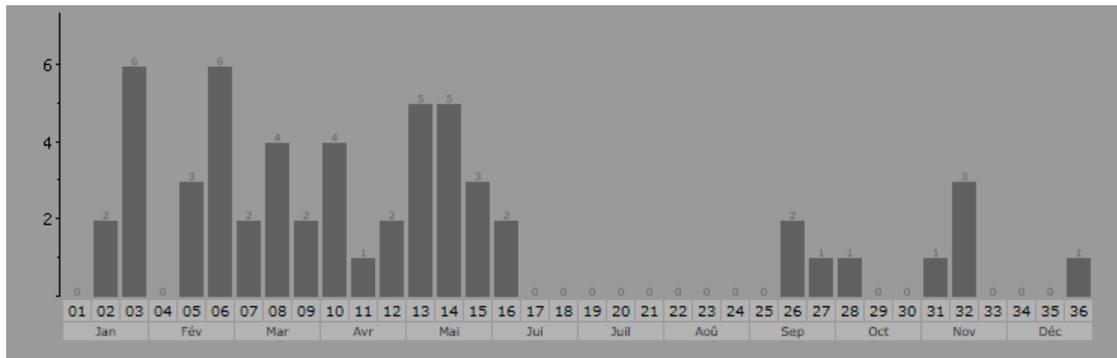
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions d'Ouette d'Egypte enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décennie) du nombre de données cumulées d'Ouette d'Egypte enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Ouette de Magellan *Chloephaga picta*

CAF	EEE_UE
Non Evalué	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	Présence	Absence	Présence	Présence

Région biogéographique d'origine : Amérique-du-Sud

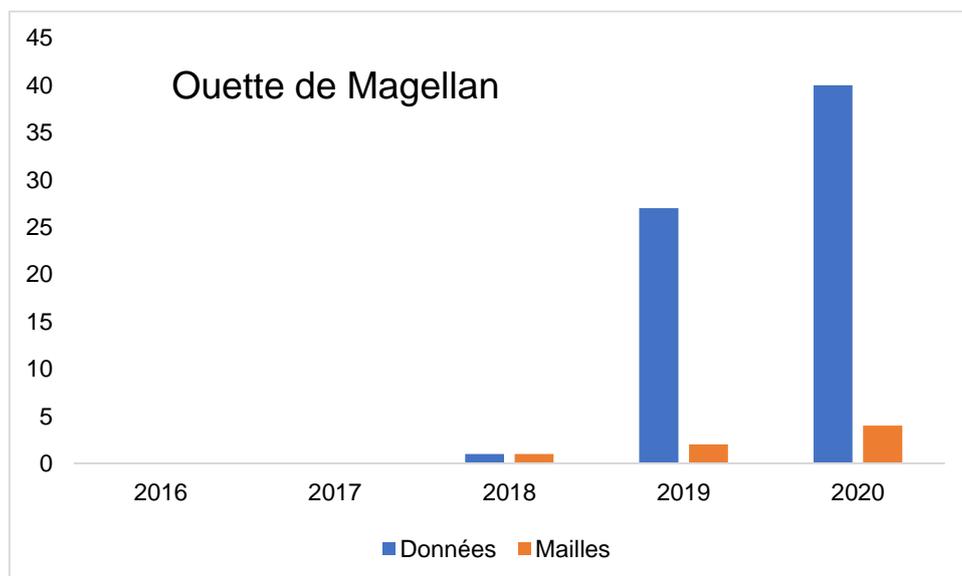
Origine dans la région considérée : Echappé de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Inconnue.

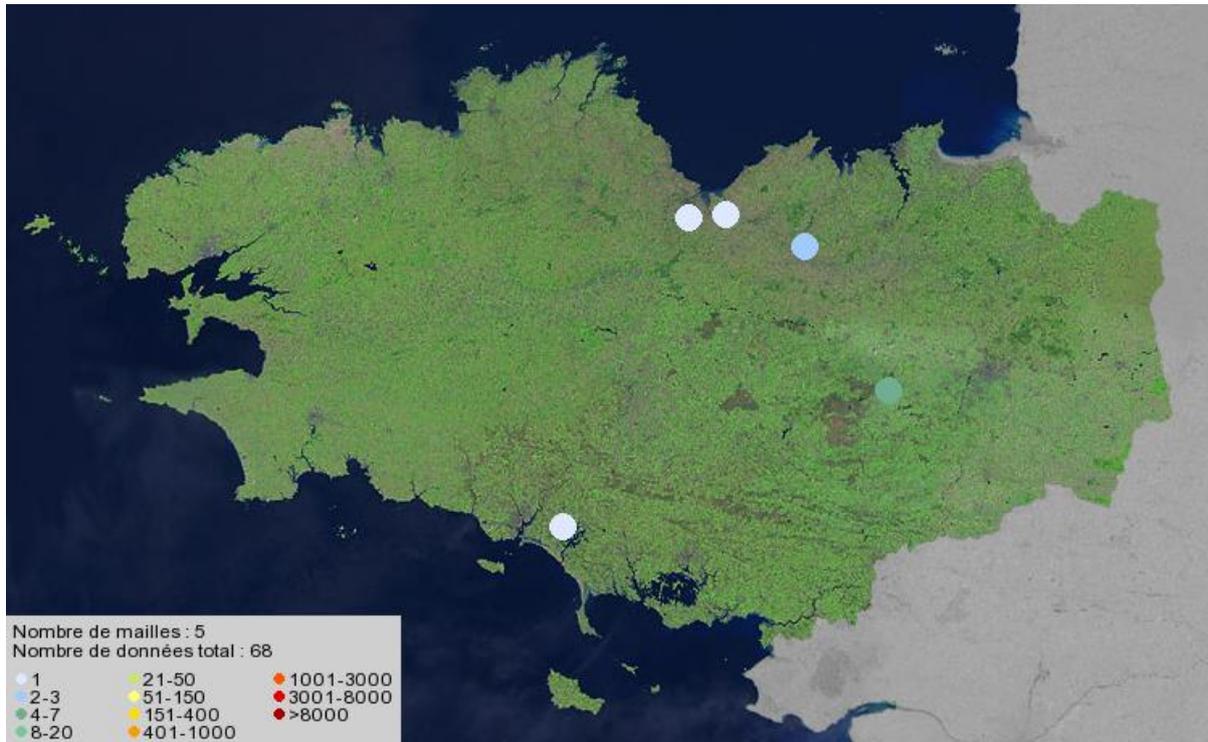
Situation en Bretagne avant 2016 : Un cas de reproduction confirmé sur un étang de Lauzach (Morbihan) en 2008.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Quelques oiseaux ont été observés à partir de 2018 sur 2 sites principaux : le fond de baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) et le secteur de Careil/barrage de la Chèze (Ille-et-Vilaine). Ces petites populations ont perduré et fait l'objet d'une hausse du nombre d'observations en 2019 et 2020 et de nouvelles mailles occupées. Aucun cas de reproduction signalé sur la période.

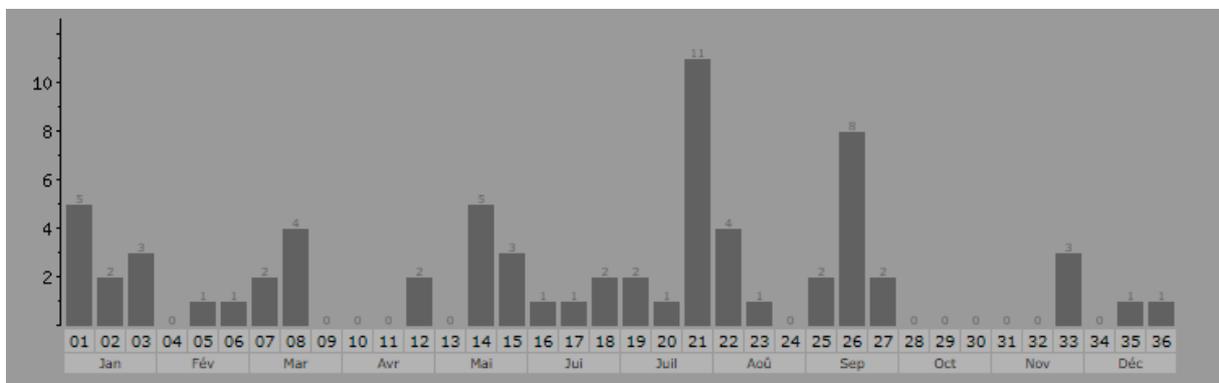
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions d'Ouzette de Magellan enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées d'Ouzette de Magellan enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Tadorne casarca *Tadorna ferruginea*

CAF	EEE_UE
B/C	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Nicheur	Présent	Nicheur	Présent

Région biogéographique d'origine : Afrique du Nord et Asie

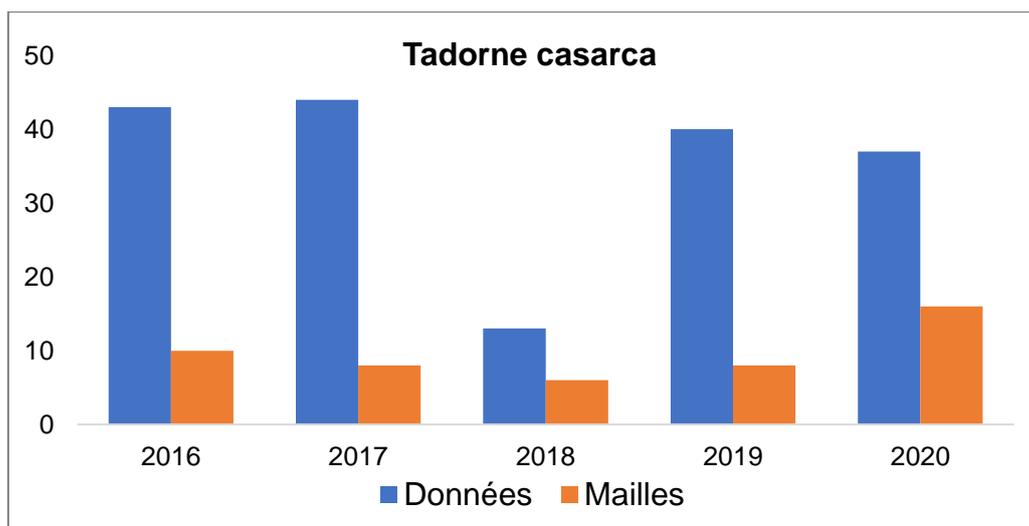
Origine dans la région considérée : Echappé de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Quelques cas de reproduction en France au début des années 2000 et des observations de plus en plus nombreuses depuis, avec potentiellement de petits groupes notés (**Dubois et al., 2008**).

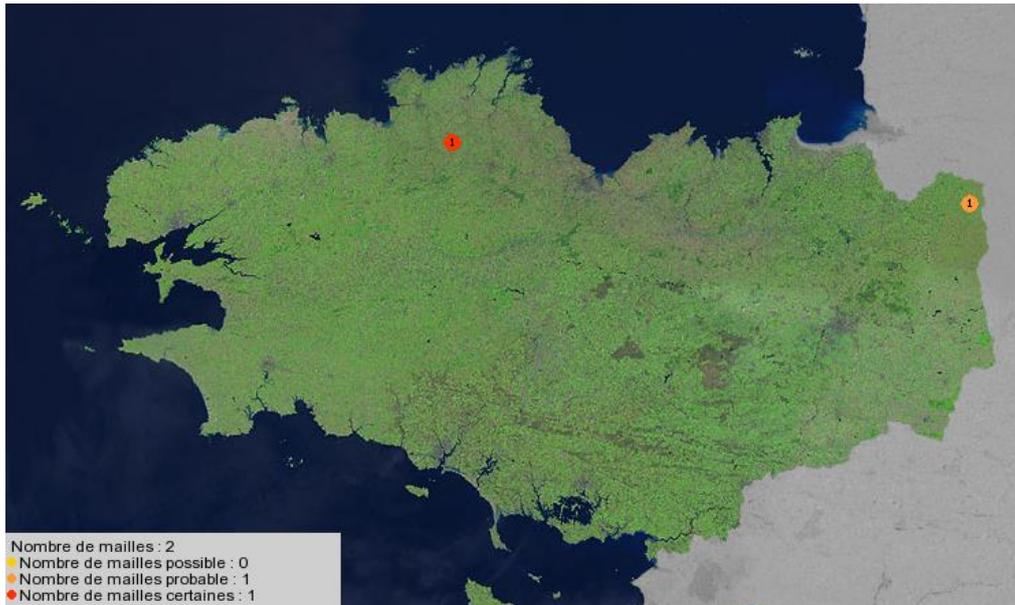
Situation en Bretagne avant 2016 : Des observations dispersées de 1 à 2 individus et première reproduction signalée en 2006 à Trédrez-Locquémeau (Côtes-d'Armor).

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Le Tadorne casarca est désormais observé tout au long de l'année en divers points de la région, à l'unité ou en très faibles effectifs. Le nombre de données reste stable, autour de 40 données par an à l'exception de l'année 2018. Deux cas de reproduction ont été signalés sur la période considérée.

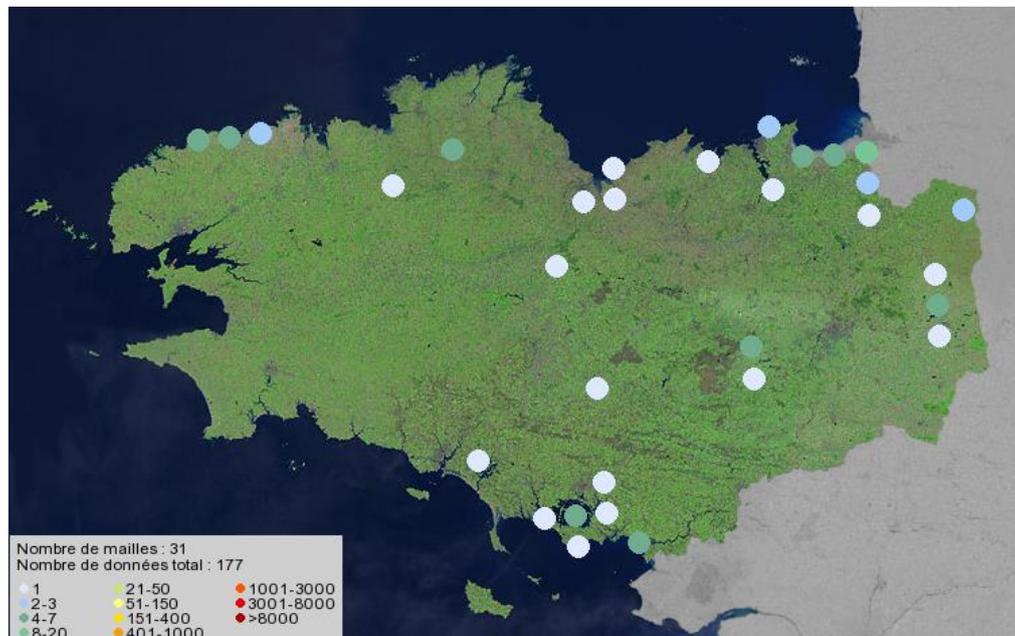
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



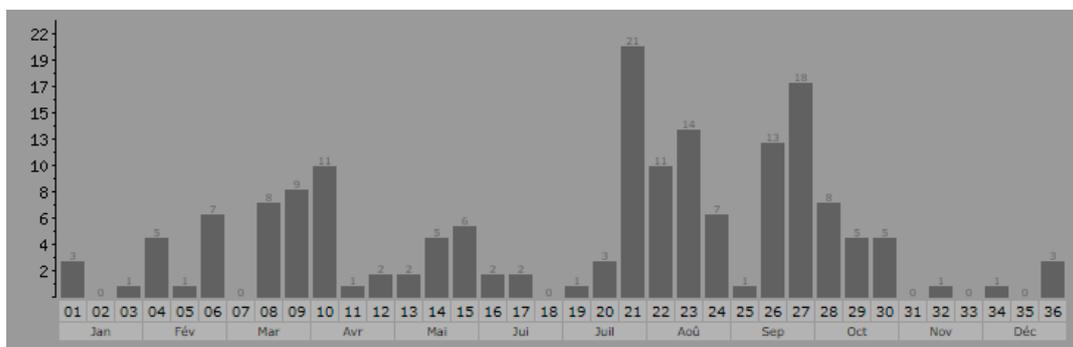
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des indices de reproduction de *Tadorna casarca* enregistrés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions de *Tadorna casarca* enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décennie) du nombre de données cumulées de *Tadorna casarca* enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Canard à collier noir *Callonetta leucophrys*

CAF	EEE_UE
E	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Absence	Présence	Absence	Présence

Région biogéographique d'origine : Amérique du Sud

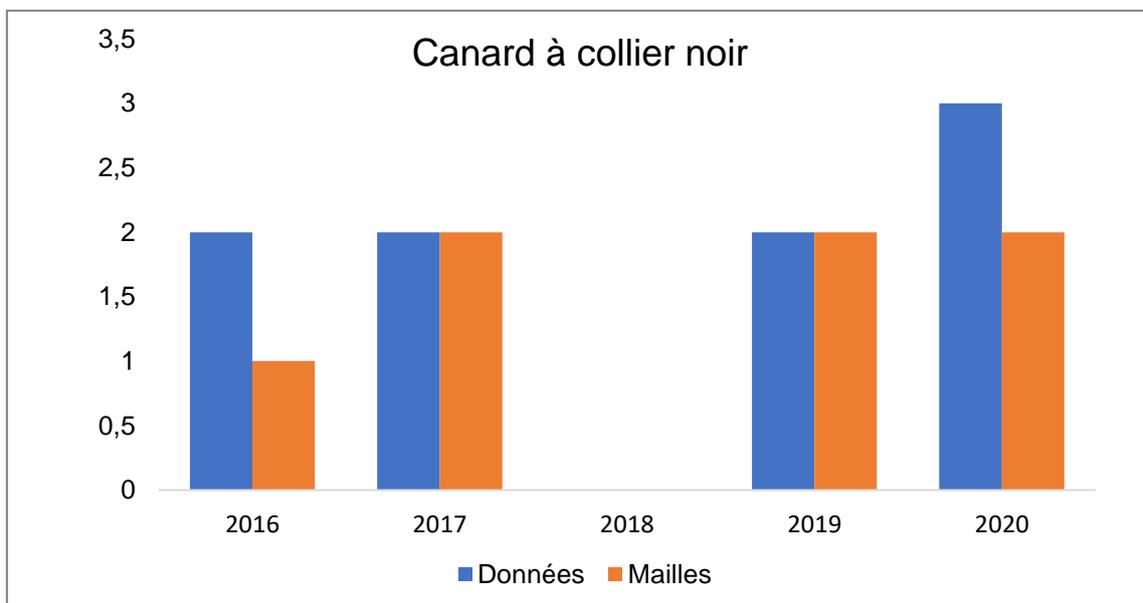
Origine dans la région considérée : Très présente en captivité (échappés).

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Espèce échappée de captivité assez fréquemment observée dans la nature et avec quelques cas de reproduction connus en France au début des années 2000 (Dubois *et al.*, 2008).

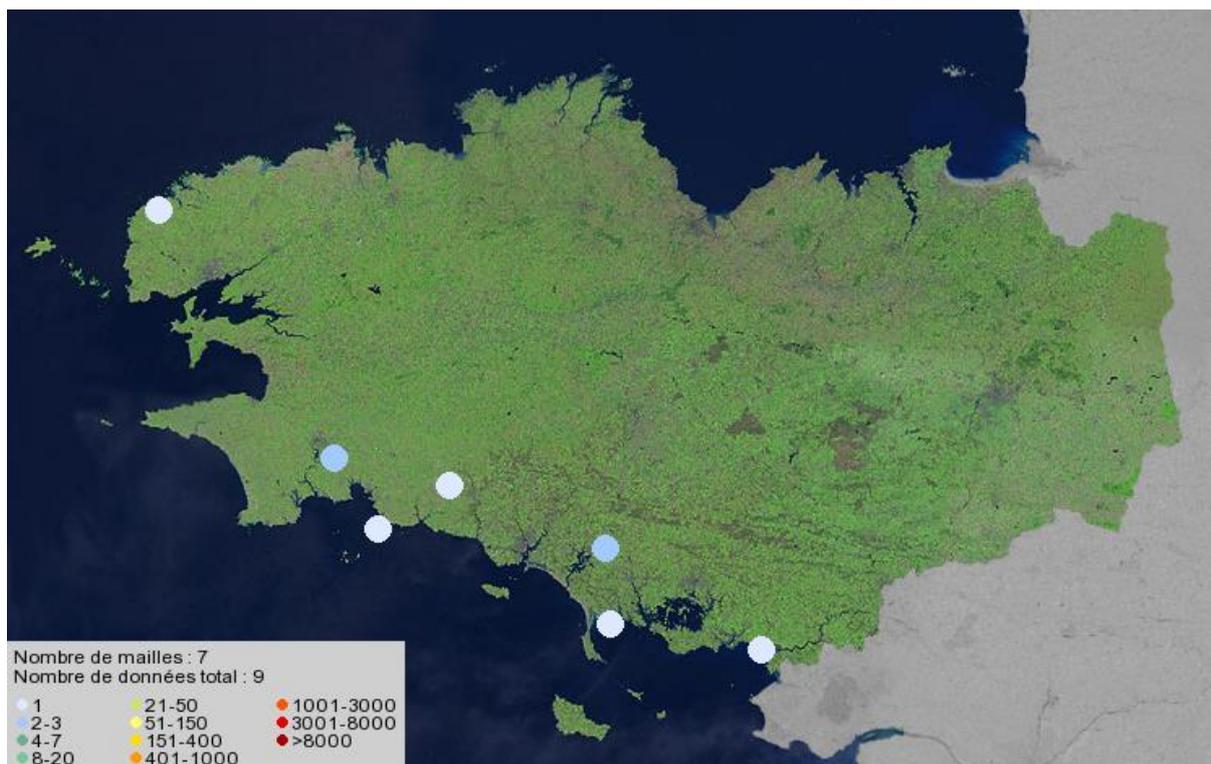
Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Environ 2 données en moyenne par an d'oiseaux isolés sur la période avec une seule année sans donnée (2018). Les données sont étalées tout au long de l'année sans pic marqué. En revanche, la distribution des données est clairement concentrée sur le littoral sud-Bretagne.

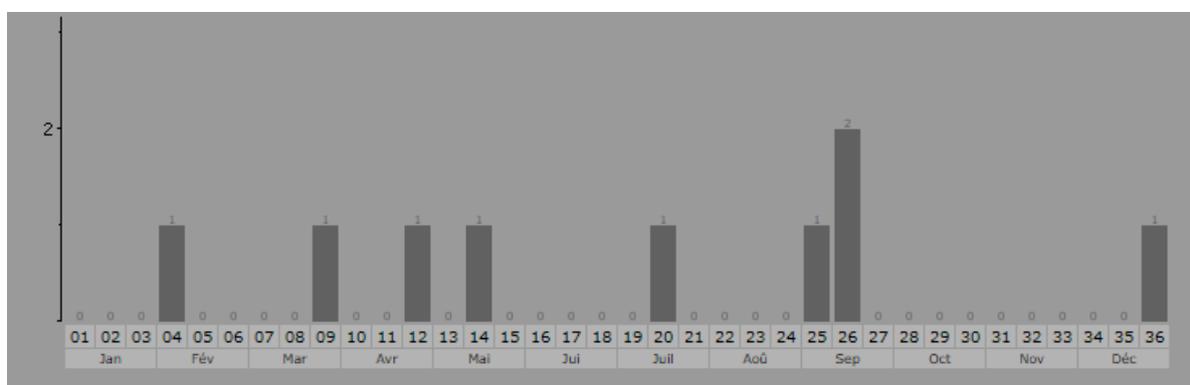
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions de Canard à collier noir enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées de Canard à collier noir enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Canard de Chiloé *Mareca sibilatrix*

CAF	EEE_UE
Non évalué	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	Absence	Absence	Présence	Absence

Région biogéographique d'origine : Amérique du Sud

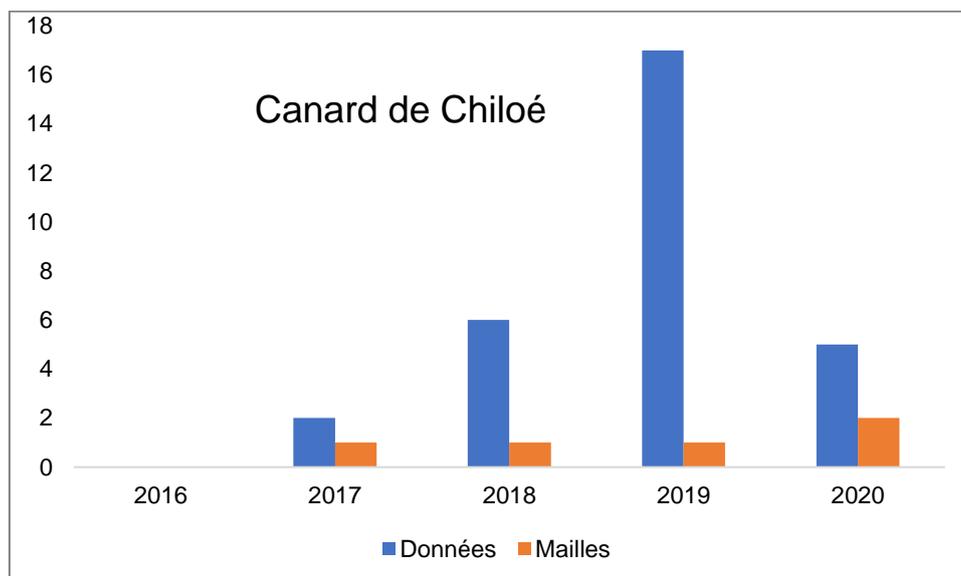
Origine dans la région considérée : Echappé de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Inconnue

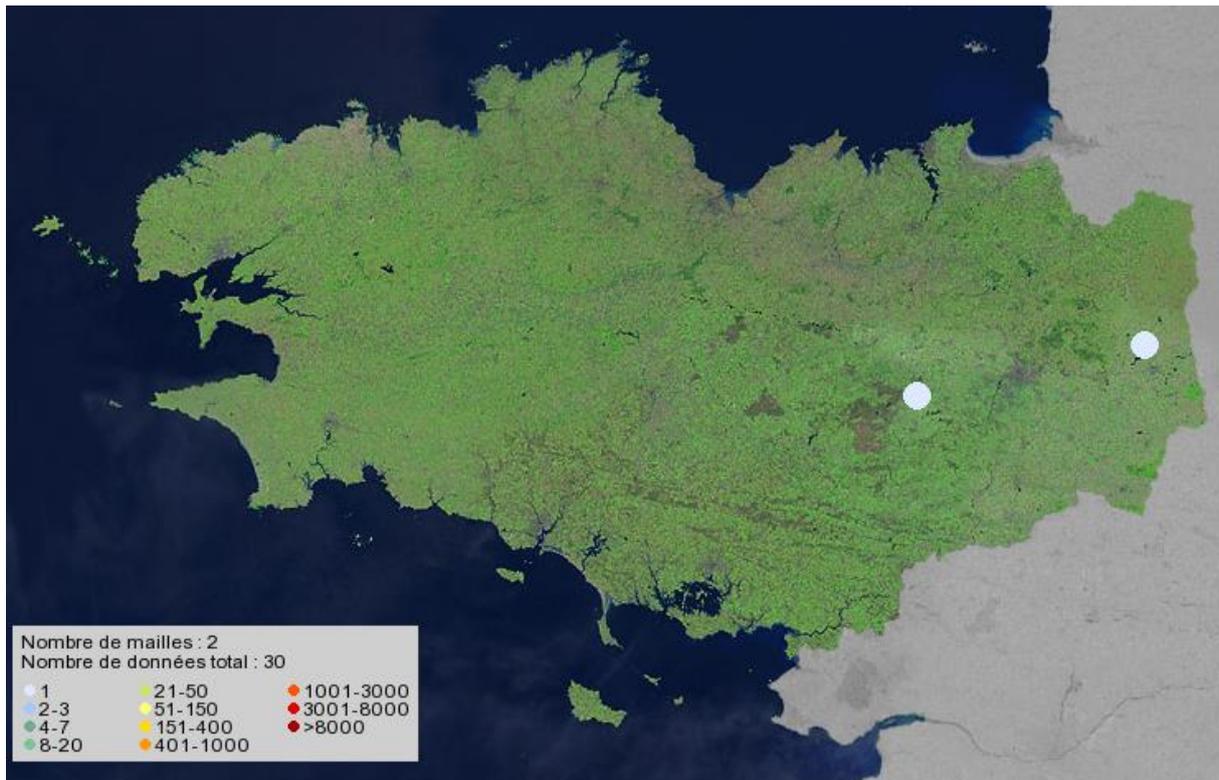
Situation en Bretagne avant 2016 : Une première mention des années 1970 d'un mâle présent deux hivers consécutifs dans une bande de canards siffleurs dans l'anse d'Yffiniac (**Pierre Yésou, Comm. Pers.**)

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Les données reflètent seulement le stationnement d'un individu (mâle) sur l'étang de Careil durant une longue période et l'observation d'un individu (le même ?) sur le lac de barrage de la Cantache en 2020.

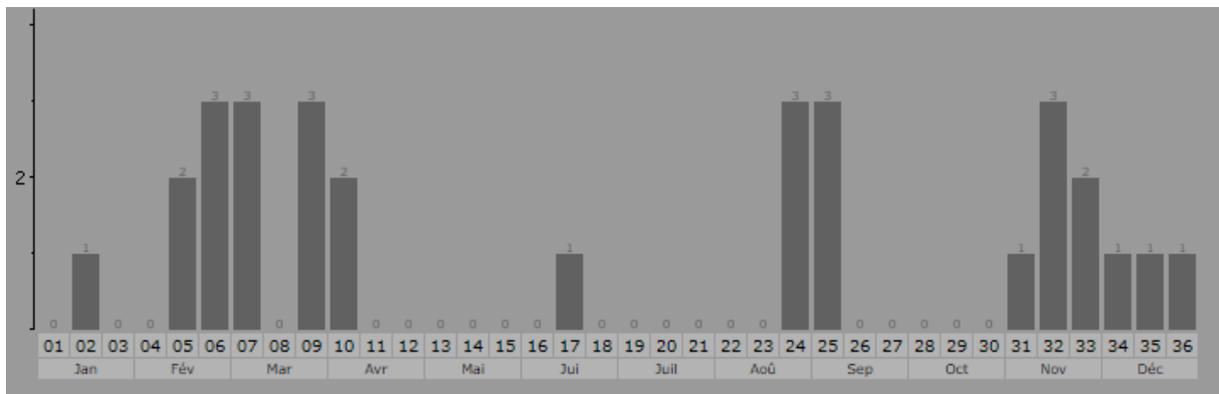
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Malgré l'agressivité observée sur les autres canards, l'isolement de ces oiseaux limite d'éventuels impacts à plus large échelle.



Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions de Canard de Chiloé enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées de Canard de Chiloé enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Canard carolin *Aix sponsa*

CAF	EEE_UE
E	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Présence	Présence	Présence	Présence

Région biogéographique d'origine : Amérique du Nord

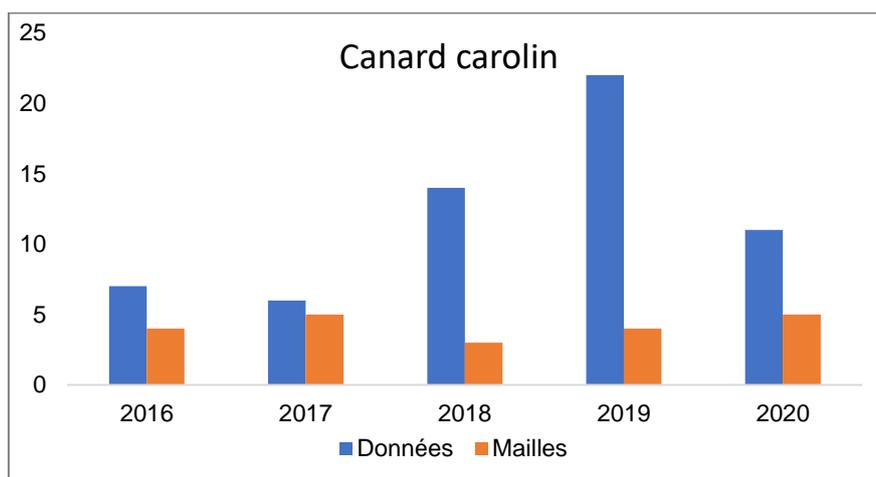
Origine dans la région considérée : Très présente en élevage et zoos (échappés) mais quelques origines naturelles possibles.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Nombreuses observations en France mais reproductions assez localisées et rares jusqu'à présent mais concernent la Loire-Atlantique.

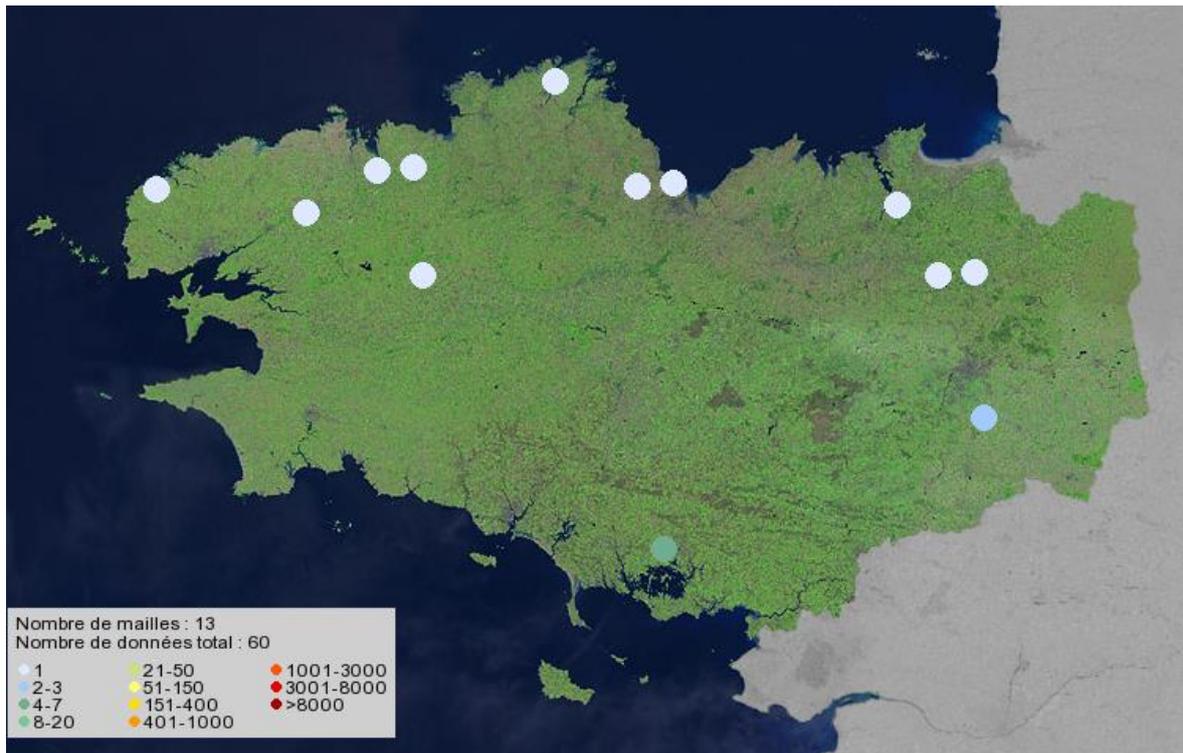
Situation en Bretagne avant 2016 : Pas de reproduction connue en Bretagne malgré la présence d'une petite population dans le département voisin de la Loire-Atlantique depuis le début des années 2000.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Le nombre de données bretonnes a augmenté au cours des 5 ans mais l'année 2020 est resté assez faible en données. En termes de distribution, la moitié nord Bretagne fournit nettement plus de de mailles et de données. Peut-on y voir le signe d'une apparition liée aux populations britanniques ?

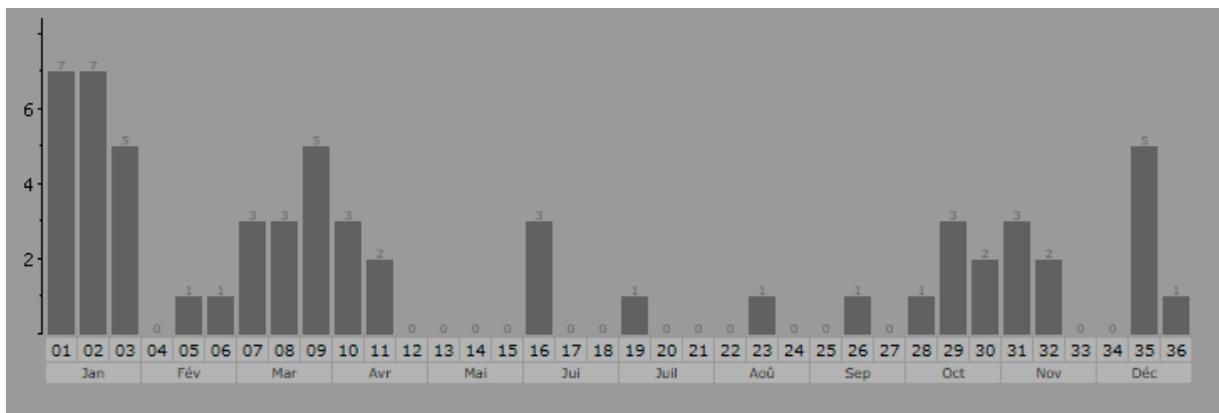
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions de Canard carolin enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décennie) du nombre de données cumulées de Canard carolin enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Canard mandarin *Aix galericulata*

CAF	EEE_UE
C	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Nicheur ?	Présence	Nicheur	Présence

Région biogéographique d'origine : Est de l'Asie

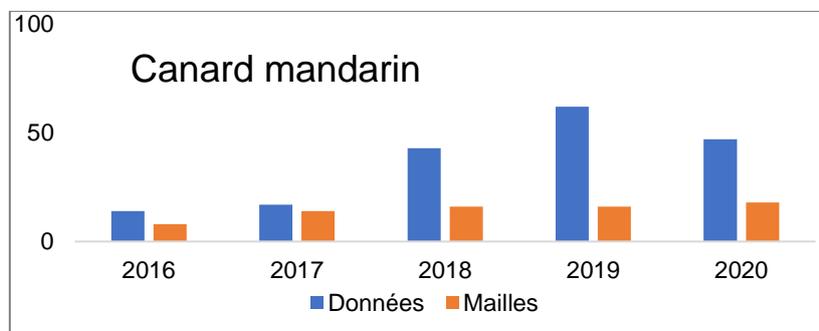
Origine dans la région considérée : Importantes populations férales en Grande-Bretagne et échappés de captivité en France.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : La population ouest-Européenne comptait 9 000 à 10 000 individus au début des années 2000, principalement en Angleterre et Allemagne (**Dubois, 2007**). Après une première reproduction en France en 1977, l'espèce a lentement progressé pour compter une trentaine de couples nicheurs en 2006. Sa progression se poursuit et pourrait s'intensifier au vu du nombre de mailles désormais « occupées » par l'espèce.

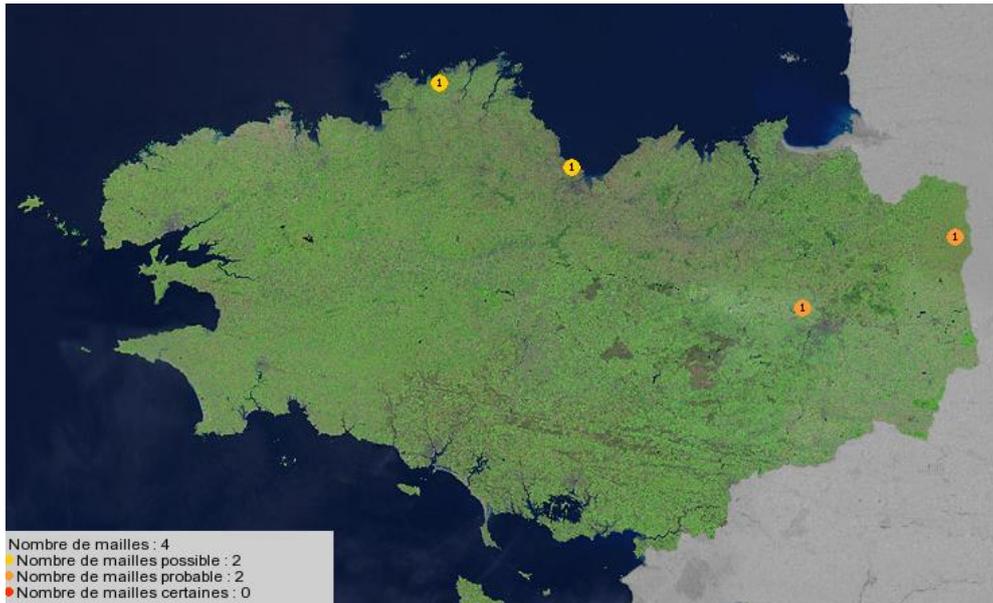
Situation en Bretagne avant 2016 : Quelques cas isolés de reproduction ont déjà été notés notamment lors de l'enquête régionale 2004-2008 avec 1 cas dans le Trégor – Cotes-d'Armor et 1 cas dans l'est du Morbihan.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : On constate une augmentation du nombre de données et de mailles occupées sur la période récente. Elle correspond à l'installation durable de couples dont la reproduction est possible à probable sur au moins 4 sites. Le nord-ouest des Côtes-d'Armor est particulièrement occupé par l'espèce, ce qui fait suite à sa reproduction localement dès le début des années 2000. L'espèce semble plus discrète ou moins visible en période de reproduction ce qui peut entraîner une sous-estimation des couples nicheurs.

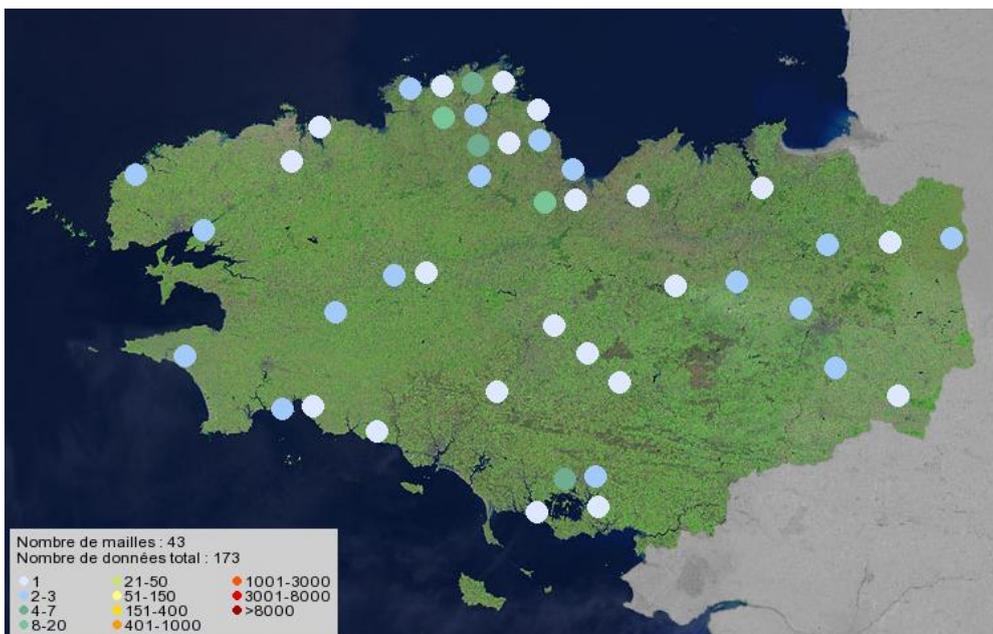
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnu



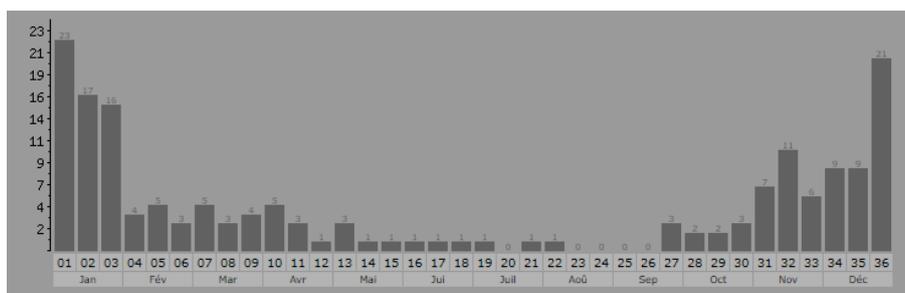
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des indices de reproduction de Canard mandarin enregistrés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions de Canard mandarin enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées de Canard mandarin enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Canard musqué/de Barbarie *Carina moschata*

CAF	EEE_UE
Non évalué	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	Présence	Présence	Nicheur	Présence

Région biogéographique d'origine : Amérique

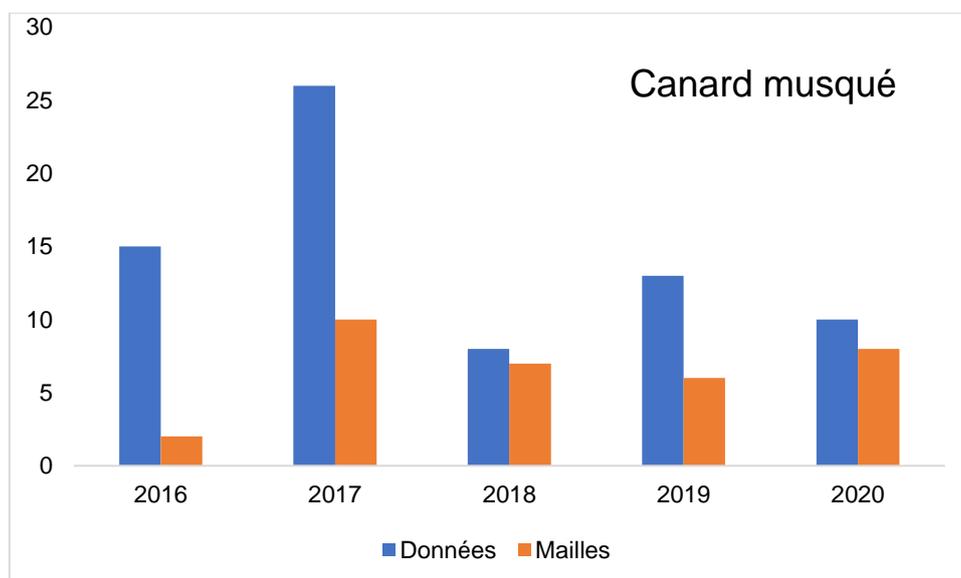
Origine dans la région considérée : Echappé de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Inconnue.

Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Les données récoltées en Bretagne se rapportent à des oiseaux échappés de captivité. L'espèce est le plus souvent observée à l'unité mais quelques regroupements existent et au moins 1 cas de reproduction certain en Ille-et-Vilaine. Une grande part des observations n'est sans doute pas rapportée par les observateurs compte tenu du caractère clairement domestiqué de cette espèce.

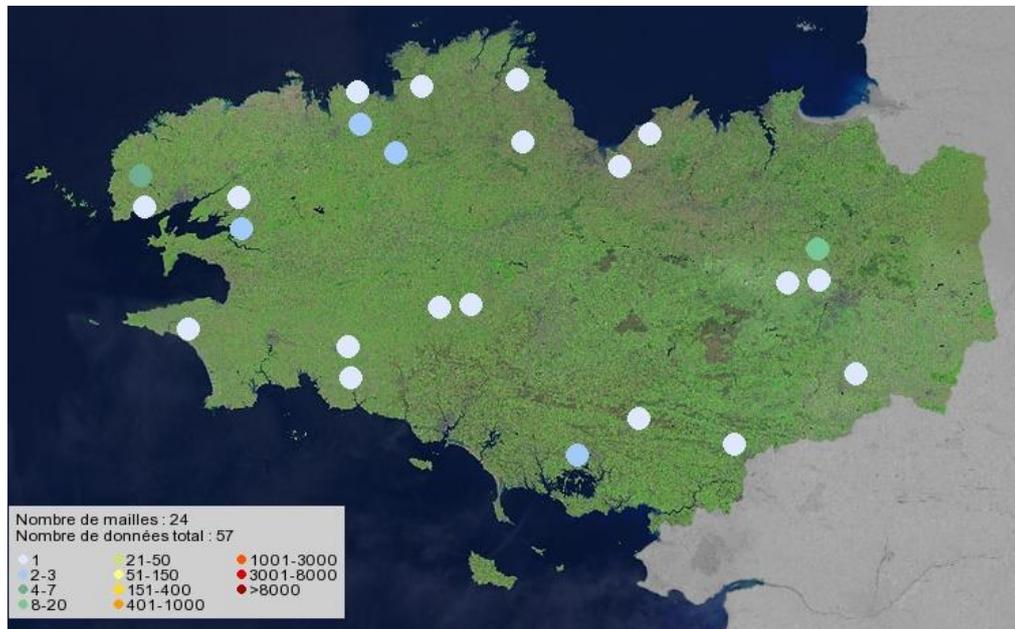
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



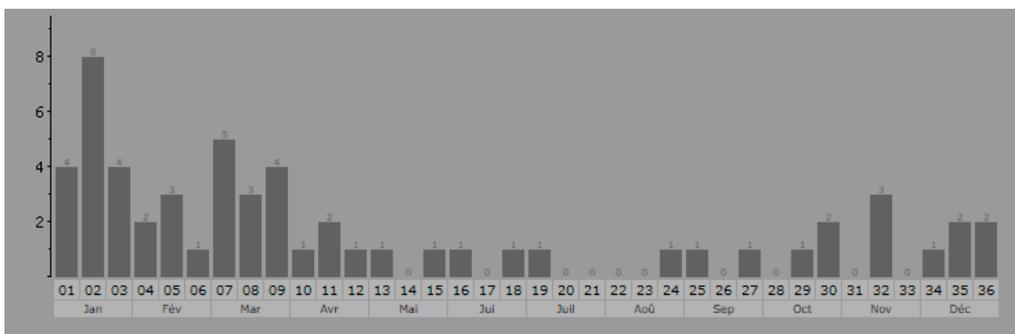
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des indices de reproduction de Canard musqué enregistrés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions de Canard musqué enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées de Canard musqué enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Nette demi-deuil *Netta peposaca*

CAF	EEE_UE
Non évalué	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Absence	Présence	Présence	Absence

Région biogéographique d'origine : Amérique-du-Sud

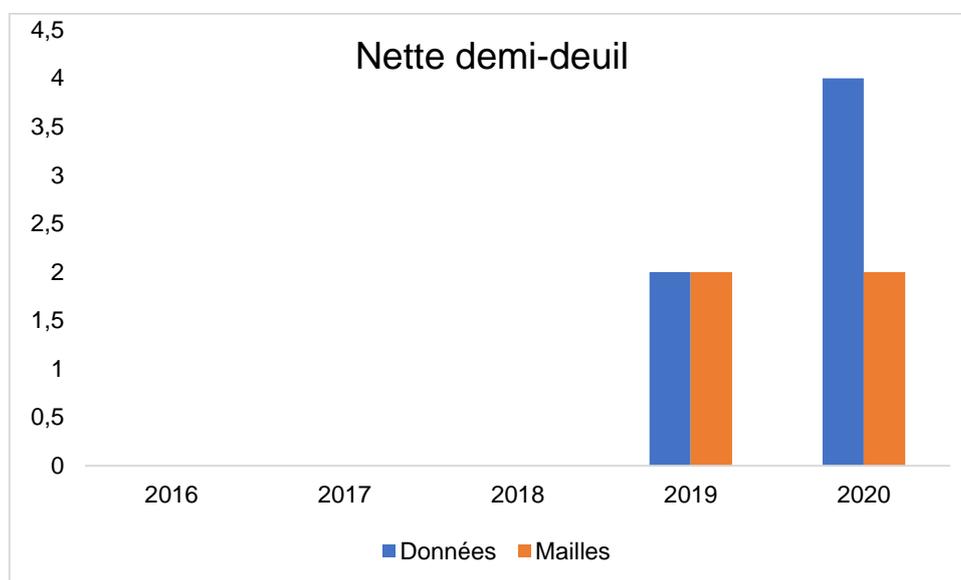
Origine dans la région considérée : Echappé.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Inconnue.

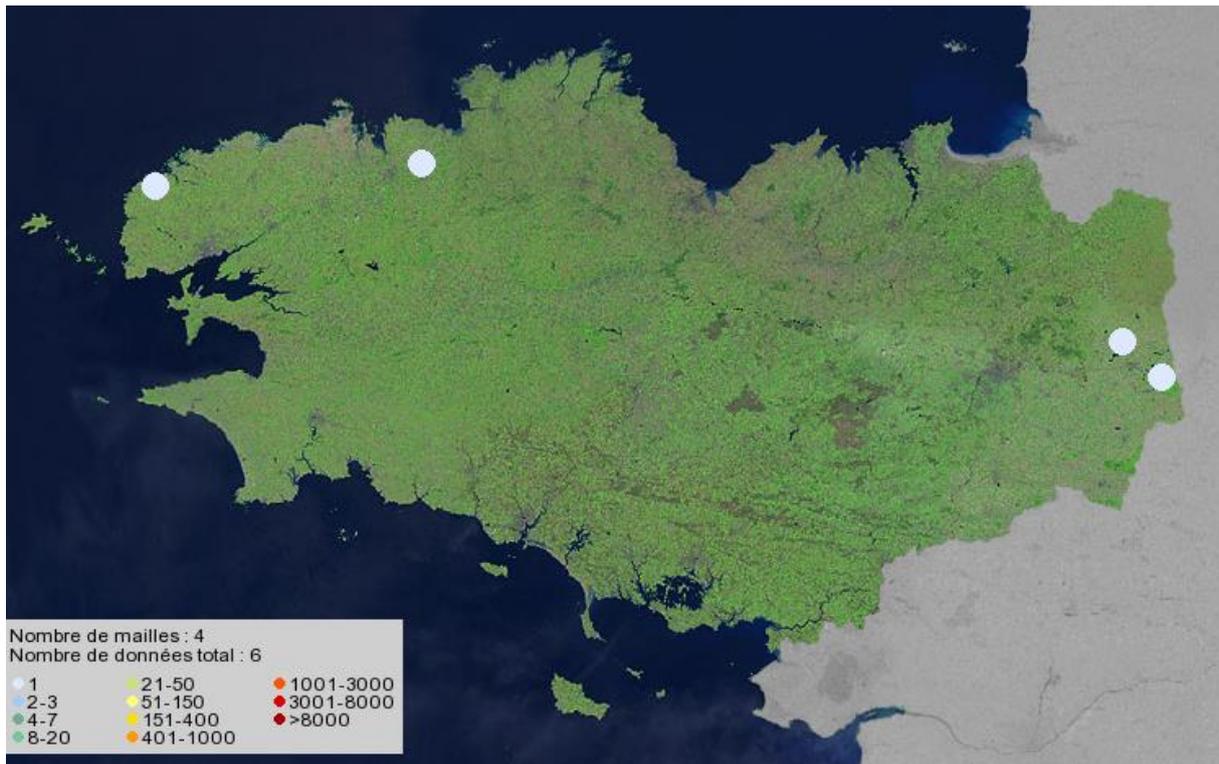
Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Seulement 2 données d'individus isolés en Finistère en 2019 et 4 données (pour 2 mailles) en Ille-et-Vilaine en 2020. L'espèce reste d'observation marginale en Bretagne mais à surveiller vue son apparition récente.

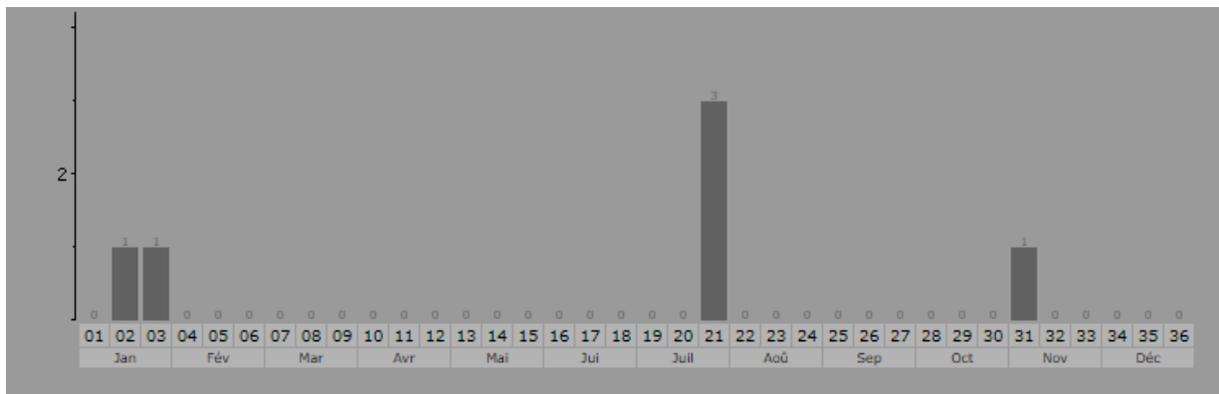
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions de Nette demi-deuil enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées de Nette demi-deuils enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Canard des Bahamas *Anas bahamensis*

CAF	EEE_UE
E	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	Absence	Présence	Absence	Absence

Région biogéographique d'origine : Amérique

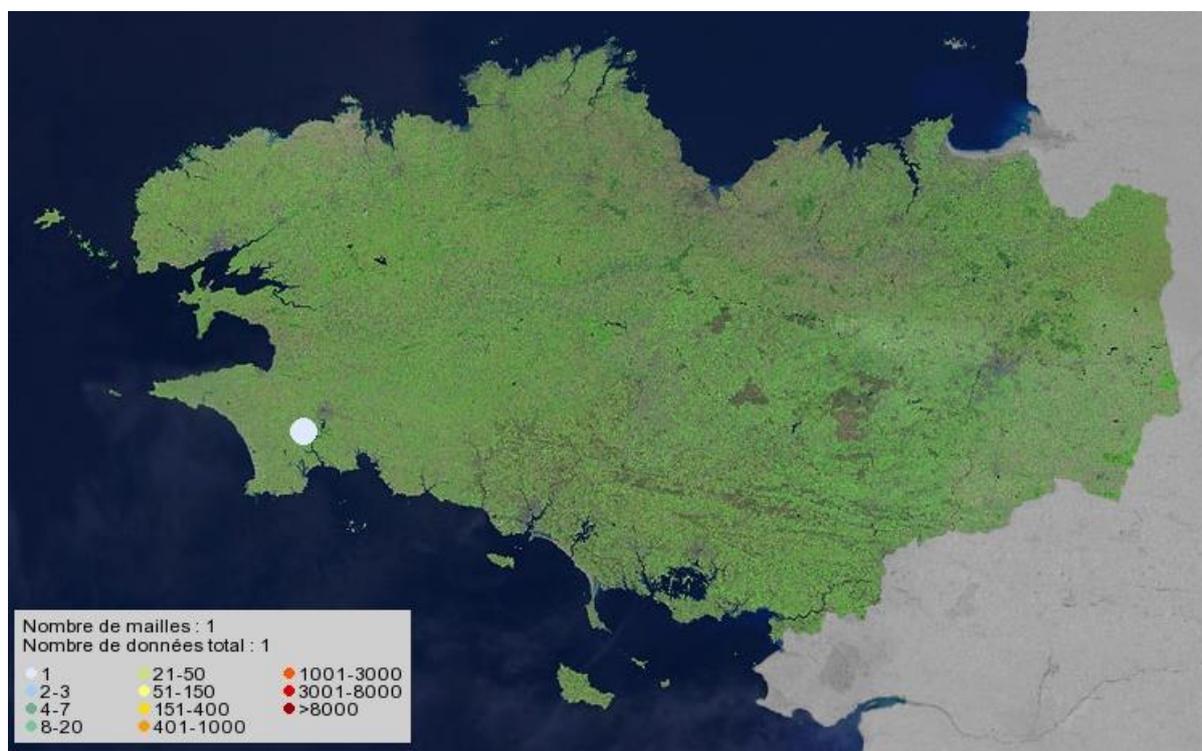
Origine dans la région considérée : Echappé de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Quelques cas de reproduction en France.

Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : 1 noté le 30 avril 2020 à Quimper parmi des Canards colverts.

Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Cartographie des mentions de Canard des Bahamas enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Colin de Virginie *Colinus virginianus*

CAF	EEE_UE
C	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	-	-	-	Présence

Région biogéographique d'origine : Amérique du Nord

Risques de confusion : Autres Gallinacés

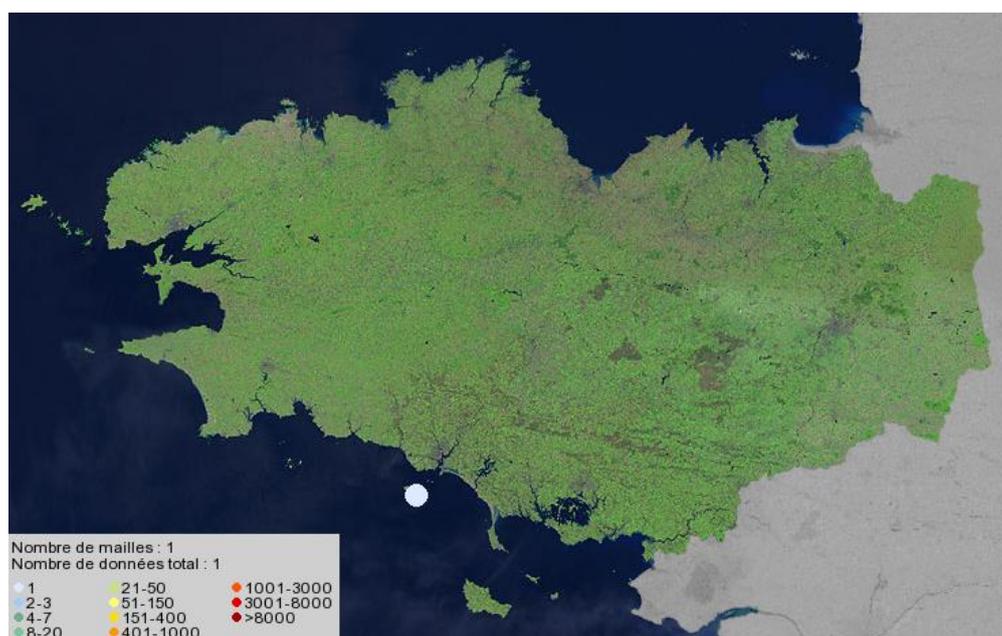
Origine dans la région considérée : Introduction.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Nombreuses introductions (cynégétiques) sur tout le territoire français dans la seconde moitié du XXe siècle, la plupart ne perdurant que quelques années. Une seule petite population sédentaire se maintient encore dans le centre de la France (**Dubois et al., 2008**).

Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : 1 seule donnée d'une femelle photographiée sur l'île de Groix le 20 avril 2020.

Risques connus ou supposés d'impacts sur la région Bretagne : Inconnu et à rapprocher des autres Gallinacés relâchés.



Cartographie des mentions de Colin de Virginie enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Faisan vénéré *Syrmaticus reevesii*

CAF	EEE_UE
C	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Absence	Nicheur	Présence	Absence

Région biogéographique d'origine : Chine.

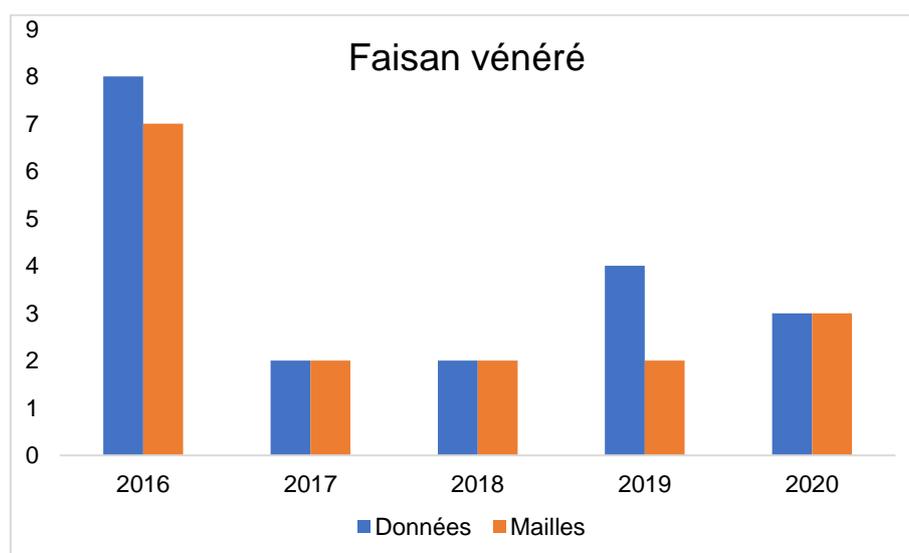
Origine dans la région considérée : Lâchers cynégétiques.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Plusieurs populations introduites pour la chasse dans diverses régions françaises (surtout nord de la France, Seine-et-Marne) mais assez peu se maintiennent dans le temps (**Dubois et al., 2008**).

Situation en Bretagne avant 2016 : Quelques observations laissent à penser à une possible reproduction sur un massif forestier d'Ille-et-Vilaine au cours de l'atlas 2004-2008 (**GOB. Coord. , 2012**).

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Le nombre de données reste assez faible pour cette espèce qui dépend uniquement d'introductions. Deux zones fournissent l'essentiel des données : le nord-Finistère où une reproduction probable est signalée et l'intérieur de l'Ille-et-Vilaine.

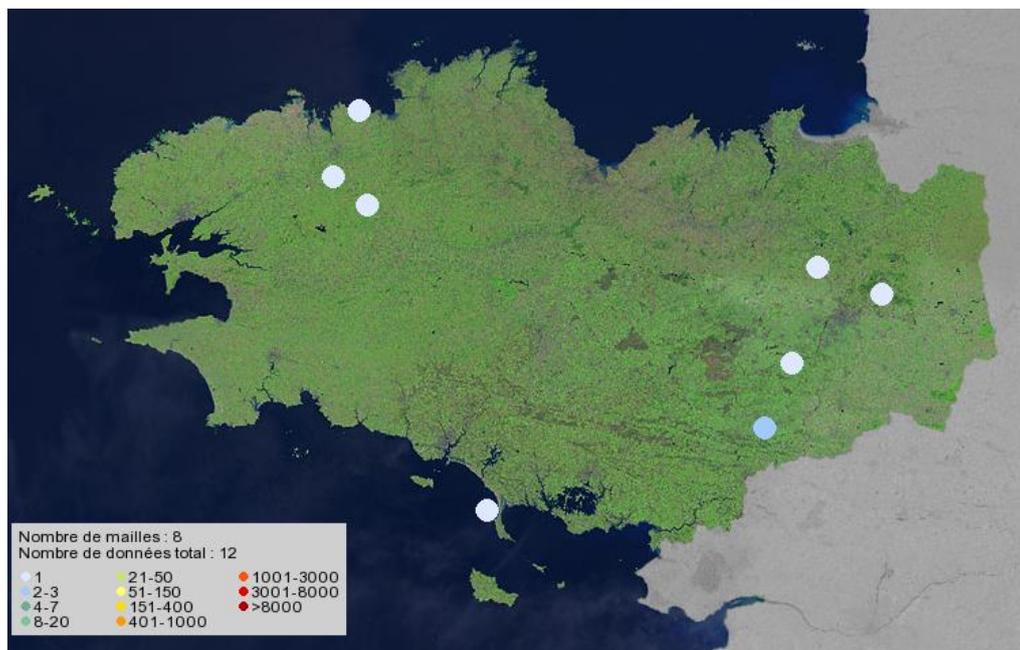
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Les mêmes que pour les autres populations de gibiers : impacts sur la faune indigène (reptiles notamment) et risques de transmissions de pathogènes.



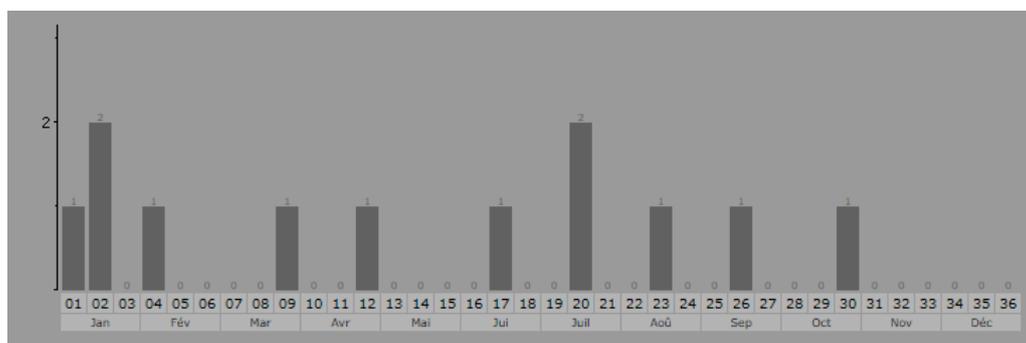
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des indices de reproduction de Faisan vénéré enregistrés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions de Faisan vénéré enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décennie) du nombre de données cumulées de Faisan vénéré enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Faisan de colchide *Phasianus colchicus*

CAF	EEE_UE
C	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Nicheur	Nicheur	Nicheur	Nicheur

Région biogéographique d'origine : Transcaucasie jusque Asie du Sud-Est. Introduit anciennement (dès l'Antiquité) dans de nombreux pays pour l'ornement et la chasse.

Origine dans la région considérée : Populations uniquement dépendantes des importants lâchers cynégétiques réalisés.

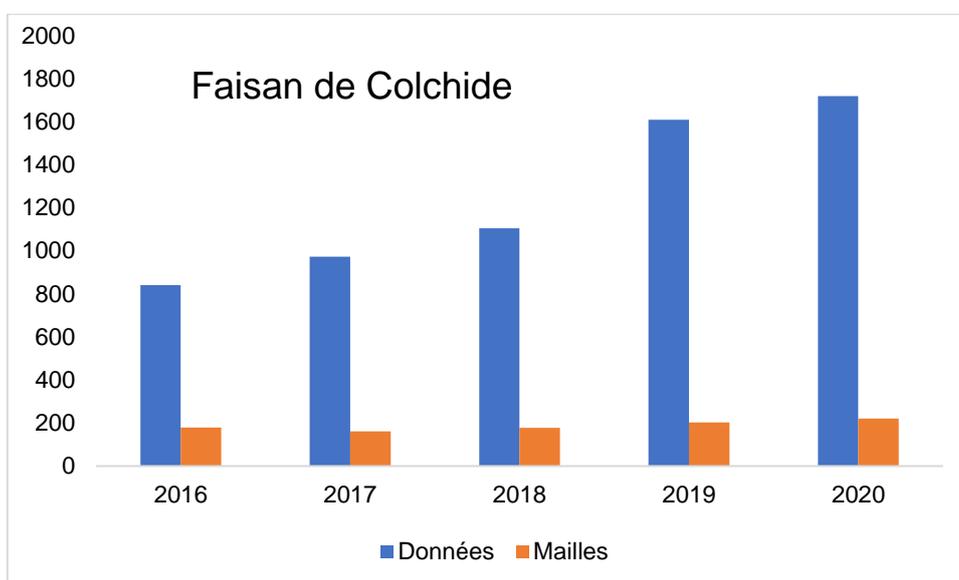
Situation à plus large échelle (Europe/France) : Espèce largement introduite pour la chasse (plus de 10 millions d'oiseaux introduits chaque année en France). Au Royaume-Uni, ce sont 43 millions d'individus qui sont lâchés chaque année (dont 13 millions sont tués à la chasse), entraînant des impacts sur les reptiles, les invertébrés, favorisant le développement de certains prédateurs qui subissent ensuite des gestions radicales et ayant globalement un fort impact sur les écosystèmes (Avery, 2019). Ces lâchers de faisans et les apports de nourriture qui y sont associés (plantations dédiées, jachères faunes sauvages ou même agrainoirs) peuvent favoriser d'autres espèces pouvant être impactantes (comme le Choucas des tours ou les rats) mais ne semblent pas favoriser les autres espèces natives et notamment les passereaux granivores qui, au contraire, y déclinent (Larkman *et al.* in Avery, 2019). D'autre part, ces oiseaux d'élevage sont des réservoirs et vecteurs de divers pathogènes, notamment du fait de leur élevage intensif et de densités trop importantes dans les milieux où ils sont introduits (Avery, 2019).

Situation en Bretagne avant 2016 : Introduits massivement et continuellement, les populations de Faisan sont dépendantes de ces lâchers. L'augmentation constatée depuis les années 1980 provient donc sans doute d'une augmentation de ces lâchers. La reproduction est régulièrement constatée mais dépend probablement de l'intensité des lâchers et d'une gestion adaptée.

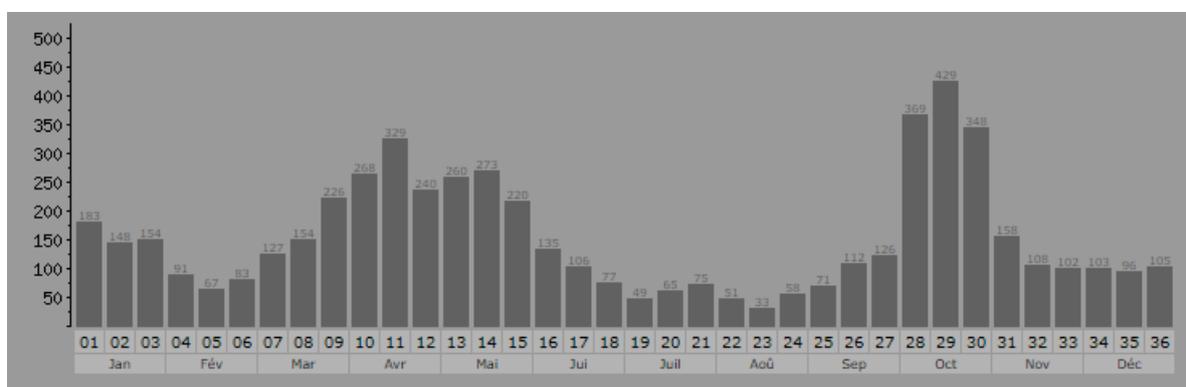
Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Le nombre de données transmises augmente assez significativement au cours de la période étudiée. L'espèce est observée sur tout le territoire, îles comprises. La saisonnalité des observations (concentrées en début de printemps et début d'automne) correspond probablement aux dates de lâchers massifs avant la période de chasse ou avant la période de reproduction. Des cas de reproduction sont signalés un peu partout dans la région. Plusieurs centaines de milliers d'individus sont tués à la chasse chaque année en Bretagne.

Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Malheureusement peu et pas assez étudiés localement, les impacts causés par les millions d'individus relâchés sont assez inévitables de par la

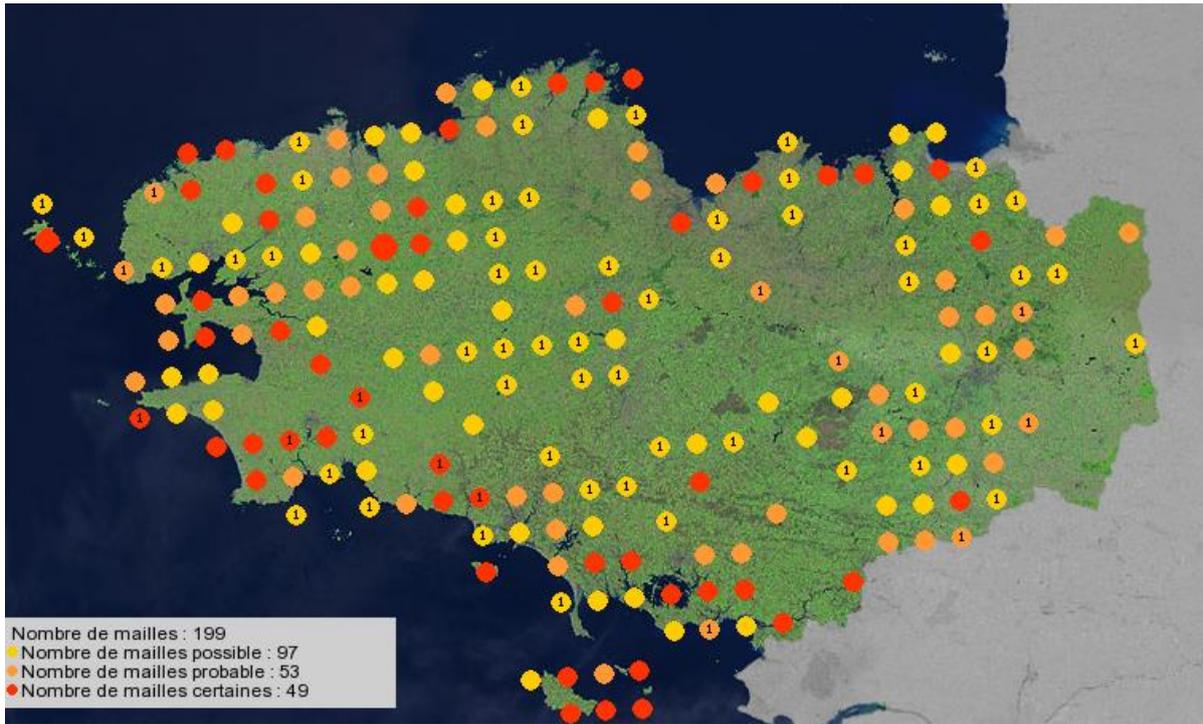
consommation de certains groupes parfois menacés comme les reptiles ou certains gros invertébrés. De par les risques de transmissions de pathogènes et zoonoses par des oiseaux issus d'élevages intensifs qui sont justement pointés du doigt depuis les récentes crises sanitaires (Grippe aviaire notamment). Mais aussi par des impacts directs ou indirects sur les écosystèmes, notamment liés au déséquilibre des chaînes trophiques. Citons l'exemple du Royaume-Uni où il a pu être montré que l'intensification agricole associée à l'introduction massive de faisans (et la gestion associée à savoir le développement de jachères faune sauvage pour compléter l'alimentation des oiseaux) profitait surtout aux corvidés dont le Choucas des tours (**Larkman et al. in Avery, 2019**), espèce qui pose aujourd'hui d'importants problèmes également dans les campagnes bretonnes. Enfin, il est utile de rappeler que ces lâchers concernent aujourd'hui des espaces naturels protégés (Réserves naturelles, Espaces naturels Sensibles...) et vont à l'encontre de certains objectifs de conservation ou de protection d'autres espèces. Une réflexion urgente devrait être menée sur cette espèce et plus globalement sur les introductions de populations animales quelles qu'elles soient.



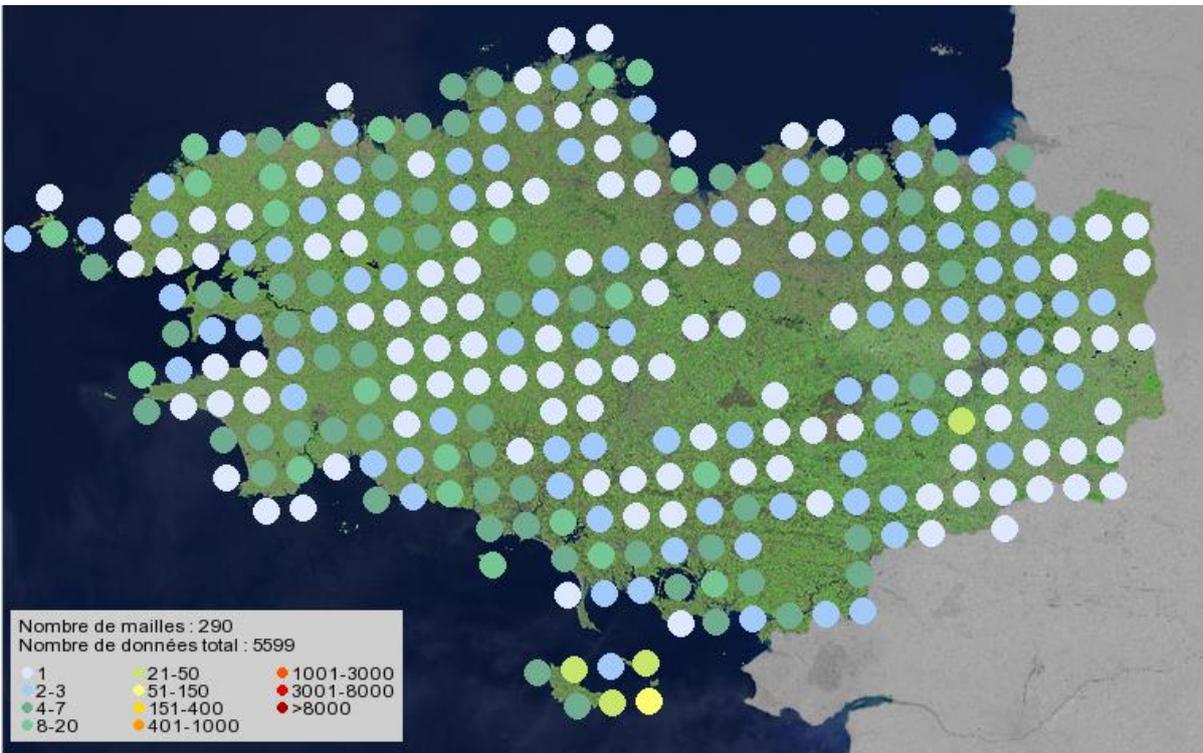
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Evolution saisonnière (par décennie) du nombre de données cumulées de Faisan de colchide enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020



Cartographie des indices de reproduction de Faisan de colchide enregistrés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions de Faisan de colchide enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Faisan doré *Chrysolophus pictus*

CAF	EEE_UE
Non évalué	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	Absence	Absence	Nicheur	Absence

Région biogéographique d'origine : Asie

Origine dans la région considérée : Lâchers cynégétiques ?

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Inconnue.

Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Toutes les données proviennent du même site à Melesse (Ille-et-Vilaine) où 2 adultes se sont reproduits (avec l'observation de 5 poussins) en 2017.

Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Cartographie des mentions de Faisan doré enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Paon spicifère *Pavo muticus*

CAF	EEE_UE
Non évalué	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	Présence	Absence	Absence	Présence

Région biogéographique d'origine : Asie du Sud-Est.

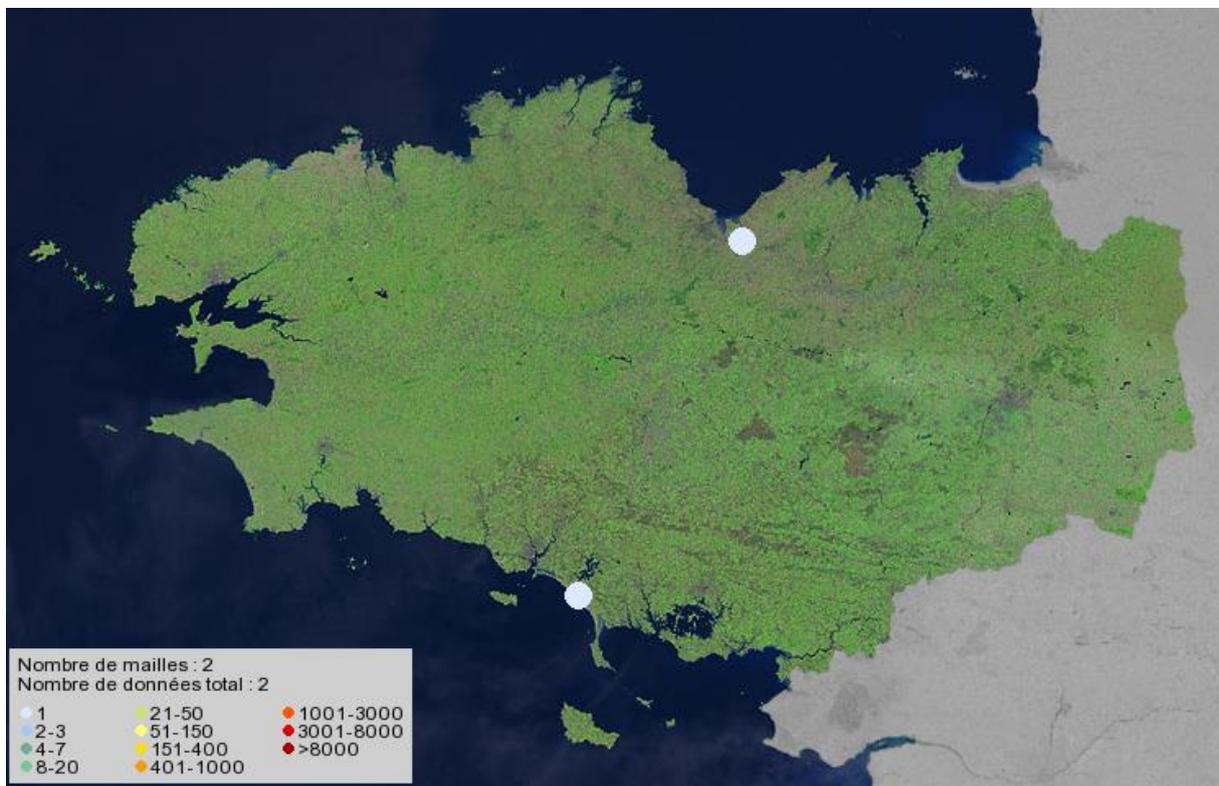
Origine dans la région considérée : Echappé de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Inconnue, très nombreux échappés de captivité.

Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Deux données isolées à Morieux et Belz en juillet 2020. Des oiseaux sont fréquemment élevés en semi-liberté dans des parcs et jardins et un certain nombre s'échappent ou se déplacent. Les ornithologues ne notent que rarement les observations ou contacts avec cette espèce ornementale. Aucun indice de reproduction signalé.

Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Cartographie des mentions de Paon spicifère enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Pélican gris *Pelecanus rufescens*

CAF	EEE_UE
Non évalué	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	Absence	Présence	Absence	Absence

Région biogéographique d'origine : Amérique, Afrique tropicale, sous-continent Indien et Birmanie

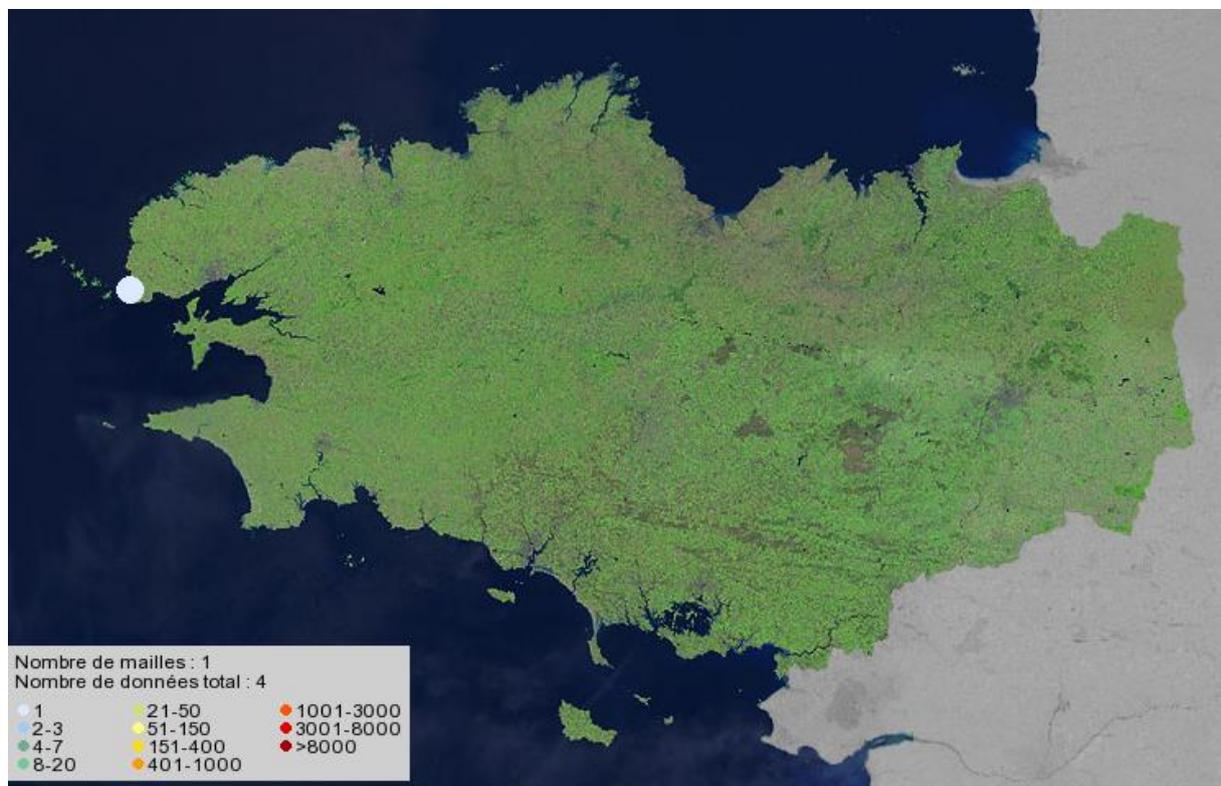
Origine dans la région considérée : Echappé de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Inconnue.

Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : 1 individu peu farouche et non bagué observé du 18 au 22 mars 2016 entre l'étang de Kerjean (Trébabu) et la Ria du Conquet (Finistère). Visiblement échappé du Parc zoologique de Branféré. Recapturé le 22 mars 2016.

Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Cartographie des mentions de Pélican gris enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Tourterelle rieuse *Streptopelia roseogrisea*

CAF	EEE_UE
E	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	?	-	-	?

Région biogéographique d'origine : Afrique sub-saharienne et péninsule arabique

Origine dans la région considérée : Elevée en captivité (échappés).

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Quelques cas de reproduction en France et des observations irrégulières. Forme parfois des couples mixtes avec la Tourterelle turque (**Dubois et al., 2008**).

Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Un individu dans le nord des Côtes-d'Armor (Pleubian) en août 2018 et 1 individu noté du 6 au 24 novembre 2020 à Lorient (56).

Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Cartographie des mentions de Tourterelle rieuse enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Perruche omnicolore *Platycercus eximius*

CAF	EEE_UE
Non évalué	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	Présence	Présence	-	Présence

Région biogéographique d'origine : Australie

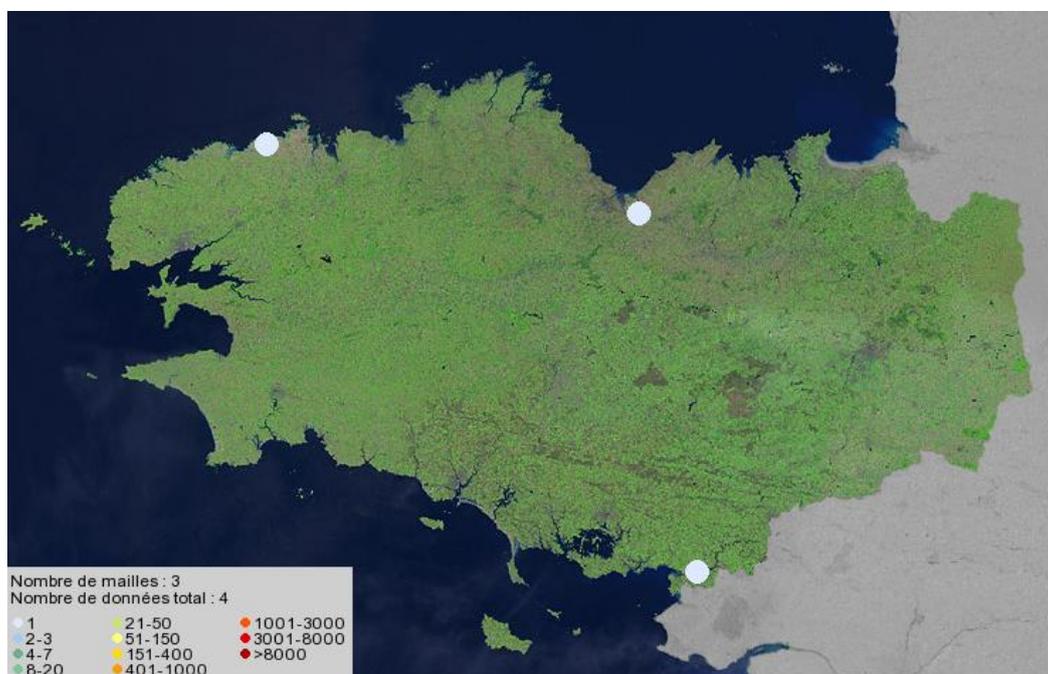
Origine dans la région considérée : Fréquente en captivité (échappé).

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Inconnue.

Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Des individus isolés ont été notés en plusieurs secteurs de la région sur la période considérée, toujours entre juin et août. Cette espèce très visible reste néanmoins rare.

Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Cartographie des mentions de Perruche omnicolore enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Perruche à collier *Psittacula krameri*

CAF	EEE_UE
C	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Présence	Présence	Présence	Nicheuse ?

Région biogéographique d'origine : Afrique et Asie

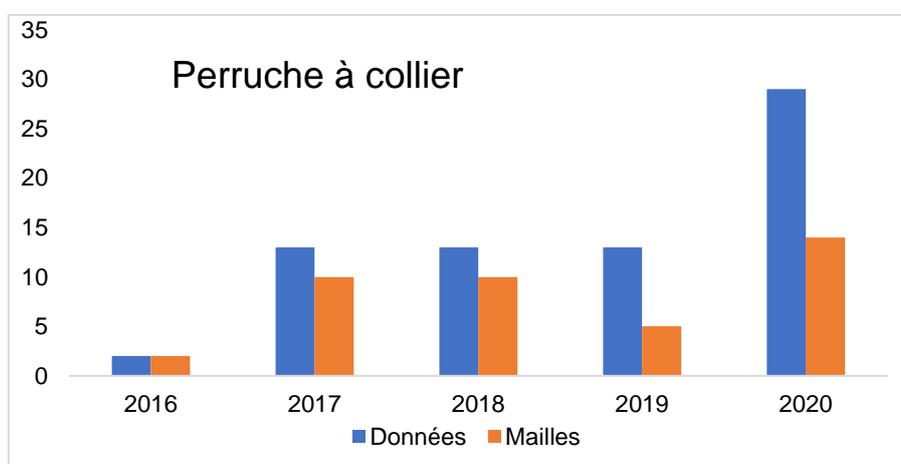
Origine dans la région considérée : Echappé de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Les effectifs ont fortement augmenté depuis les années 1980 en France et on comptait, en 2006, environ 1 milliard d'individus, principalement dans de grandes villes (région parisienne, Marseille, Fréjus...). La situation a encore évolué depuis, avec une colonisation de petites villes et une densification des populations.

Situation en Bretagne avant 2016 : Certaines observations laissent penser que des tentatives de reproduction ont bien eu lieu au début des années 2000 en Bretagne, notamment dans les Côtes-d'Armor, le Morbihan et le Finistère (**GOB Coord., 2012**).

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Des individus isolés ou en petits groupes sont notés sur une large partie de la Bretagne, souvent en zones urbaines ou périurbaines. Les indices de reproduction ne sont pas toujours aisés à relever et une partie pourrait déjà passer inaperçue. Le seul indice de reproduction concerne Vannes où plusieurs individus sont notés tout au long de l'année dans différents parcs ou jardins de la ville. L'évolution du nombre de données semble évoquer une progression régionale.

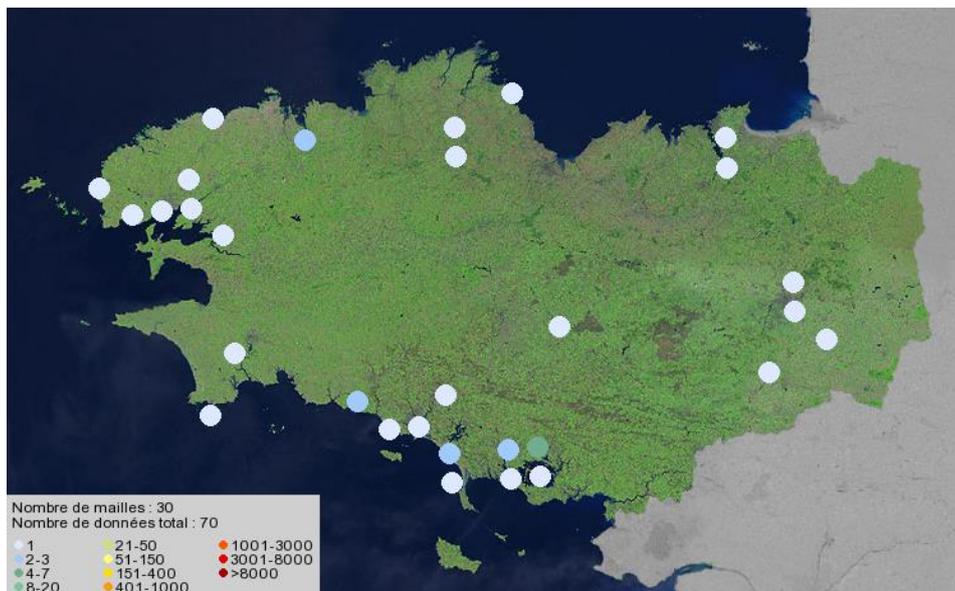
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : La Perruche à collier entre en concurrence forte avec d'autres oiseaux ou animaux cavernicoles sur ses sites de reproduction.



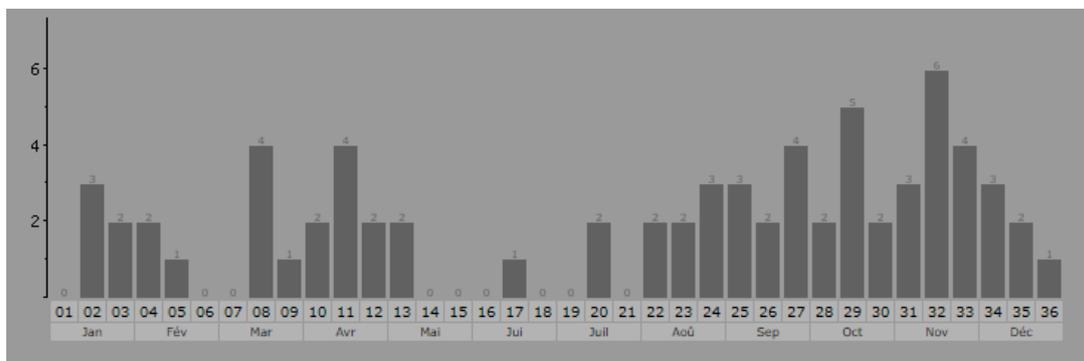
Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des indices de reproduction de Perruche à collier enregistrés sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km)



Cartographie des mentions de Perruche à collier enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées de Perruche à collier enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Perruche ondulée *Melopsittacus undulatus*

CAF	EEE_UE
Non évalué	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Présence	Présence	-	Présence

Région biogéographique d'origine : Australie

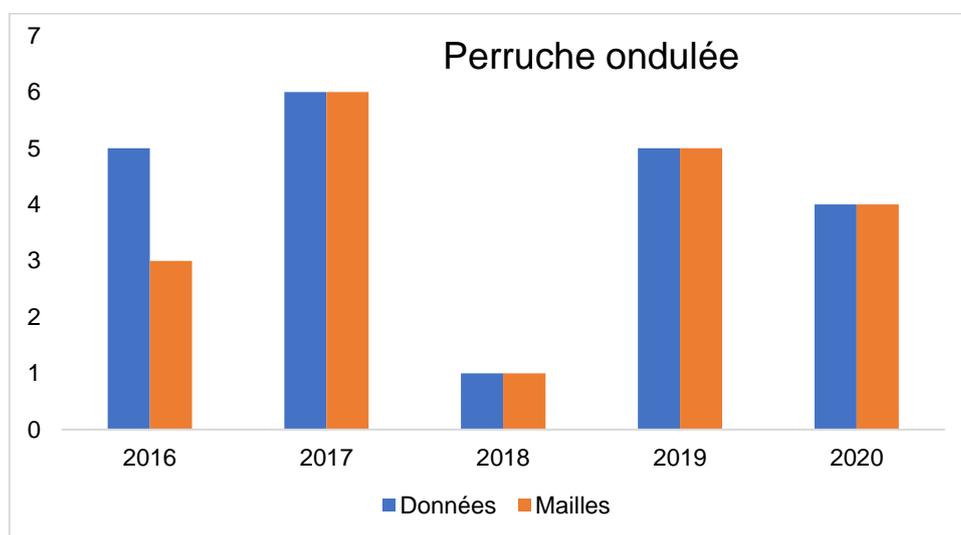
Origine dans la région considérée : Fréquente en captivité (échappée).

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Inconnue.

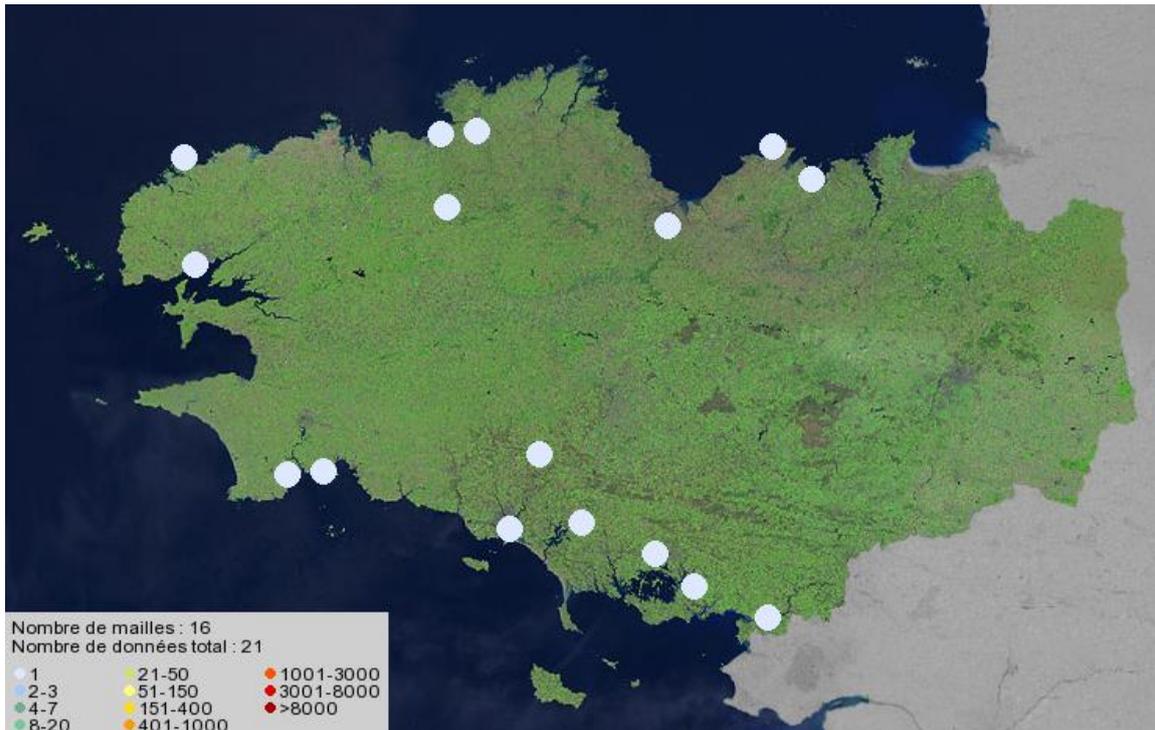
Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Des individus toujours isolés ont été notés sur une grande partie ouest de la région, l'Ille-et-Vilaine n'ayant pas été concerné. Le littoral et quelques grandes villes concentrent l'essentiel des données. Le nombre de données reste stable sur la période considérée.

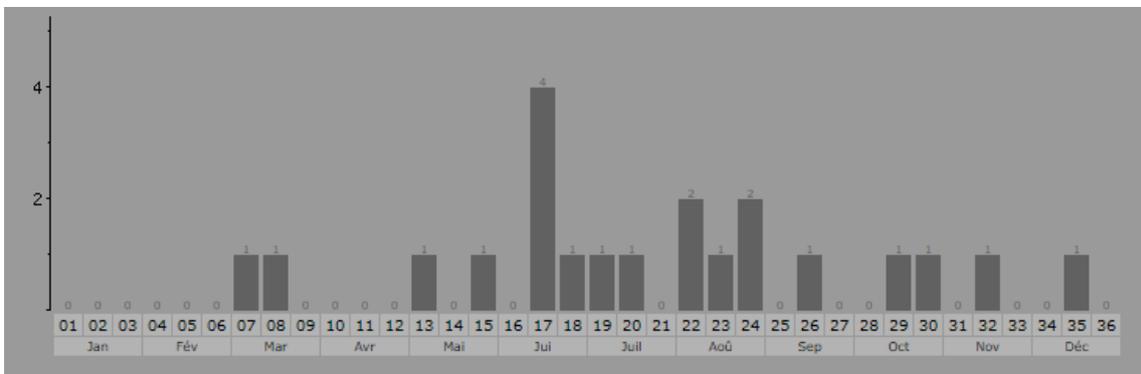
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions de Perruche ondulée enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées de Perruche ondulée enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Calopsitte élégante *Nymphicus hollandicus*

CAF	EEE_UE
E	Non

Statut	22	29	35	56
2016-2020	Présence	Présence	Présence	Présence

Région biogéographique d'origine : Australie

Risques de confusion : Autres perruches

Origine dans la région considérée : Très présente en élevage (échappés).

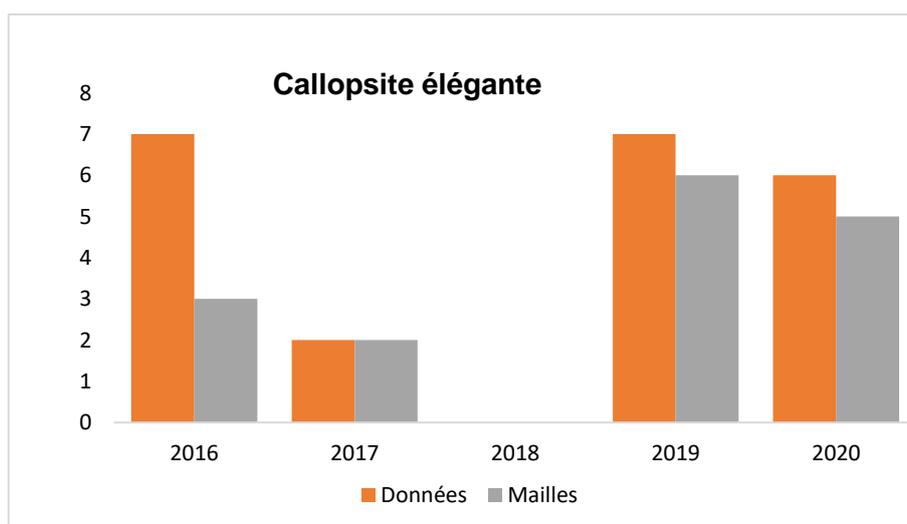
Situation à plus large échelle (Europe/France) : Des cas de reproduction isolés dans le sud de la France depuis le début des années 2000. Mais surtout des observations isolées.

Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

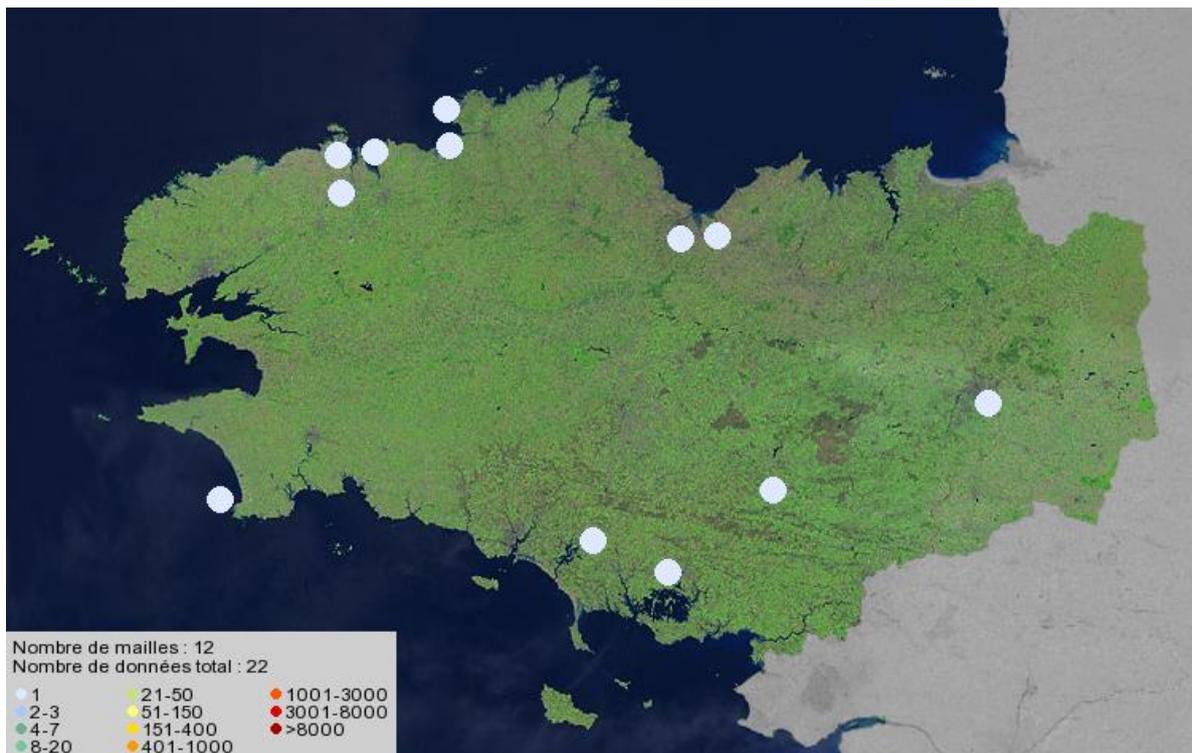
Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Au total, 22 données ont été rapportées sur la période 2016-2020 mais on peut raisonnablement penser qu'il ne s'agit que d'une image très partielle compte tenu du caractère isolé de l'espèce. Aucun cas de reproduction n'a été signalé et le nombre de données ne semble pas montrer d'évolution particulière.

Assez logiquement, la plupart des données se concentrent près de grandes agglomérations où le nombre d'oiseaux en élevage est sans doute plus important.

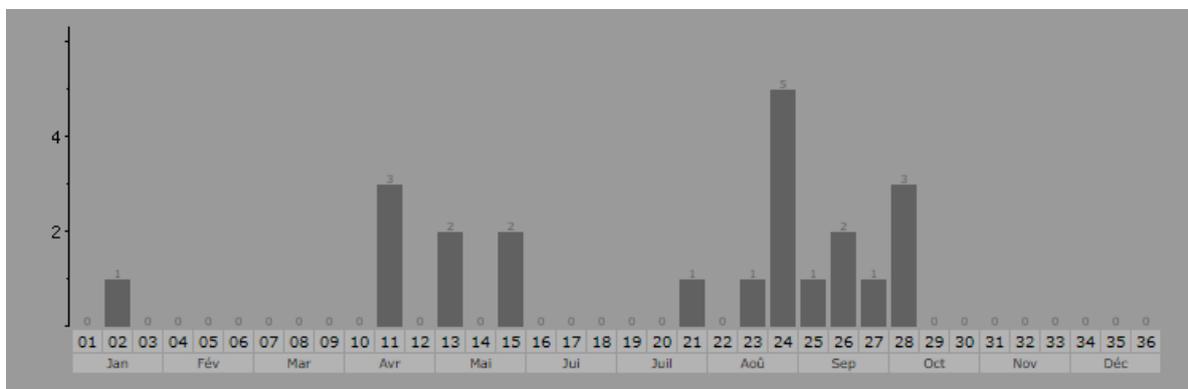
Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions de *Calopsitte élégante* enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



Evolution saisonnière (par décade) du nombre de données cumulées de *Calopsitte élégante* enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020

Conure veuve *Myiopsitta monachus*

CAF	EEE_UE
E	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	-	Présence	-	-

Région biogéographique d'origine : Amérique du Sud

Risques de confusion : Autres perruches

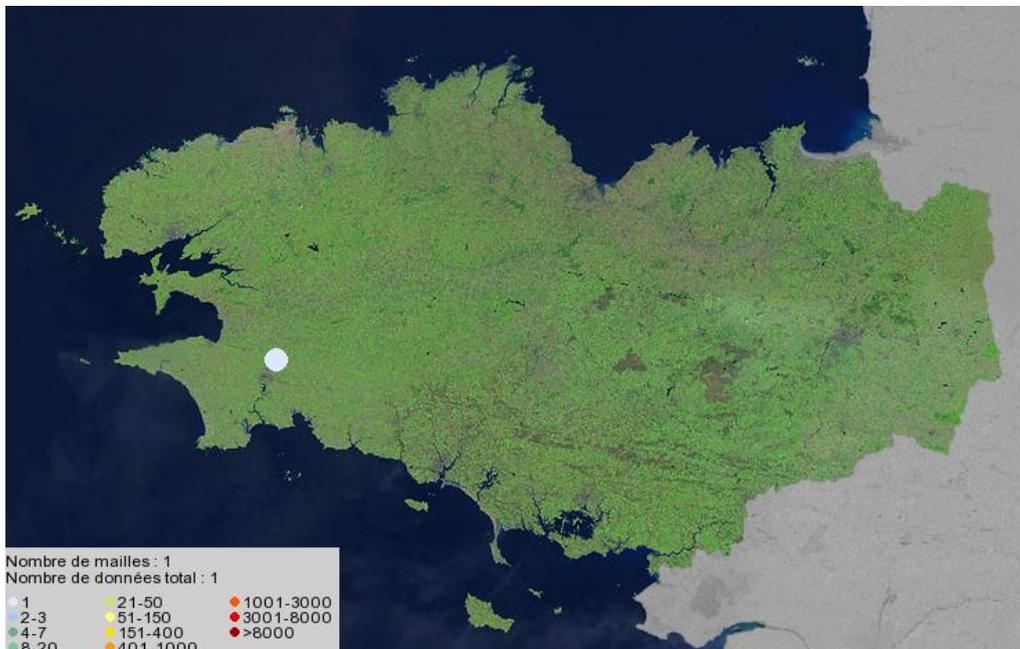
Origine dans la région considérée : Echappée de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Se reproduit en Europe et en France dans quelques villes avec des populations importantes à Marseille et Toulon. Considérée comme potentiellement envahissante partout en Europe au vu des populations urbaines qui se développent.

Situation en Bretagne avant 2016 : 1 couple signalé à Penmarc'h (29) en juin 2006 (**Dubois *et al.*, 2008**).

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : 1 individu à Quimper le 9 avril 2020

Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Cartographie des mentions de Conure veuve enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Roselin familial *Carpodacus mexicanus*

CAF	EEE_UE
Non évalué	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Présence	Absence	Absence	Absence

Région biogéographique d'origine : Amérique

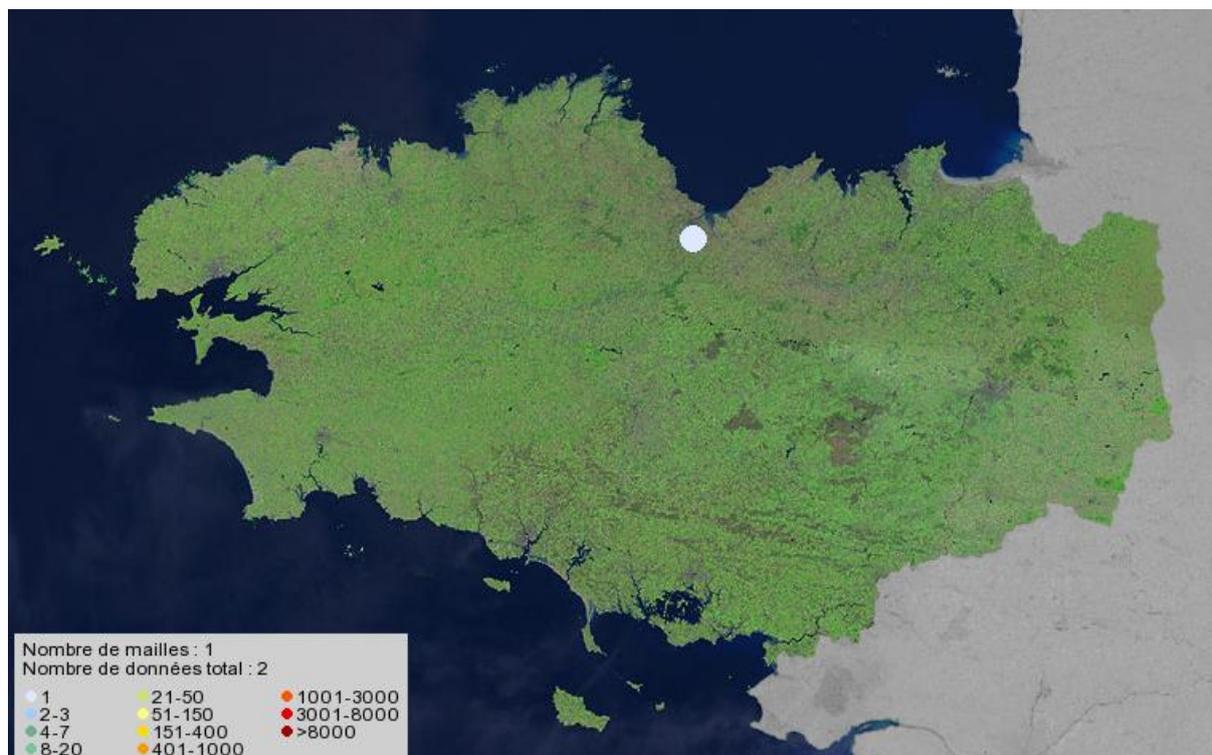
Origine dans la région considérée : Echappé de captivité.

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Inconnue.

Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Deux données d'un même oiseau mâle bagué échappé de captivité (élevage à Saint-Brieuc), observé le 7 mai 2016 à Languieux (Côtes-d'Armor).

Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Cartographie des mentions de Roselin familial enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)

Diamant mandarin *Taeniopygia guttata*

CAF	EEE_UE
Non évalué	Non

Statut 2016-2020	22	29	35	56
	Présence	Présence	Absence	Présence

Région biogéographique d'origine : Australie

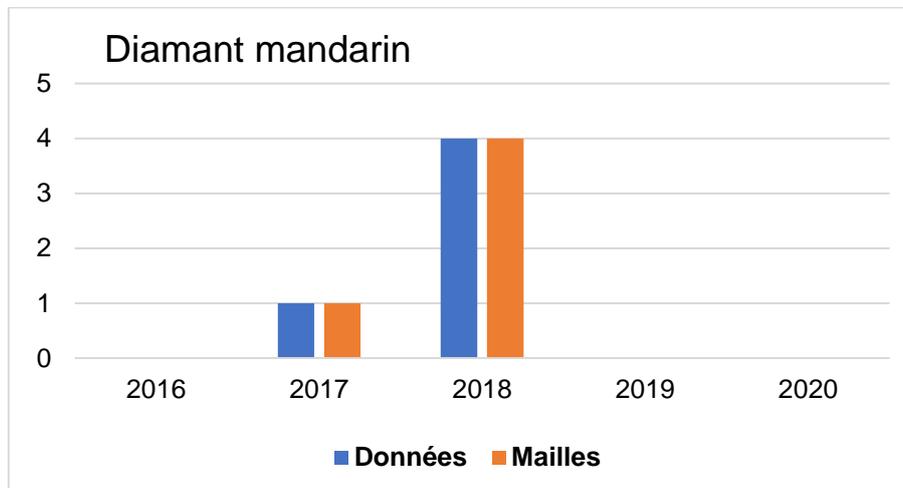
Origine dans la région considérée : Très présent en captivité (échappés).

Situation à plus large échelle (Europe/France) : Inconnue.

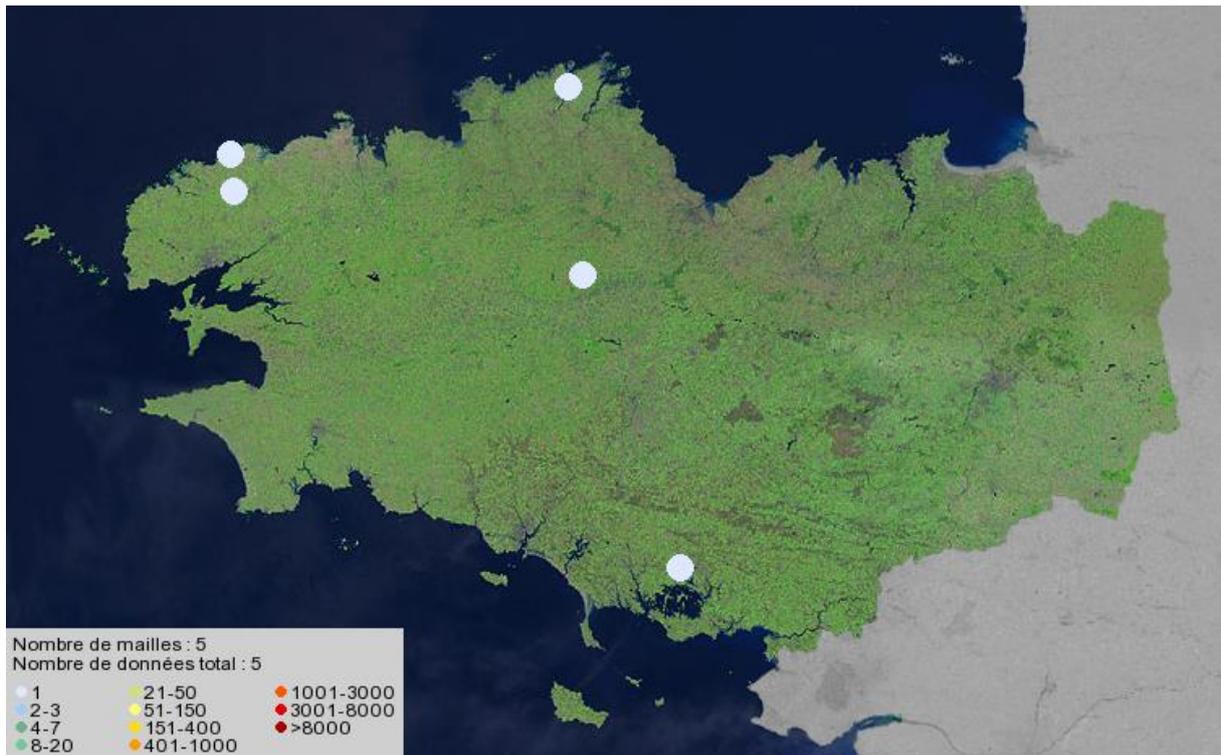
Situation en Bretagne avant 2016 : Inconnue.

Situation et évolution sur la période 2016-2020 : Seulement 5 données rapportées pour cette espèce dans 5 localités différentes et éloignées, toujours d'oiseaux à l'unité dont 2 au moins ont été victimes de chats. A noter que l'année 2018 cumule 4 des 5 données.

Risques connus d'impacts sur la région Bretagne : Inconnus.



Evolution du nombre de données et de mailles 10x10 km occupées en Bretagne, à partir des données enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne pour la période 2016-2020



Cartographie des mentions de Diamant mandarin enregistrées sur la plateforme Faune-Bretagne sur la période 2016-2020 (maille 10x10 km - en couleur l'effectif maximal enregistré par maille)



© Inconnu – Lanrivain (22) – juillet 2018

Synthèse concernant les espèces allochtones non-considérées comme Espèces Exotiques Envahissantes en Bretagne (Pelotté et al., 2019) :

Il est tout d'abord important de signaler que la liste des espèces traitées n'est pas exhaustive du fait de la présence de populations férales difficiles à distinguer des populations d'origine naturelle, notamment chez de nombreux Anatidés. D'autre part, certaines espèces échappées de captivité passent sous les radars de l'observation opportuniste ornithologique ou ne sont tout simplement pas enregistrées dans la base de données Faune-Bretagne. Quelques espèces ont par exemple été photographiées ou signalées sans être enregistrées dans les différentes bases de données régionales. C'est le cas, par exemple, du *Pada de java* photographié en Côtes-d'Armor en août 2018 ou de plusieurs signalements de Mainates. Cette synthèse fournit donc plutôt une liste des espèces pour lesquelles les données sont les plus fiables et circonstanciées sur la période 2016-2020. Elle regroupe également les espèces qui fournissent le plus grand nombre de données et qui nous intéressent donc plus particulièrement ici.

Sur les 27 espèces prises en compte ici comme ayant fourni des données récentes et circonstanciées en Bretagne mais non classées Espèces Exotiques Envahissantes dans la synthèse régionale (Pelotté et al., 2019), plusieurs présentent une distribution ou une dynamique inquiétante ou à surveiller :

- Une espèce, le **Faisan de Colchide**, apparait largement présent et reproducteur en Bretagne du fait de lâchers cynégétiques très importants. Au même titre que la Perdrix rouge déjà classée *EEE*, sa situation mériterait une réflexion quant aux risques d'impacts forts sur la faune indigène et sur les risques sanitaires liées à leur origine (élevages intensifs).
- Une espèce apparait bien présente sur l'ensemble de la Bretagne et se reproduit sur plus de 1% des mailles du territoire régional : le **Canard mandarin**.
- Six espèces sont à surveiller car largement présentes sur le territoire (entre 5 et 10% des mailles occupées) et/ou se reproduisent déjà en Bretagne : **Canard de Barbarie, Faisan doré, Faisan vénéré, Oie cygnoïde, Perruche à collier** et **Tadorne casarca**. Enfin à celles-là s'ajoutent 2 espèces dont les inquiétantes dynamiques européennes et françaises doivent nous alerter : **l'Ouette d'Egypte** et la **Conure veuve**. Ces 10 espèces mériteraient donc une surveillance accrue compte tenu des risques significatifs d'expansion prochaine et peut-être une révision de leur statut.

Cette synthèse permet de rendre compte de l'état actuel des connaissances sur les oiseaux allochtones en Bretagne mais également de pouvoir orienter d'ores et déjà des acquisitions de connaissances ou même de gestion de certaines espèces.

Distribution récente des espèces allochtones observées en Bretagne et non classées Espèces Exotiques Envahissantes en Bretagne (Pelotté et al., 2019) : en Rouge, les seuils de présence jugés critiques, en orange, les seuils jugés alarmants, en jaune les seuils à surveiller.

Espèces ou sous-espèce concernée	Mailles 10x10 km avec présence 2016-2020	% (=350)	Mailles 10x10 km avec indices de reproduction 2016-2020	% (=350)
Calopsitte élégante <i>Nymphicus hollandicus</i>	12	3,5	0	0
Canard à collier noir <i>Callonetta leucophrys</i>	7	2	0	0
Canard carolin <i>Aix sponsa</i>	13	3,7	0	0
Canard de Chiloé <i>Anas sibilatrix</i>	2	<1%	0	0
Canard des Bahamas <i>Anas bahamensis</i>	1	<1%	0	0
Canard mandarin <i>Aix galericulata</i>	43	12,3	4	1,1
Canard de Barbarie/Canard musqué <i>Cairina moschata</i>	24	7	1	<1%
Colin de Virginie <i>Colinus virginianus</i>	1	<1%	0	0
Conure veuve <i>Myiopsitta monachus</i>	1	<1%	0	0
Dendrocygne fauve <i>Dendrocygna bicolor</i>	4	1,1	0	0
Diamant mandarin <i>Taeniopygia guttata</i>	5	1,4	0	0
Faisan de Colchide <i>Phasianus colchicus</i>	290	83	199	57
Faisan doré <i>Chrysolophus pictus</i>	1	<1%	1	<1%
Faisan vénéré <i>Symaticus reevesii</i>	8	2,3	1	<1%
Nette demi-deuil <i>Netta pepocasa</i>	4	1,1	0	0
Oie à tête barrée <i>Anser indicus</i>	9	2,6	0	0
Oie cygnoïde <i>Anser cygnoides</i>	19	5,4	1	<1%
Ouette d’Egypte <i>Alopochen aegyptiaca</i>	16	4,6	0	0
Ouette de Magellan <i>Chloephaga picta</i>	5	1,4	0	0
Paon spicifère <i>Pavo muticus</i>	2	<1%	0	0
Pélican blanc <i>Pelecanus onocrotalus</i>	1	<1%	0	0
Perruche à collier <i>Psittacula krameri</i>	30	8,6	1	<1%
Perruche omnicolore <i>Platycercus eximius</i>	3	<1%	0	0
Perruche ondulée <i>Melopsittacus undulatus</i>	16	4,6	0	0
Roselin familier <i>Carpodacus mexicanus</i>	1	<1%	0	0
Tadorne casarca <i>Tadorna ferruginea</i>	31	8,8	2	<1%
Tourterelle rieuse <i>Streptopelia roseogrisea</i>	2	<1%	0	0

Bibliographie

- **Avery M. (2019).** The Common Pheasant: its status in the UK and the potential impacts of an abundant non-native. *British Birds*, 112: 372-389.
- **CAF - Commission de l'avifaune française (2016).** Liste officielle des oiseaux de France. Edition 2016 (Catégories A, B et C). *Ornithos*, 23-5 : 254-272.
- **Didham R.K, Tylianaki J.M., Hutchinson M.A, Ewers R.M., Gemmell N.J. (2005).** Are invasive species the drivers of ecological change? *Trends in Ecology and Evolution*, 20 : 470-474.
- **Dubois P.J. (2007).** Les oiseaux allochtones en France : statut et interactions avec les espèces indigènes. *Ornithos*, 14-6 : 329-364.
- **Dubois P.J., Le Maréchal P., Oliosio G. & Yésou P. (2008).** Nouvel inventaire des Oiseaux de France. *Delachaux et Niestlé*. Paris, 562 p.
- **Dubois P.J. (2012).** Les oiseaux allochtones en France en 2011 : 2ème enquête. *Ornithos*, 19-4 : 225-250.
- **Dubois P.J. & Cugnasse J-M. (2015).** Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2014 (3e enquête nationale). *Ornithos*, 22-2 : 72-91.
- **Dubois P.J., Maillard J-F. & Cugnasse J-M. (2016).** Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2015 (4e enquête nationale). *Ornithos*, 23-3 : 129-141.
- **GEOCA (2014).** Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, Evolution, Tendances. 416 p.
- **GOB, Coord. (2012).** Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, 2004-2008. Delachaux et Niestlé. 512 p.
- **IUCN (2000).** Guidelines for the prevention of biodiversity loss due to biological invasion. IUCN – The world Conservation Union, Gland, Switzerland.
- **Pelloté F., Clergeau P., Pascal M., Lorvelec O., Haury J., Magnanon S., Pagny J., Camenen E. & Siorat, F. (2019).** Principales espèces exotiques envahissantes en Bretagne : écologie, histoire, impacts. *Observatoire de l'environnement en Bretagne*.
- **Walther G.R., Roques A., Hulme P., Sykes M., Pysek P., Kühn I. & Zobel S. (2009).** Alien species in a warmer world: risks and opportunities. *Trends in Ecology and Evolution*, 23: 686-693.
- **Williamson M. & Fitter A. (1996).** The varying success of invaders. *Ecology*, 77: 1661-1666.
- **Yésou P., Clergeau P., Bastian S., Reeber S. & Maillard J-F. (2017).** The Sacred Ibis in Europe : ecology and management. *British Birds*, 110: 197-212.